



BENIN

Janvier 2016

CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV— COMMUNIQUÉ DE PRESSE; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE BENIN

Conformément à l'Article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2015 au titre de l'article IV avec le Benin, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 11 décembre 2015 consacrée à l'examen du rapport des services du FMI qui concluait les consultations au titre de l'article IV avec le Benin.
- Le **rapport des services** du FMI préparé par une équipe des services de l'institution en vue de son examen par le Conseil d'administration le 11 décembre 2015, à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 14 septembre 2015 avec les autorités du Benin sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 24 novembre 2015.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Benin.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Question générales

La politique de publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :
International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington**



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse No. 15/565
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 16 décembre 2015

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2015 au titre de l'article IV avec le Bénin

Le 11 décembre 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV¹ avec le Bénin.

Pour la troisième année consécutive, le Bénin devrait enregistrer en 2015 un solide taux de croissance, de l'ordre de 5 pourcent, en dépit des récents vents contraires provoqués par le ralentissement de l'économie du Nigéria, son principal partenaire commercial. En 2016, l'augmentation de l'investissement public devrait maintenir la croissance du PIB réel aux alentours de 5½ pourcent, l'inflation devrait quant à elle rester modérée. Globalement, les perspectives à moyen terme sont aussi positives, mais exposées à d'importants risques, dont un ralentissement plus marqué de l'économie nigériane et des retards dans la mise en place des réformes structurelles, lesquels pourraient affaiblir la dynamique de croissance.

Les faibles niveaux d'endettement donnent la possibilité au Gouvernement de mettre en œuvre ses plans ambitieux plans d'accroître davantage les investissements dans le moyen terme. Pour mettre en place ses plans d'investissement pour 2015 malgré la sous performance des recettes, le gouvernement a fortement augmenté le montant d'obligations émises sur le marché financier régional afin de financer des dépenses d'investissement plus élevées avant les élections

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

de février 2016. La dépendance de l'Etat vis-à-vis du marché financier régional pour le financement de son budget a été facilitée par la politique monétaire accommodante de la Banque centrale régionale (BCEAO).

Évaluation par Conseil d'administration²

Les administrateurs saluent les politiques prudentes des autorités qui ont contribué à de solides résultats macro-économiques. Toutefois, une croissance plus forte, durable, et plus inclusive est indispensable pour réduire la pauvreté, face à un environnement plus difficile, y compris le ralentissement économique du Nigéria voisin. Les administrateurs soulignent la nécessité d'intensifier les progrès pour améliorer la gestion de la politique budgétaire et d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles pour renforcer le climat des affaires et promouvoir une plus grande diversification.

Les administrateurs reconnaissent que le plan d'intensification des investissements en infrastructures des autorités est bien placé pour renforcer la croissance et que la politique budgétaire prudente du passé apporte une certaine marge de manœuvre pour financer des investissements plus élevés. Cependant, ils recommandent d'augmenter ces investissements de façon plus graduel et priorisé. Cela donnerait plus de temps pour améliorer davantage la gestion des finances publiques, qui est fondamentale pour assurer des investissements de haute qualité ayant une forte incidence sur la croissance économique. Les administrateurs recommandent également la prudence face à la forte hausse du financement sur ressources intérieures, et soulignent qu'il convient de surveiller de près l'augmentation des coûts budgétaires que représente ce financement par rapport au financement concessionnel, ainsi que les risques macro-financiers qui y sont associés du fait des liens entre l'État et les banques.

Les administrateurs soutiennent les efforts de réformes structurelles des finances publiques entrepris par les autorités et les invitent à les mettre en œuvre dans les délais

² À l'issue des délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

appropriés. Compte tenu d'accroissement de la dette pour financer les investissements, ils soulignent la nécessité de mobiliser des recettes intérieures, en intensifiant encore les réformes fiscales et douanières, pour assurer la viabilité budgétaire à moyen terme. Il sera également important de renforcer davantage la gestion de la dette, y compris l'élargissement de la couverture pour inclure la dette des entreprises publiques, afin d'assurer le suivi des risques.

Les administrateurs préconisent de poursuivre les améliorations du climat des affaires et des infrastructures du marché financier pour consolider les fondements d'une croissance plus diversifiée, tirée par le secteur privé. L'accélération de la mise en place d'une centrale de risques et de la réforme des titres de propriété contribueraient considérablement à améliorer l'inclusion financière et à soutenir l'accroissement du crédit au secteur privé, de même qu'une accélération de la réforme judiciaire faciliterait le respect des contrats et l'approfondissement du secteur financier. Les administrateurs font remarquer que les améliorations du climat des affaires, ainsi que le paiement par l'État de ses obligations envers les banques et les entreprises privées dans les délais, aideraient de réduire le nombre élevé de créances improductives. Ils invitent également à un renforcement du contrôle, compte-tenu des risques de concentration du crédit, et préconisent des mesures pour améliorer la surveillance du secteur de la micro-finance de façon à ce qu'il puisse continuer à jouer son rôle d'aide à l'accès aux services financiers pour les ménages à faible revenu.

Les administrateurs attendent avec intérêt la poursuite des mesures destinées à améliorer la qualité et l'actualité des données économiques, en particulier de celles relatives aux secteurs budgétaire et extérieur.

Tableau 1. Bénin : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–20

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
				Est.			Projections			
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Revenu national										
PIB aux prix courants	6.8	12.4	8.6	5.2	6.0	7.5	7.7	8.1	7.9	8.2
PIB à prix constants	3.0	4.6	6.9	6.5	5.2	5.5	5.5	5.7	5.8	6.0
Déflateur du PIB	3.7	7.4	1.6	-1.3	0.8	1.9	2.1	2.2	2.0	2.1
Indice des prix à la consommation (moyenne)	2.7	6.7	1.0	-1.1	0.5	2.2	2.4	2.6	2.7	2.7
Indice des prix à la consommation (fin de période)	1.8	6.8	-1.8	-0.8	2.3	2.3	2.5	2.7	2.7	2.7
Finances publiques										
Recettes	0.4	19.3	10.1	-1.9	7.1	7.5	7.7	8.7	8.6	8.9
Dépenses et prêts nets	7.5	8.1	16.7	-3.7	26.5	4.8	5.9	7.0	8.2	7.7
Secteur extérieur (en francs CFA)										
Exportations de biens et services	-4.6	-3.0	27.9	6.3	15.2	5.2	14.7	14.8	12.5	9.6
Importations de biens et services	-4.5	17.1	21.4	7.2	15.4	10.0	10.3	13.8	9.9	10.0
Termes de l'échange	-0.1	0.7	0.7	2.1	6.2	-2.2	-1.9	-1.8	-3.1	-2.1
Taux de change effectif nominal (moins = dépréciation)	1.2	-5.0	3.6	2.7
Taux de change effectif réel (moins = dépréciation)	-0.6	-1.8	1.5	-1.1
	(Variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période, sauf indication contraire)									
Monnaie et crédit										
Avoirs intérieurs nets	10.0	4.7	10.6	8.4	9.3	8.5
Crédit intérieur	12.8	4.4	16.5	0.4	8.6	8.5
Créances nettes sur l'administration centrale	6.5	-0.9	0.9	1.7	5.0	3.7
Crédit au secteur privé	6.3	5.3	15.6	-1.2	3.6	4.8
Masse monétaire large (M2)	9.1	9.0	17.3	16.7	12.5	14.6
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Principaux ratios										
Investissement brut	24.1	22.7	28.5	25.0	27.5	28.5	27.7	27.8	27.9	27.8
Investissement public	6.1	5.2	6.4	5.3	7.8	7.1	6.6	6.4	6.4	6.4
Investissement privé ¹	18.0	17.4	22.1	19.7	19.7	21.3	21.1	21.4	21.5	21.4
Épargne intérieure brute	14.0	9.2	14.3	10.4	11.6	11.4	11.0	10.3	10.6	10.1
Épargne publique	2.4	3.1	3.6	2.1	1.4	1.3	1.1	1.2	1.3	1.5
Épargne privée	11.6	6.1	10.7	8.3	10.3	10.1	9.9	9.1	9.3	8.6
Épargne nationale brute	16.8	13.2	19.0	15.6	16.5	17.0	16.8	16.9	17.4	17.4
Consommation	86.0	90.8	85.7	89.6	88.4	88.6	89.0	89.7	89.4	89.9
Consommation publique	12.3	12.4	12.3	12.6	13.0	12.7	12.9	12.9	12.9	12.9
Consommation privée	73.7	78.4	73.4	77.0	75.3	75.9	76.1	76.8	76.5	77.0
Finances publiques										
Recettes	16.4	17.4	17.7	16.5	16.7	16.7	16.7	16.8	16.9	17.0
Dépenses et prêts nets	20.5	19.7	21.1	19.4	23.1	22.5	22.2	21.9	22.0	21.9
Solde primaire ²	-3.6	-1.7	-3.0	-2.5	-5.6	-4.7	-4.4	-4.0	-3.9	-3.6
Solde primaire de base ³	-0.1	0.6	1.1	0.0	-2.7	-1.5	-1.7	-1.4	-1.2	-1.0
Déficit budgétaire global (base ordonnancement, dons exclus)	-4.0	-2.2	-3.5	-2.9	-6.4	-5.9	-5.5	-5.2	-5.1	-4.9
Déficit budgétaire global (base caisse, dons exclus)	-4.6	-2.4	-3.3	-3.5	-6.7	-6.0	-5.5	-5.2	-5.1	-4.9
Service de la dette (en pourcentage des recettes)	5.4	6.7	6.1	6.0	10.2	10.4	10.7	11.2	11.4	11.5
Dette publique	29.9	26.8	25.4	30.9	35.1	37.0	38.0	39.4	40.7	41.5
Secteur extérieur										
Balance de biens et services	-10.1	-13.4	-14.2	-14.6	-15.9	-17.1	-16.8	-17.5	-17.3	-17.7
Solde extérieur courant (dons inclus)	-7.3	-9.5	-9.5	-9.3	-11.0	-11.4	-10.9	-10.8	-10.5	-10.4
Solde extérieur courant (dons exclus)	-7.6	-10.3	-9.8	-9.5	-11.0	-11.4	-11.1	-11.0	-10.7	-10.5
Balance globale des paiements	-4.1	-2.6	-0.7	1.0	-1.7	-0.6	-0.3	0.1	0.5	0.8
Ratio du service de la dette aux exportations	4.4	6.3	5.2	5.0	6.6	5.7	5.0	5.0	4.6	4.3
Ratio dette/PIB (après mise en œuvre de l'IADM)	16.6	15.4	16.8	20.1	20.4	20.4	20.4	20.2	20.1	20.0
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	3,687	4,144	4,501	4,734	5,018	5,394	5,808	6,278	6,776	7,334
Taux de change francs CFA/dollar EU (moyenne de la période)	471.4	510.2	493.9	493.6	589.6	586.8
Dette du secteur public non-financier ⁴	37.6	39.2	41.1	42.8	44.1
Investissement du secteur public non-financier ⁵	8.9	8.0	7.7	7.6	7.3
Population (en millions)	9.8	10.1	10.3	10.6	10.9	11.1	11.4	11.7	11.9	12.2
PIB nominal par habitant (en dollars EU)	800	808	883	905	784	826	878	937	997	1055

Sources : autorités béninoises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ incluant les investissements réalisés par les entreprises publiques non pris en compte dans le budget² Recettes totales moins dépenses courantes primaires, dépenses d'équipement et prêts nets.³ Recettes totales moins dépenses courantes primaires, dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures.⁴ Dette du gouvernement central ainsi que celle des entreprises publiques en charge des projets d'investissement en infrastructure à partir de 2016.⁵ Investissements mis en place par le gouvernement central et ceux réalisés par les entreprises publiques non pris en compte dans le budget.



BÉNIN

24 novembre 2015

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte et perspectives. La croissance économique s'est renforcée dans un contexte marqué par une politique budgétaire prudente et des avancées dans les réformes structurelles au cours de la période 2010–2014 pendant laquelle les autorités ont exécuté le programme appuyé par la FEC. Malgré les récents vents contraires du ralentissement de l'activité au Nigéria, elle devrait dépasser 5 % en 2015-2016 grâce à une augmentation de l'investissement public destinée à corriger les goulets d'étranglement infrastructurels entre 2015 et 2019. Pour que la croissance puisse s'accélérer conformément à l'objectif des autorités, il faudra progresser davantage sur le front des réformes structurelles liées au climat des affaires, à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des recettes intérieures.

Entretiens. Les autorités et les services du FMI ont reconnu que les résultats macroéconomiques du Bénin continuent d'être solides, et les entretiens se sont centrés sur les moyens à mettre en œuvre afin de renforcer la politique budgétaire pour veiller à ce que l'augmentation de l'investissement public porte ses fruits et contribue dans toute la mesure du possible à la croissance sans compromettre la viabilité de la dette.

- La politique budgétaire prudente suivie ces dernières années a permis de dégager une certaine marge de manœuvre budgétaire pour l'investissement, mais, compte tenu des contraintes de capacité et de financement, une progression plus modérée de l'investissement, surtout à court terme, aiderait à atteindre des résultats d'ordre qualitatif tout en contenant le risque grandissant d'une dépendance à l'égard du financement provenant du marché obligataire régional.
- Il est essentiel d'accélérer les réformes structurelles destinées à améliorer la mobilisation des recettes intérieures, à rehausser l'efficacité de la dépense et à renforcer davantage la gestion de la dette, afin de maintenir la marge de manœuvre budgétaire sans mettre en péril la viabilité de la dette.
- Outre les déficits d'infrastructures et le climat fragile des affaires, les contraintes de financement ont freiné la croissance, la progression du crédit au secteur privé étant inférieure à la moyenne observée dans l'UEMOA, du fait des tensions exercées par les prêts improductifs liées aux déficits d'infrastructures du marché financier. Soucieuses de dégager des bénéfices, les banques ont consenti à l'État de plus en plus de prêts, que la BCEAO a refinancés dans le cadre de sa politique monétaire accommodante. En conséquence, les risques macrofinanciers sont en progression.

Approuvé par
Abebe Aemro Selassie
 et **Peter Allum**

Les entretiens se sont déroulés à Cotonou entre le 31 août et le 14 septembre 2015. La mission était composée de M^{me} Dieterich (chef de mission), MM. Barhoumi, Cui et Maino (tous du Département Afrique), ainsi que de M. End et M^{me} Salins (du Département des finances publiques). MM. Moers (Représentant résident) et Houessou (économiste local) ont également participé aux entretiens. M. MacWilliam (Banque mondiale) a assisté à certaines réunions techniques. M. Yang et M^{mes} Margevich et Touré ont contribué à la préparation du présent rapport en prêtant leur concours, respectivement, pour les recherches et sur le plan administratif.

La mission a rencontré le Président, le Premier Ministre, le Ministre d'État chargé de l'Économie, des finances et des programmes de dénationalisation, le Directeur national de la BCEAO et d'autres hauts responsables de l'État et de la banque centrale, ainsi que des membres de la Commission des Finances du Parlement, des représentants des secteurs financier et privé, d'ONG et du monde universitaire et des partenaires techniques et financiers internationaux.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES	5
PERSPECTIVES ET RISQUES	11
ENTRETIENS	12
A. Renforcer la politique budgétaire pour accroître avec succès l'investissement public	14
B. Réforme du climat des affaires à l'appui d'une croissance plus forte	17
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	20
ENCADRÉS	
1. Retombées de la situation nigériane	6
2. Progrès des réformes budgétaires structurelles	13
GRAPHIQUES	
Graphique 1. Indicateurs d'accès au secteur financier	11
TABLEAUX	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–20	22

2a. Opérations consolidées de l'État, 2011–20	23
2b. Opérations consolidées de l'État, 2013–15	24
3. Opérations consolidées de l'État, 2011–20	25
4. Balance des paiements, 2011–20	26
5. Situation monétaire, 2012–16	27
6. Indicateurs de stabilité financière, 2011–15	28
7. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2015	29

ANNEXES

I. Nouvelle base des comptes nationaux	30
II. Évaluation de la stabilité extérieure	31
III. Principales recommandations des consultations de 2012 au titre de l'article IV : application par les autorités	37
IV. Matrice d'évaluation des risques	38

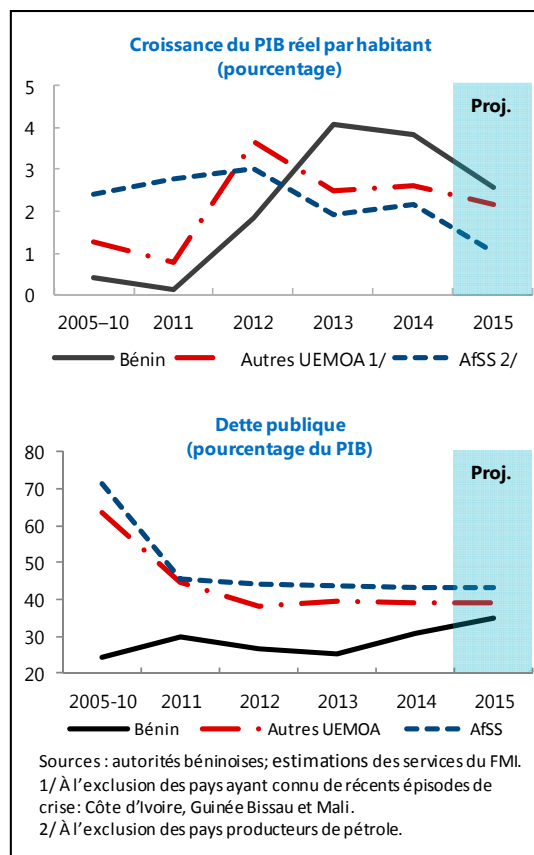
CONTEXTE

1. Les résultats macroéconomiques ont été encourageants ces dernières années. La croissance est demeurée stable, à environ 5 %, en 2015, malgré les vents contraires provenant du Nigéria. Trois années consécutives de forte croissance ont aidé le Bénin à combler l'écart de progression du revenu par habitant qu'il accusait par rapport aux autres pays de la région Afrique subsaharienne (AfSS). L'inflation est restée faible. La politique budgétaire a été prudente, le ratio dette/PIB ayant été maintenu aux alentours de 30 % à la fin 2014, soit 10 points de pourcentage de moins que la moyenne de l'UEMOA.

2. La stabilité politique a contribué à créer un environnement propice à la croissance. Les élections parlementaires d'avril 2015 se sont terminées dans un climat apaisé. La coalition du Président Yayi demeure la plus importante au Parlement, mais elle a perdu la majorité. Le Président a réaffirmé qu'il respectera la limite constitutionnelle de deux mandats et ne cherchera pas à se faire réélire en février 2016.

3. Le Bénin se situe à un tournant. Le pays peut en effet transformer les trois années de reprise en une croissance forte et durable, mais les retombées de la situation nigériane et la fragilité des institutions présentent aussi des risques :

- **Le plan ambitieux des autorités d'accroître l'investissement offre l'occasion de stimuler la croissance s'il s'accompagne de vigoureuses réformes structurelles.** Lors d'une table ronde qui s'est tenue à Paris en juin 2014 avec les donateurs et les investisseurs privés, le gouvernement a présenté des projets d'investissement pour corriger les contraintes structurelles à la croissance, dans les secteurs de l'énergie et des transports principalement. Le faible niveau de la dette permet dans une certaine mesure d'accroître l'investissement sans compromettre la viabilité de la dette, mais des réformes structurelles sont indispensables pour que les dépenses d'investissement se traduisent par des infrastructures de haute qualité. Pour que le secteur privé réagisse vigoureusement au renforcement des infrastructures, de nouveaux progrès dans l'amélioration du climat des affaires sont essentiels.



- **Les relations commerciales étroites avec le Nigeria exposent le Bénin aux risques liés à l'instabilité des cours des produits de base (encadré 1), mais la proximité de ces deux pays crée des possibilités d'accélérer le développement économique.** Le tarif extérieur commun (TEC) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont font notamment partie le Bénin et le Nigeria, en vigueur depuis janvier 2015, peut porter atteinte aux échanges informels entre les deux pays et, en conséquence, sur les recettes budgétaires du Bénin à mesure que cesseront de s'appliquer les dispositions prises pour la période de transition. Cependant, l'accès élargi au marché plus vaste de la CEDEAO devrait stimuler les échanges du Bénin et l'aider à diversifier son économie. Par ailleurs, le potentiel de croissance du secteur agricole, qui représente 80 % de l'emploi, est robuste¹.

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

4. **Les perspectives de croissance pour 2015 devraient certes bénéficier de la hausse prévue de l'investissement public, mais les mauvaises conditions climatiques et le ralentissement de l'activité au Nigeria auront des répercussions sur la croissance**, qui, à cause de ces facteurs négatifs, devrait normalement reculer par rapport à 2014, même si la forte augmentation de l'investissement dans la loi de finances de 2015 (l'équivalent de 2 ½ points de pourcentage du PIB) se concrétise. L'inflation reste faible malgré une hausse modérée des prix des denrées alimentaires, imputable aux effets des mauvaises conditions climatiques sur la production. Les indicateurs du développement humain (tableau 7), en particulier l'accès à l'éducation, la santé et les services liés à l'eau, ont enregistré une certaine amélioration, mais la pauvreté demeure élevée².

¹ Banque mondiale, 2015, Bénin – Actualisation de l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce : des rentes à la compétitivité.

² Le taux national de pauvreté publié par l'INSAE se chiffrait à 36 % en 2011. La Banque mondiale l'a estimé à 51,7 % en 2012, contre une moyenne de 42,7 % pour les pays d'AfSS, sur la base de la part de la population vivant avec au plus 1,9 dollar par jour en PPA (seuil international de pauvreté). Ces informations sont disponibles sur le site <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>. Les données sur la pauvreté du tableau 7 ont été établies à partir de données des Nations Unies, à des fins de cohérence avec les OMD antérieurs.

Encadré 1. Retombées de la situation nigériane

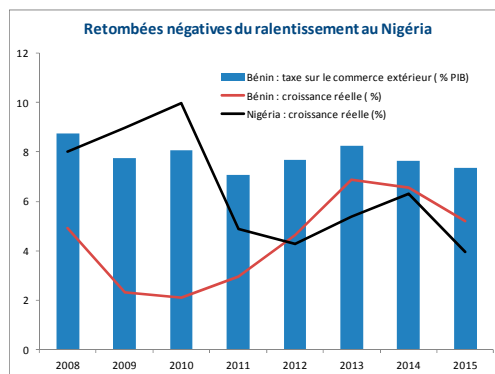
Il existe une relation très étroite entre les économies du Bénin et du Nigéria. Les services du FMI estiment qu'une baisse d'un point de pourcentage de la croissance nigériane s'accompagne d'une réduction de 0,3 point de pourcentage du taux de croissance du Bénin. Les retombées se manifestent par les circuits suivants :

Échanges informels. Le Nigéria a établi des interdictions d'importation et des droits de douane élevés pour une vaste gamme de produits, ce qui aboutit à des opérations d'arbitrage. Selon la Banque mondiale (2015), environ 20 % du PIB du Bénin dépend de ce commerce informel. La demande intérieure nigériane a donc des effets notables sur la croissance béninoise. Le TEC de la CEDEAO devrait réduire progressivement les droits de douane nigériens³, ce qui entraînera sans doute à terme un recul du commerce informel.

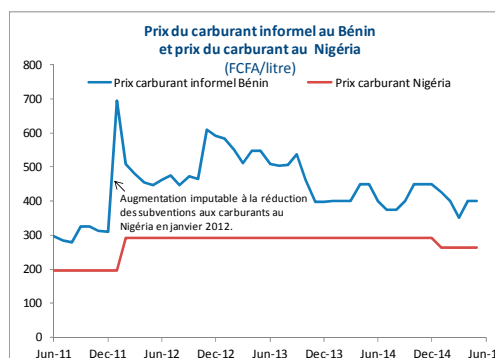
Carburants : prix et subventions. Les prix subventionnés des carburants au Nigeria ont été à l'origine d'exportations informelles au Bénin qui, selon les estimations, importe 85 % de son essence de ce pays. La réduction temporaire des subventions au Nigeria en janvier 2012 a déclenché immédiatement une hausse des prix des carburants au Bénin. La distribution de carburant de contrebande étant une source importante de revenu pour les ménages pauvres, la réduction des subventions actuellement envisagée au Nigeria aurait sur ces ménages des effets négatifs.

Recettes budgétaires. Les recettes recouvrées au Bénin au titre du commerce informel sont estimées à 2 % du PIB, l'équivalent de 14 % des recettes fiscales⁴. Outre des droits de douane et des frais de traitement, la TVA est prélevée sur ces importations, qui doivent être déclarées pour la consommation intérieure, les autorités béninoises refusant de considérer les importations interdites par le Nigéria comme des marchandises en transit.

Secteur financier. Deux banques béninoises, dont les principaux actionnaires sont nigériens, sont suffisamment capitalisées et possèdent un certain volant de sécurité contre les chocs que pourrait subir le système bancaire nigérien. Les propriétaires d'une autre banque placée sous administration provisoire sont aussi nigériens. Ces trois banques détiennent environ 15 % des dépôts béninois et un montant analogue de prêts. Cependant, le portefeuille des banques béninoises est fortement concentré sur le commerce qui, à son tour, dépend de la performance du Nigeria.



Sources : autorités béninoises; estimations des services du FMI.



Sources : autorités béninoises; estimations des services du FMI.

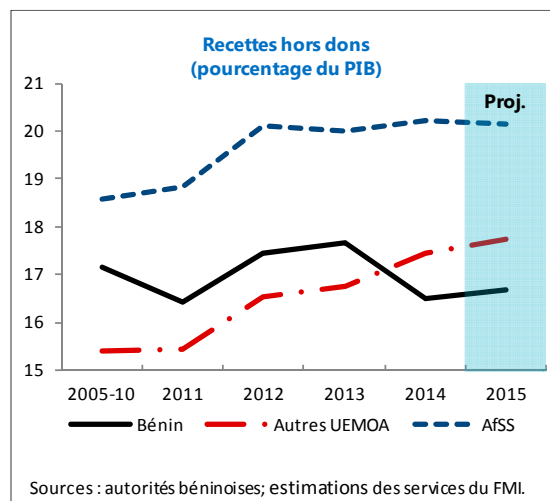
³ Afin de permettre aux pays non membres de l'UEMOA de s'y adapter, le TEC de la CEDEAO prévoit une taxe d'ajustement des importations pendant une période transitoire de cinq ans qui s'achèvera en 2019. Le Nigéria entend se prévaloir de cette disposition.

⁴ Geourjon, Chambas et Laporte, 2008, République du Bénin. Modernisation du système fiscal, Rapport d'AT du FMI.

5. Les autorités ont réagi aux déficits de financement en freinant la hausse prévue des dépenses d'investissement, mais d'importants arriérés de fait ont été accumulés.

La faiblesse des recettes douanières, les retards dans la privatisation des sociétés de télécommunications et une baisse du financement des donateurs⁵ sont autant de facteurs qui ont compliqué l'exécution du budget. À cause de ces déficits de financement et des contraintes de capacité, le niveau d'exécution des dépenses en capital a été faible en 2014 et a continué d'être en-deçà des objectifs budgétaires jusqu'en août 2015.

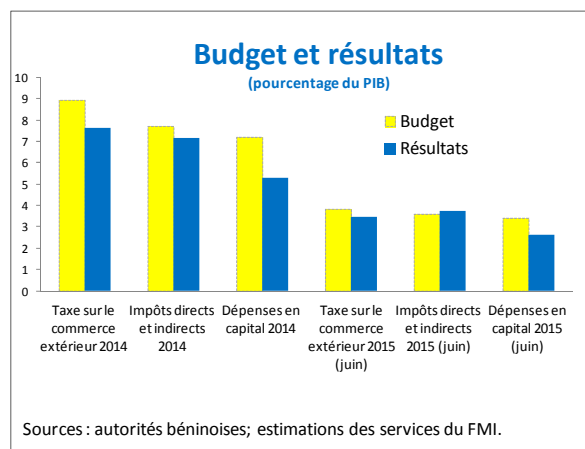
Malgré ces compressions de dépenses, des retards de paiement, atteignant quelque 1 ¾ % du PIB, ont été enregistrés sous la forme de chèques du Trésor non encore compensés et de retards dans le traitement dans la chaîne de la dépense⁶. Par contre, les autorités ont obtenu le financement nécessaire pour des projets énergétiques à moyen terme grâce à un nouvel accord avec la Millenium Challenge Corporation, qui prévoit l'octroi d'un don de 375 millions de dollars sur cinq ans à la condition que le cadre réglementaire du secteur de l'électricité soit amélioré.



6. Les autorités entendent recourir au financement bancaire intérieur pour augmenter fortement l'investissement jusqu'à la fin de 2015, rembourser les arriérés de fait et financer le budget de 2016.

L'accélération de l'investissement prévue pour les derniers mois de 2015 dépasse largement la trajectoire observée ces dernières années (graphique du texte). Un financement a déjà été mobilisé en plaçant des obligations sur le marché financier régional et en contractant des emprunts bancaires directs pour des projets précis. À 6½ % pour une échéance d'un

an, les emprunts bancaires sont plus coûteux que les sources principalement concessionnelles de financement extérieur dont le taux d'intérêt moyen est de 1¾ %. Par ailleurs, les autorités ont informé les banques en novembre de leur intention de ne pas assurer le service des prêts bancaires à court terme d'ici à la fin de 2015 et en 2016, mais de leur donner à la place des obligations du



⁵ Les Pays-Bas ont suspendu leur aide à cause de la corruption qui a entouré un projet dans le secteur de l'eau au milieu de 2015, mais l'ont reprise après que les autorités eurent préparé un plan d'action anticorruption.

⁶ Selon la définition des autorités, ces retards de paiement ne sont pas comptabilisés parmi les arriérés, qui ne sont constatés comme tels que 90 jours après la phase de l'ordonnancement dans la chaîne de la dépense.

Trésor à long terme afin de disposer de la liquidité nécessaire pour apurer les arriérés de fait. Les négociations entre les banques et les autorités se poursuivent.

Tableau texte 1. Bénin: opérations de l'administration centrale, 2013–2015

	2013		2014		2015	
	Réel	Budget	Réel	Budget	Budget révisé	
Total recettes	17.7	17.4	16.5	17.2	16.7	
Dépenses en capital	6.4	6.7	5.3	8.9	7.8	
Déficit global	-3.3	-3.7	-3.5	-6.6	-6.4	
Financement						
Intérieur	-0.6	0.9	0.8	2.2	4.3	
Extérieur	3.9	2.8	2.7	4.3	2.1	

Sources : autorités béninoises; calculs des services du FMI.

7. La mise en œuvre de l'ambitieux programme de réformes structurelles présente un bilan contrasté, ce qui contribue à freiner l'exécution du budget d'investissement (voir l'encadré 2 pour une description détaillée des progrès accomplis dans la réforme budgétaire). La réforme de la gestion des finances publiques (GFP) vise essentiellement à améliorer l'efficacité des dépenses d'investissement et à développer les capacités nécessaires pour gérer les PPP. Afin d'élargir l'espace budgétaire requis pour accroître l'investissement, des mesures ont été définies sur le plan des recettes qui visent en particulier à réduire la dépendance à l'égard de la volatilité des recettes douanières. Le programme quadriennal appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) a pris fin en juin 2014, mais les services du FMI ont continué de prêter leur concours aux autorités dans le cadre de missions d'assistance technique pour des projets de renforcement des capacités (annexe d'information).

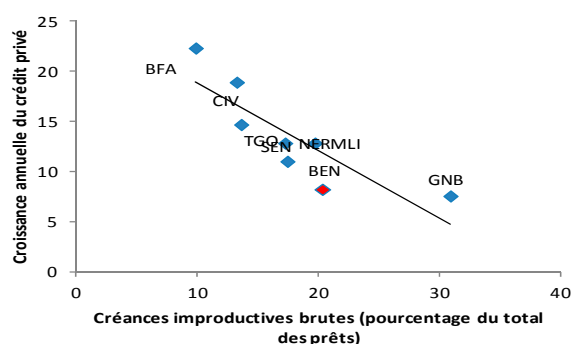
8. L'augmentation de l'investissement public devrait normalement creuser le déficit courant à partir de 2015. En 2013–2014, ce déficit, qui a été financé essentiellement par des concours concessionnels et l'investissement direct étranger (IDE), s'est chiffré à environ 9 % du PIB mais, sous l'effet d'une augmentation des importations nécessaires aux investissements, il devrait passer à 11 % du PIB en 2015 (tableau 4).

9. L'évaluation du taux de change indique que le taux de change réel est légèrement surévalué. Étant donné qu'il s'explique par l'augmentation temporaire de l'investissement, le creusement du déficit courant durant les prochains exercices n'a qu'un effet limité sur l'analyse de la stabilité extérieure, selon laquelle le taux de change effectif réel est modérément surévalué, comme lors des dernières consultations au titre de l'article IV (2012). La faiblesse des indicateurs de compétitivité au sens large rend d'autant plus urgente la mise en œuvre de réformes structurelles (annexe II).

10. Les problèmes persistants que soulèvent les prêts improductifs (parmi les plus élevés de l'UEMOA) ont limité le crédit au secteur privé (tableau 6 et graphique du texte)⁷.

En 2014, les engagements importants de plusieurs banques à l'égard d'un groupe industriel qui rencontrait des difficultés ont aggravé le ratio déjà élevé des prêts improductifs. Bien que les garanties données par ce groupe aient limité en fin de compte les besoins de provisionnement, ce qui aurait autrement conduit à une sous-capitalisation de quelques banques, les ratios de fonds propres restent bas, juste au-dessus de 8 %. Le taux de provisionnement est également faible, à environ 50 %, soit 10 points de pourcentage sous la moyenne de l'UEMOA. Les prêts restent fortement concentrés, à cause en partie du sous-développement du secteur financier et de la fragilité du climat des affaires au Bénin, en particulier le manque de titres de propriété et d'informations sur les emprunteurs. C'est pourquoi la progression du crédit au secteur privé est demeurée au-dessous de la moyenne de l'UEMOA et la croissance du Bénin a vraisemblablement ralenti.

UEMOA: croissance du crédit privé et créances improductives (pourcentage, moyenne 2012-2014)



Sources : BCEAO et estimations des services du FMI.

11. Des progrès ont été accomplis avec beaucoup de retard dans la résolution de deux banques placées sous administration provisoire. Il est prévu que l'État prenne en charge les prêts improductifs de l'une d'elle mise sous administration provisoire en 2012, soit l'équivalent d'environ ½ % du PIB, pour en achever la restructuration, mais aucun calendrier n'a été confirmé. Une autre banque, également placée sous administration provisoire, a fusionné avec une banque panafricaine. Trois nouvelles banques ont été agréées et deux ont commencé leurs opérations au Bénin en 2015.

12. Compte tenu des risques élevés que présente le secteur privé, les banques préfèrent prêter de plus en plus à l'État, ce qui fait naître de nouveaux risques liés aux retards de paiement. Les prêts à l'État sont devenus une source majeure de bénéfices pour les banques du fait de la marge d'intérêt de trois points de pourcentage entre les obligations d'État à un an et le taux de refinancement de la BCEAO⁸. S'il était réalisé, le récent projet des autorités de ne pas assurer le service des emprunts bancaires à court terme exigible, mais d'offrir à la place des obligations du Trésor régionales à long terme, rendrait particulièrement préoccupante cette exposition croissante

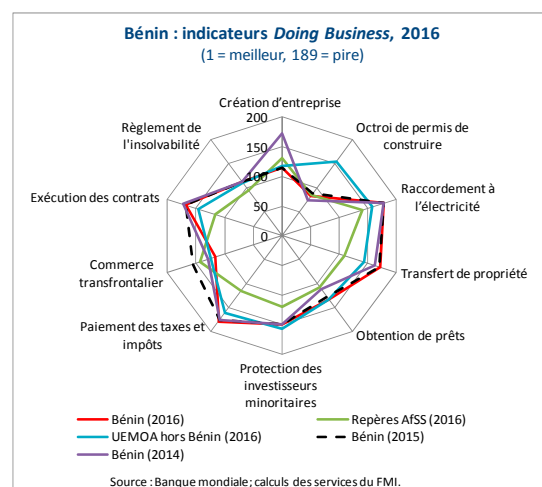
⁷ Le Bénin est un pays pilote dans le cadre de l'initiative sur l'intégration de la surveillance du secteur financier, aussi le présent rapport fait-il ressortir les aspects y afférents dans son analyse et s'accompagne-t-il d'un document de la série des questions générales sur le sujet.

⁸ Pour une analyse approfondie, voir le document de la série des questions générales.

aux risques souverains. En outre, des retards de paiement compromettent la confiance des entreprises dans l'État⁹.

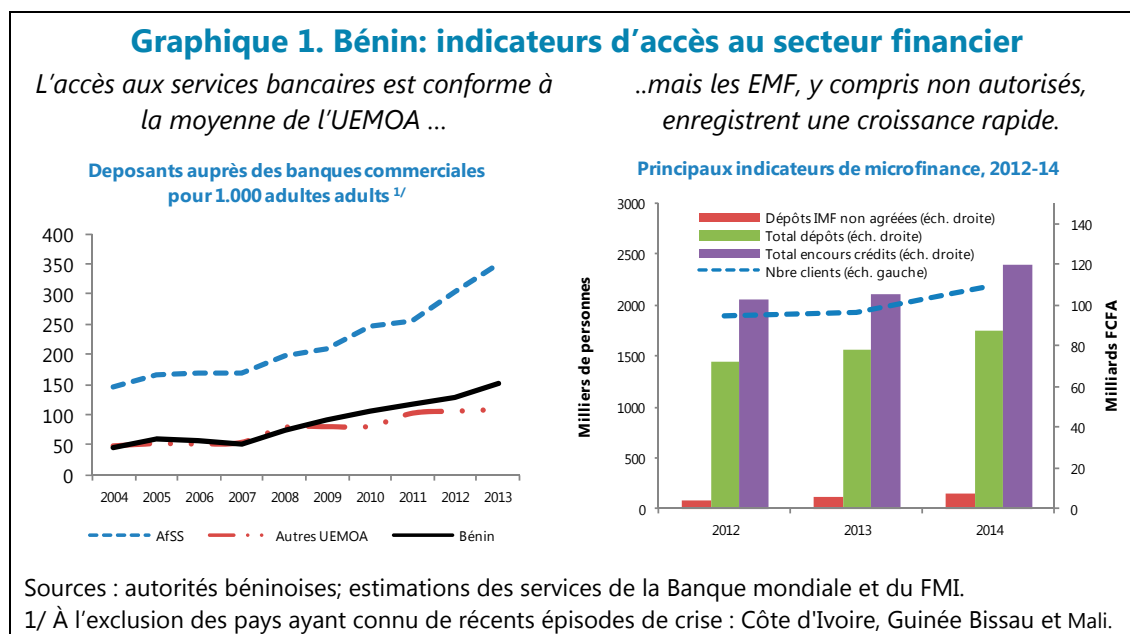
13. À la différence des banques, les établissements de microfinance (EMF) ont enregistré une forte croissance, mais l'expansion des établissements non autorisés est un sujet de préoccupation (graphique 1). Les EMF se développent à un rythme rapide et comptent actuellement pour environ 10 % des actifs du système financier. Ils fournissent des services financiers à 2,1 millions de clients, soit 20 % de la population. Cependant, la part des crédits à risque des EMF, même autorisés, est élevée et a atteint 7 % en 2014, dépassant la norme fixée à 3 %. Les autorités ont commencé à renforcer les contrôles et à faire respecter plus rigoureusement les textes pour répondre à des considérations de stabilité financière en créant un comité interministériel chargé d'assainir les EMF non enregistrés, en conférant le contrôle des grands EMF à la commission bancaire de l'UEMOA et à la BCEAO et en transformant la direction du Ministère des finances responsable du contrôle des autres EMF en un nouvel organe en 2015. Malgré ces efforts, six seulement des EMF non autorisés, qui sont estimés à 500 ou 600, ont été fermés depuis 2010.

14. Les indicateurs *Doing Business* du Bénin se sont récemment améliorés, mais il faudra du temps pour corriger les faiblesses institutionnelles profondément enracinées, y compris dans le domaine judiciaire. En ce qui concerne l'indicateur *Doing Business*, le Bénin figure parmi les 10 pays qui ont le plus amélioré leur performance en 2015; il a continué sur cette voie en 2016 (en passant à la 158^e place), tout en restant en deçà du classement moyen de l'AfSS (142^e rang)¹⁰. La mise en place d'un guichet unique pour la création d'entreprises et la réforme des processus douanier et portuaire pour faciliter le commerce extérieur expliquent l'amélioration du classement. Cependant, l'absence de registre du crédit efficient et les problèmes d'enregistrement des titres de propriété, par exemple, continuent de freiner l'accès au crédit. La faiblesse du secteur judiciaire entrave l'exécution des contrats et, de façon plus générale, pénalise le climat des affaires.



⁹ Les banques ont signalé un encours de chèques du Trésor échus de quelque 22 milliards de FCFA en septembre 2015, mais qui n'est pas classé parmi les arriérés de paiement dans les tableaux budgétaires (voir note 5).

¹⁰ Banque mondiale, *Doing Business* 2016, incluant le classement révisé de 2015.



PERSPECTIVES ET RISQUES

15. Les perspectives économiques demeurent dans l'ensemble favorables. En 2016, l'augmentation de l'investissement devrait normalement assurer une croissance régulière du PIB réel (de l'ordre de 5½ %). Sous l'effet conjugué d'une amélioration des infrastructures et des réformes structurelles, la croissance devrait passer à 6 % à moyen terme. Des hausses modérées des recettes intérieures sont projetées pour aider à ramener le déficit budgétaire à environ 4¾ % du PIB d'ici à 2020 (scénario de référence).

16. Toutefois, d'importants risques pèsent sur ces perspectives (Annexe IV), notamment :

- Un ralentissement persistant de l'activité au Nigéria imputable au faible niveau des cours du pétrole, qui pourrait fragiliser les exportations, la situation budgétaire et la croissance au Bénin.
- La faiblesse des capacités institutionnelles qui pourrait retarder les réformes structurelles, compromettre la qualité de l'investissement et affaiblir la réaction du secteur privé à la hausse de l'investissement public.
- Les vulnérabilités du secteur bancaire face aux risques macrofinanciers et de crédit. Selon les tests de résistance, les banques sont vulnérables à une augmentation des prêts improductifs, à des défaillances des engagements concentrés et au risque souverain.

17. Le scénario de risque du tableau 2 du texte montre comment la situation macroéconomique évoluerait si les deux premiers risques venaient à se concrétiser. Si, par hypothèse, les effets de l'augmentation de l'investissement public sur l'investissement privé étaient limités et que la croissance du Nigéria était inférieure d'environ deux points à celle prévue dans le scénario de référence en 2016 et en 2017, la croissance du Bénin tomberait en deçà de 5 % en 2016 et se stabiliserait à 4½ % approximativement à moyen terme.

Tableau texte 2. Comparaison des principaux indicateurs macroéconomiques, 2015-20 : scénario de référence et scénario de risques
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PIB réel (pourcentage)						
Référence	5.2	5.5	5.5	5.7	5.8	6.0
Risques	5.2	4.8	4.6	4.5	4.4	4.4
Investissement total						
Référence	27.5	28.5	27.7	27.8	27.9	27.8
Risques	27.5	28.5	26.5	26.0	25.7	25.4
Déficit budgétaire						
Référence	-6.4	-5.7	-5.3	-5.0	-4.9	-4.7
Risques	-6.4	-6.3	-6.0	-5.6	-5.6	-5.5
Dette totale						
Référence	35.1	36.8	37.7	38.8	39.9	40.6
Risques	35.1	37.2	38.5	40.3	42.2	43.8
Solde transactions courantes						
Référence	-11.0	-11.4	-11.1	-11.0	-10.7	-10.5
Risques	-11.0	-10.8	-10.6	-10.0	-9.2	-9.0

Sources : estimations et projections des services du FMI.

ENTRETIENS

18. Les résultats macroéconomiques du Bénin restent solides, mais entretenir une croissance forte et inclusive continue de représenter un défi. Trois années consécutives de croissance soutenue à plus de 5 % ont aidé le Bénin à inverser une décennie de résultats plus faibles que ceux des pays comparables, mais la pauvreté n'a pas régressé. Les services du FMI et les autorités conviennent que pour entretenir une croissance forte et plus inclusive il faut augmenter l'investissement en infrastructures publiques tout en préservant la viabilité de la dette et en avançant dans les réformes structurelles afin d'encourager un secteur privé dynamique capable de créer des emplois pour une population jeunes et croissante¹¹. Dans ce contexte, les entretiens se sont centrés sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'augmentation de l'investissement

¹¹ Voir le document du Département Afrique (à publier) intitulé : « Pour un stimulus réussi de l'investissement au Bénin : Une analyse macro-budgétaire » pour une analyse approfondie des contraintes en matière de croissance réalisée selon l'approche des diagnostics de la croissance de Hausman-Rodrik-Velasco.

Encadré 2. Bénin: progrès des réformes budgétaires structurelles

Administration des impôts et des douanes : l'absence de coordination entre ces deux administrations empêche d'utiliser de façon cohérente l'identifiant fiscal unique, l'une des réformes fondamentales du récent programme appuyé par le FMI. Dans une économie aussi dépendante des échanges, l'information douanière est essentielle pour élargir la base des contribuables intérieurs, mais la coordination fait défaut. Cependant, certains progrès ont été accomplis au sein des directions des impôts et des douanes :

Administration des impôts : les travaux sur un projet de réforme complet et détaillé de cette administration sont en cours depuis plusieurs années, notamment avec l'assistance technique du Département des finances publiques, mais sans résultats définitifs. Les autorités bénéficient aussi maintenant du concours du Canada et, en complément, d'un nouveau système informatique. Après de longs retards, le paiement électronique des impôts a été mis en place. Le guichet unique pour l'enregistrement, notamment fiscal, des petites et micro-entreprises est aussi une mesure positive.

Administration des douanes : des progrès ont été accomplis dans la mise à niveau informatique et la mise en place d'un système de gestion des risques, mais dont l'efficacité a été limitée par l'application incomplète des conclusions qu'il a permis de tirer quant au choix des marchandises à inspecter. Cela pourrait aussi réduire l'efficacité des scanners récemment achetés. Un consultant externe a commencé à travailler avec les services des douanes pour renforcer l'évaluation, ce qui pourrait améliorer le recouvrement des recettes et la gouvernance.

Politique fiscale : il est prévu d'étendre la taxe professionnelle aux petites et micro-entreprises afin de faciliter leur passage au secteur formel, mais cette mesure ne prendra pas effet avant 2016. Les pertes de recettes imputables aux exonérations ont augmenté jusqu'en 2015, mais les autorités ont réduit les dépenses fiscales ponctuelles en ne renouvelant pas les exonérations au titre des services postaux et des télécommunications dans le projet de loi de finances de 2016.

Gestion de la dette : conformément aux recommandations de l'assistance technique du FMI, la Caisse autonome d'amortissement (CAA) a récemment réaménagé ses missions avec la Direction du Trésor, réorganisé sa structure sous la forme d'un *front-office*, d'un *middle-office* et d'un *back-office* et mis au point sa stratégie. Une fois que la Direction du Trésor aura déployé des efforts analogues, le nouvel organigramme permettra de mieux coordonner la gestion de la dette. Des projets dont il y a lieu de se féliciter sont déjà en cours de réalisation à la CAA en vue de développer l'information, d'élargir le suivi des engagements de l'État en vue de l'étendre aux entreprises publiques et d'améliorer la gouvernance en établissant des systèmes d'audit interne.

GFP : les autorités ont lancé des réformes à moyen terme pour appliquer la nouvelle loi organique relative aux lois de finances qui reprend des pratiques de pointe (comptabilité sur la base des droits constatés et budgets-programmes, par exemple) qui ont déjà permis de préparer un cadre budgétaire pluriannuel dans le projet de loi de finances de 2016. Cependant, les progrès accomplis pour corriger les déficiences dans les opérations quotidiennes sont contrastés.

Gestion budgétaire et de trésorerie : celle-ci a continué de souffrir de problèmes au niveau de la gestion de la chaîne de la dépense, les engagements n'étant pas suffisamment ajustés aux déficits de recettes. Pour éviter la communication d'arriérés, le traitement des dépenses a été différé et certains chèques du Trésor émis à l'ordre d'entreprises privées n'ont pas été compensés.

Couverture et transparence de l'information budgétaire : celles-ci ont été limitées par des lacunes dans la communication des coûts des entreprises publiques, y compris les subventions à la campagne cotonnière et au secteur de l'électricité. Les engagements conditionnels n'ont pas fait l'objet d'un suivi ou d'une information suffisants, malgré les efforts déployés récemment. Les actions visant à établir un cadre solide de gestion des PPP et de suivi des risques y afférents ont été différées.

Capacités d'audit : elles ont été identifiées dans le PEFA de 2014 comme une faiblesse majeure qui rend la dépense publique vulnérable à la corruption. Pour corriger cette déficience qu'a confirmée l'audit judiciaire lancé après la fraude constatée dans un projet du secteur de l'eau financé par un donateur, les autorités ont préparé un plan d'action anticorruption qui prévoit des sanctions contre les responsables et des mesures préventives contre toute récidive. Le Bureau de l'auditeur général, récemment créé, a commencé à déployer des efforts en vue de développer les capacités d'audit interne, de faire exécuter en temps voulu des audits externes des entreprises publiques et d'assurer un suivi systématique des recommandations des audits.

permette de maximiser le dividende de croissance. En particulier, l'accent a été mis sur les points suivants :

- améliorer la gestion de la politique budgétaire en vue de favoriser l'augmentation de l'investissement, y compris en renforçant les recettes pour élargir l'espace budgétaire, en préservant la viabilité de la dette et en renforçant les capacités d'exécution afin d'optimiser les ressources ;
- renforcer le climat des affaires pour que l'investissement privé réagisse de façon positive à l'amélioration des infrastructures publiques, y compris en éliminant les obstacles auxquels se heurte le secteur financier.

A. Renforcer la politique budgétaire pour accroître efficacement l'investissement public

19. Selon les projections, l'augmentation des investissements prévue par les autorités creusera le déficit budgétaire, qui passera de 3½ % environ (en 2011-2014) à 5½ % en moyenne au cours des cinq prochaines années. Si des incertitudes demeurent en ce qui concerne le volume total des investissements, le projet de budget-programme pluriannuel de 2016–2018 prévoit des investissements de l'administration centrale d'environ 10 % du PIB¹², que devraient compléter des investissements des entreprises publiques de l'ordre de 4 % du PIB, y compris un projet hydroélectrique conjoint avec le Togo, pour lequel des pourparlers sont en cours avec l'Exim Bank of China. En outre, un important partenariat public-privé (PPP) a été mis sur pied pour un projet ferroviaire régional, mais aucune information sur ses modalités n'est disponible pour l'instant. A cause de la pénurie de financement extérieur concessionnel, les autorités ont identifié d'autres moyens possibles de financement, dont des prêts consortiaux obtenus par l'intermédiaire de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

20. Grâce à l'allégement de la dette et à la politique budgétaire prudente suivie par le passé, l'investissement et le financement combiné prévus devraient augmenter, tout en maintenant le risque de surendettement à niveau faible (voir l'analyse de viabilité de la dette (AVD)). Bien que, dans l'AVD, le ratio valeur actuelle (VA) de la dette extérieure/exportations dépasse marginalement et temporairement le seuil prévu dans un scénario de choc, tous les autres indicateurs demeurent nettement en deçà de leur seuil. Cette conclusion reste valable lorsque le montant total de la dette publique est pris en considération. Cependant, la trajectoire à la hausse prévue dans le scénario de déficit primaire fixe incite à la prudence. Lorsque le scénario de risque (tableau 2 du texte) est pris comme scénario de référence dans l'AVD, le risque de surendettement pourrait même devenir modéré. En outre, la récente confirmation d'un jugement régional qui ordonne à l'État de verser approximativement 144 milliards de FCFA, soit l'équivalent d'environ 3 % du PIB, à un groupe industriel pour rupture de contrat n'est pas prise en considération dans l'AVD, l'État ayant déclaré qu'il porterait l'affaire devant les tribunaux internationaux.

¹² Des projets représentant environ 1/3 des investissements du programme à moyen terme ont été présentés essentiellement dans les domaines de l'énergie et des infrastructures de transport.

21. Les autorités ont insisté sur leur constant attachement à une politique budgétaire viable. En ce qui concerne les vulnérabilités extérieures, elles ont souligné que le dépassement du seuil s'explique essentiellement par la forte volatilité historique des exportations imputable en grande partie aux réexportations informelles. Les succès enregistrés récemment dans la diversification des exportations, notamment de noix de cajou et de ciment, devraient atténuer cette volatilité et l'amélioration des infrastructures et du climat des affaires continuer de stimuler les exportations. L'appartenance du Bénin à l'UEMOA est en outre une garantie de sa capacité de paiement en cas de choc temporaire. La réforme en cours de la gestion de la dette renforcera davantage la capacité à concilier les besoins urgents d'investissement et l'objectif de viabilité de la dette.

22. Cependant, le fait qu'il soit toujours prévu de recourir au marché régional pour financer l'investissement en 2016 présente des risques pour l'exécution du budget. Les autorités sont convaincues que la forte demande d'obligations d'État et leurs taux d'intérêt historiquement bas leur offrent la possibilité de mobiliser des financements pour d'importants projets de développement, eu égard notamment aux pénuries d'énergie qui ont miné l'économie à cause des délestages fréquents. Les titres à long terme exerçant un attrait de plus en plus puissant sur le marché régional, les risques de refinancement ont diminué. Les autorités ont par ailleurs fait remarquer que la privatisation des télécommunications, initialement prévue pour 2015, devrait réduire les besoins de financement intérieur. Les services du FMI les ont mises en garde contre la possibilité que les recettes de privatisation ne se concrétisent pas totalement, étant donné que les investisseurs internationaux sont moins disposés à prendre des risques. En outre, une augmentation des emprunts publics pourrait évincer le secteur privé, surtout si la BCEAO revient sur sa politique monétaire actuellement accommodante. S'il était exécuté, le projet des autorités d'émettre un important volume d'obligations régionales à long terme à l'intention des banques en échange de crédits à court terme à l'État accroîtrait les risques de liquidité des banques, et pourrait limiter encore plus leur capacité à financer le secteur privé. Une diminution des besoins d'emprunt de l'État les aiderait à réduire le niveau élevé de leurs engagements souverains et, partant, le risque macrofinancier considérable. Les autorités ont fait valoir que toute réforme significative des processus de trésorerie doit s'attaquer aux retards de paiement accumulés. Le remplacement des emprunts bancaires à court terme par des obligations du Trésor à long terme améliorerait encore la structure des échéances de la dette publique.

23. Une augmentation plus graduelle de l'investissement non seulement réduirait le risque d'une nouvelle exécution accidentée du budget, mais aussi donnerait du temps pour améliorer la GFP. Si elles ont reconnu qu'en 2015, l'exécution des dépenses en capital a été lente jusqu'en août, les autorités s'attendent à ce qu'elle s'accélère, car de nombreux projets envisagés pendant la Table ronde de 2014 sont maintenant prêts à se concrétiser. Les services du FMI ont souligné qu'il est important de faire avancer les réformes de la GFP afin de ne pas compromettre la qualité de l'investissement public. Il est en particulier nécessaire de s'attaquer aux principales faiblesses identifiées dans le PEFA de 2014, dont les prévisions et la gestion de trésorerie, les marchés publics et l'audit. Une analyse comparant l'efficacité des dépenses de santé et d'éducation

au Bénin et dans d'autres pays montre qu'il est possible d'améliorer l'efficacité de la dépense dans les secteurs sociaux¹³.

24. À moyen terme, il est crucial de mobiliser des recettes intérieures pour renforcer la viabilité budgétaire et atténuer les vulnérabilités. Les services du FMI et les autorités sont convenus que, pour réduire les vulnérabilités provenant du Nigéria, ainsi que d'une libéralisation des échanges plus poussée, il faut que les recettes progressent plus rapidement que par le passé. Sur la base d'une comparaison avec les pays analogues de la région, on estime l'écart fiscal du Bénin à environ 2 % du PIB¹⁴. Pour aider à combler cet écart, une réforme complète de l'administration des impôts et une meilleure coopération entre cette administration et celle des douanes sont cruciales. En outre, une diminution et une rationalisation des exonérations, notamment en revoyant les dispositions du code des investissements, permettront également d'accroître les recettes. À cet égard, l'élimination de certaines exonérations ponctuelles dans le projet de loi de finances de 2016 est un pas dans la bonne direction. Les autorités ont fait observer que des réformes visant à mobiliser davantage de recettes intérieures avaient été lancées, mais qu'elles prendront du temps à se concrétiser.

25. Il convient de rehausser la qualité des données, y compris celle de l'information budgétaire, pour asseoir solidement la prise de décision et renforcer la transparence pour le grand public. Faute de communiquer à temps les transactions entre les entreprises publiques de la filière coton et le budget, il est difficile d'évaluer les subventions à la filière, que les autorités estiment actuellement à ½ % du PIB. Des contraintes analogues pèsent sur l'évaluation des subventions au secteur de l'électricité, qui ont été récemment relevées pour répondre aux délestages¹⁵. En conséquence, les estimations de ces subventions sont préliminaires (tableaux 2 et 3), ce qui fait ressortir la nécessité que l'information budgétaire et les audits des entreprises publiques soient plus actuels et plus transparents. La décision du Conseil des ministres du 2 novembre 2015 de rembourser la dette de la CEB¹⁶ envers le Nigéria en émettant un montant d'obligations d'État équivalant à environ ½ % du PIB montre bien les risques budgétaires potentiels que présentent les entreprises publiques. La mise au point d'un cadre pour appliquer le Manuel de statistiques des finances publiques (MSFP) de 2001 devrait permettre d'améliorer les données budgétaires et le FMI fournit actuellement une assistance technique dans ce domaine. En ce qui concerne le secteur réel, le récent changement de base des comptes nationaux va dans le bon sens (annexe 1), mais les contraintes de ressources à l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) compromettent la perspective d'établir des données trimestrielles sur le PIB pour mieux éclairer les décisions des autorités. La loi de finances de 2016 ne prévoit pas de

¹³ Étant donné les lacunes en matière de données, l'analyse est limitée aux secteurs de l'éducation et de la santé. Voir le document du Département Afrique.

¹⁴ Voir l'analyse du potentiel fiscal dans le document du Département Afrique.

¹⁵ Le dernier rapport d'audit sur la campagne cotonnière en était encore au stade de la préparation au moment de la mission. Aucun rapport d'audit sur les grandes sociétés publiques d'électricité n'était disponible.

¹⁶ La Communauté électrique du Bénin, que possèdent conjointement le Bénin et le Togo, est responsable des infrastructures en matière d'électricité.

ressources supplémentaires pour l'INSAE. Des contraintes de capacité pèsent également sur la communication au FMI par le Bénin de données sur le secteur extérieur et la dette.

B. Réforme du climat des affaires à l'appui d'une croissance plus forte

26. Comme l'a souligné le diagnostic de la croissance¹⁷, la faiblesse du climat des affaires pénalise depuis longtemps l'activité, notamment en freinant l'intermédiation financière. Il existe une relation étroite entre les problèmes du secteur financier et la faiblesse générale du climat des affaires. Certains éléments de ce climat se sont certes améliorés mais les progrès réalisés en vue de combler les déficits d'infrastructures du marché financier, qui entravent l'intermédiation financière, ont été limités.

27. Pour soutenir le financement bancaire de l'investissement privé, il faut s'attaquer aux déficits d'infrastructures du marché financier qui limitent l'évaluation des risques pour les prêts. Les banques soulignent que l'absence de titres de propriété, l'asymétrie de l'information et la faiblesse du système judiciaire sont des obstacles majeurs à une intermédiation plus efficiente. À cause des incertitudes quant à la qualité des sûretés, les établissements financiers hésitent à prêter sauf si l'emprunteur fournit des garanties exceptionnelles et importantes qui, a-t-on constaté, ont des répercussions sensibles sur la croissance et l'inclusion financière¹⁸. Si elles ont fait observer que des progrès ont été accomplis dans l'émission des titres fonciers à Cotonou, les autorités ont reconnu que davantage devait être fait pour enregistrer électroniquement les titres afin d'en faciliter l'utilisation et pour étendre l'émission de titres à l'ensemble du pays. Conjointement avec la BCEAO, elles collaborent actuellement avec le Parlement en vue de faire approuver un projet de loi visant à établir un bureau d'information sur le crédit conformément aux directives de l'UEMOA. La réforme judiciaire a été lente, mais les autorités ont dit avoir l'intention d'améliorer les capacités en prévoyant une formation sur la réglementation commerciale et en créant des tribunaux de commerce et des mécanismes d'arbitrage.

28. Ces déficits d'infrastructures du marché financier sont également à l'origine du montant obstinément élevé des prêts improductifs. On estime que si ces prêts étaient ramenés au niveau moyen de l'UEMOA, la croissance du crédit privé pourrait augmenter d'environ 4 à 6 points de pourcentage¹⁹. Cette augmentation se traduirait en outre par une croissance plus forte et par la création d'emplois par le secteur privé. Les réformes structurelles visant à développer les circuits financiers pourraient s'attaquer à cette déficience, le fait que l'État ne règle pas à temps les entreprises privées est, selon les banques, l'une des causes fréquentes des retards de remboursement des prêts des entreprises. Un test de résistance du secteur bancaire a permis de constater que les risques de crédit, y compris ceux qui découlent de la concentration des prêts, constituent un grave facteur de vulnérabilité pour le système bancaire, nettement plus important

¹⁷ Voir le diagnostic de la croissance dans le document du Département Afrique.

¹⁸ Voir le document de la série des questions générales.

¹⁹ Voir le document de la série des questions générales.

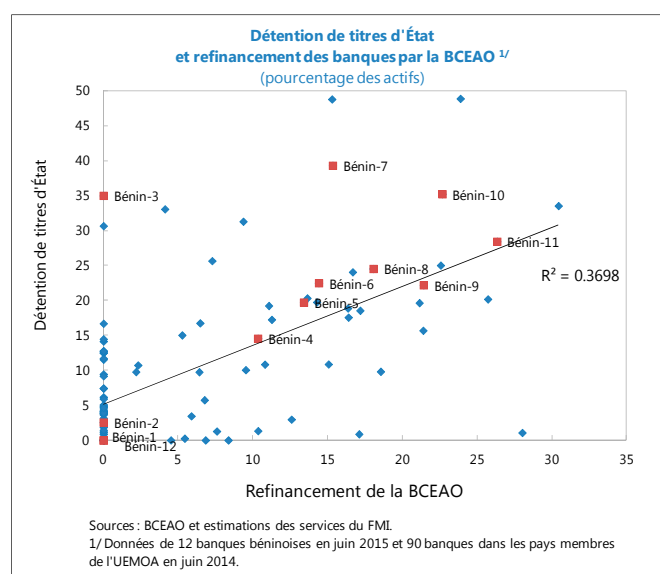
que celui auquel fait face le système bancaire de la plupart des autres pays de l'UEMOA²⁰. De manière plus précise, la concentration des prêts dans le secteur des services expose les banques à des risques accrus de diminution des échanges informels avec le Nigéria. Selon les recommandations des services du FMI, les autorités régionales devraient s'attaquer au problème de la tolérance en appliquant plus rigoureusement les normes prudentielles sur la concentration des prêts, qui ne cesse de s'intensifier, et durcir les obligations de suivi des fonds propres à risque et d'information y afférentes. Les autorités se sont associées aux conclusions de l'analyse du test de résistance et souligné que l'application de la directive de l'UEMOA qui relève les exigences minimales de fonds propres renforcerait la solidité des banques. En ce qui concerne la concentration des crédits, elles ont fait remarquer que, si elle constitue un risque pour les banques, elle est un phénomène courant dans les pays en développement dont les marchés financiers sont peu développés et où le secteur informel est vaste.

29. La forte augmentation des avoirs des banques en titres d'État aggrave les risques macrofinanciers.

Les services du FMI ont dit craindre que la dépendance des banques à l'égard de la marge d'intérêts entre les obligations d'État et le faible taux de refinancement ne soit pas soutenable et qu'elle compromette leur mission fondamentale de fourniture de crédit au secteur privé. Les engagements sans cesse croissants des banques béninoises envers l'État et leur recours au refinancement de la BCEAO dépassent les niveaux moyens observés dans l'UEMOA. Cela renforce l'interdépendance entre les banques et les

emprunteurs souverains dans un marché financier peu développé, qui peut amplifier les risques lorsque la situation de la liquidité se durcit. Les tests de résistance montrent que le ratio de fonds propres des banques pourrait tomber en deçà du minimum de 8 % en cas de défaillance partielle sur les obligations souveraines. La mise en application du récent projet des autorités de remplacer les prêts bancaires à court terme par des obligations d'État à long terme intensifierait les risques de liquidité, ainsi que les risques souverains, dans le bilan des banques. Un rythme plus modéré d'accroissement de l'investissement et une application plus énergique des réformes structurelles destinées à renforcer l'infrastructure du marché financier aideraient à contenir le risque macrofinancier.

30. Malgré certains progrès récents, le régime de résolution des banques n'est pas assez contraignant sur le plan des échéances, entraînant ainsi une augmentation des pertes des



²⁰ Voir le rapport du FMI n° 15/100.

banques en difficulté. La longueur des délais de résolution a permis aux banques déficitaires de poursuivre leurs opérations, ce qui s'est traduit par une accumulation de pertes et a accru le coût définitif pour le budget dans le cas d'une banque. Les autorités ont évoqué une récente décision du Conseil des Ministres de l'UEMOA de mettre au point un cadre régional harmonisé de résolution.

31. Les EMF, en forte croissance, contribuent certes à l'inclusion financière, mais il est urgent d'en améliorer le contrôle et la réglementation. Le risque que représente le montant des passifs potentiels au titre des dépôts des EMF non autorisés (l'équivalent d'environ ½ % du PIB)²¹ serait gérable en cas de crise, mais un effondrement du système de la microfinance déclenché par des EMF en faillite entraverait l'accès à la finance des couches les plus vulnérables de la population²². Il est nécessaire d'augmenter le nombre des contrôleurs, surtout dans les zones rurales, pour que les contrôles soient faits en temps voulu et les règlements, y compris les fermetures, appliqués. En ce qui concerne le cadre réglementaire des EMF, les services du FMI ont fait observer qu'il est peut-être justifié de réévaluer le plafond de 24 % du taux prêteur applicable à ces établissements, étant donné que rares sont ceux qui le respectent et qu'il semble plus bas que dans d'autres pays en développement²³. Les autorités ont souligné que ce plafond a été fixé à l'échelle de l'UEMOA dans le cadre d'un processus participatif et que certaines exonérations fiscales ou financements à un taux inférieur au marché par le Fonds national de la microfinance auraient un effet compensatoire. Elles ont aussi fait valoir que le mécanisme régional de garantie des dépôts de l'UEMOA, qui devrait renforcer la stabilité des secteurs bancaire et de la microfinance, est sur le point d'être opérationnel²⁴. Les services du FMI ont insisté sur la nécessité d'améliorer la supervision fondée sur les risques pour rendre ce mécanisme plus efficace.

32. Une application cohérente du cadre législatif et réglementaire de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme améliorerait la gouvernance des secteurs tant public que privé. Il conviendrait en particulier de renforcer la collaboration entre la CENTIF (cellule du renseignement financier) et les superviseurs du secteur financier. Ces organes devraient aussi suivre une approche fondée sur les risques en affectant en priorité leurs ressources limitées aux principaux risques, notamment ceux liés à la corruption.

²¹ Estimation au bas de la fourchette établie à partir de données afférentes à une sous-catégorie d'EMF non autorisés.

²² Un projet d'évaluation des retombées sur la pauvreté de l'accès à la microfinance à partir d'une analyse de données d'une enquête auprès des ménages n'a pas été réalisé pendant les consultations au titre de l'article IV, les données en question n'ayant pas été communiquées. Lorsqu'elles seront disponibles, les autorités ont l'intention de réaliser ce projet avec les services du FMI.

²³ Dans une étude sur le Bénin, le Mali et le Sénégal effectuée en 2008–2009, Millennium Challenge Account constate que, pour être efficace et assurer la viabilité des EMF, le taux d'intérêt doit être de l'ordre de 36,6 %. Une récente étude de la Banque mondiale sur les EMF du Bénin confirme cette conclusion (voir le document de la série des questions générales pour plus de précisions).

²⁴ Le Fonds de garantie des dépôts a été créé et son entrée en activité dépend de la nomination de sa direction. L'accord de l'UEMOA sur le mécanisme régional de garantie des dépôts permet au Bénin d'y participer automatiquement et peut couvrir les EMF qui prennent des dépôts.

33. La dernière évaluation (décembre 2013) de la BCEAO, la banque centrale commune de l'UEMOA, a constaté que l'environnement du contrôle restait robuste. À ce propos, l'application de la réforme institutionnelle de 2010 de l'UEMOA a renforcé le cadre de gouvernance de la BCEAO. Plus précisément, un comité d'audit interne a été créé et des travaux sont en cours, avec une expertise extérieure, pour renforcer sa capacité à superviser les processus d'audit et d'information financière. La transparence a été accrue du fait de la publication plus rapide des états financiers vérifiés. Enfin, la BCEAO est déterminée à respecter intégralement les normes internationales d'information financière pour l'audit de l'exercice 2015. L'évaluation a aussi identifié certaines limites du processus d'audit externe et recommandé de prendre des mesures pour assurer l'efficacité du mécanisme en choisissant un second cabinet d'audit expérimenté pour mener conjointement les audits externes, ce qui a été fait en 2015.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

34. La croissance du Bénin s'est certes accélérée, mais, pour réduire la pauvreté, il faut qu'elle soit plus forte, durable et plus inclusive. Ce renforcement de la croissance a contribué à une certaine amélioration des indicateurs du développement humain, mais la pauvreté reste élevée. Celle-ci ne diminuera durablement que si le secteur privé crée des emplois pour les jeunes et une population sans cesse croissante. Le taux de change réel se révèle légèrement surévalué et il convient de continuer d'améliorer les indicateurs de compétitivité au sens large.

35. L'allègement de la dette et le faible niveau des déficits budgétaires ont permis de libérer un certain espace pour l'investissement, pour lequel une approche plus graduelle est toutefois recommandée afin d'en assurer la qualité, de préserver des volants de sécurité confortables contre les risques de surendettement et de réduire au minimum les risques financiers. Du fait de l'accélération prévue de l'investissement, le Bénin se rapproche d'un risque modéré de surendettement, ce qui fait ressortir la nécessité d'utiliser judicieusement l'espace budgétaire. Cela nécessite d'exécuter plus vigoureusement les réformes cruciales de la GFP et du climat des affaires pour que cette politique ambitieuse d'investissement se traduise par une croissance plus forte. En particulier, il est essentiel d'engager des actions dynamiques pour renforcer la gouvernance. L'établissement d'un ordre de priorité pour les dépenses dans le contexte de la GFP renforcée aiderait à créer un espace budgétaire supplémentaire. La forte progression des émissions de titres d'État, que devrait amplifier la récente intention des autorités de remplacer les remboursements de dettes bancaires par un montant élevé d'obligations régionales, est coûteuse, contredit leur intention d'améliorer le climat des affaires et accroît les risques macrofinanciers étant donné le volume déjà élevé des engagements souverains des banques.

36. Une mobilisation plus forte des recettes réduirait, à court terme, la dépendance à l'égard d'un financement bancaire intérieur coûteux et, à moyen terme, faciliterait un rééquilibrage des finances publiques. À cet égard, il convient de consolider et de renforcer les améliorations apportées à la réforme de la gestion des douanes amorcée dans le cadre du dernier programme appuyé par la FEC. Le projet de réforme de l'administration des impôts attendu depuis longtemps est capital pour que les recettes intérieures compensent progressivement des recettes

douanières en recul et volatiles. Une meilleure coordination entre le fisc et les douanes est, sur le plan technique, facilement réalisable pour améliorer les résultats des recettes à court terme.

37. Les autorités doivent exécutent plus énergiquement les réformes structurelles du secteur bancaire pour mieux accompagner la croissance. La poursuite de l'amélioration du climat des affaires et le règlement en temps et en heure des obligations de l'État envers les banques et les entreprises privées devraient être le point de départ de la réduction des prêts improductifs dont le volume est élevé. En outre, la correction des asymétries en matière d'information en accélérant la mise en place d'un bureau d'information sur le crédit et en réorganisant les titres de propriété aiderait beaucoup à améliorer l'inclusion financière et à soutenir l'investissement privé. Le renforcement des réformes judiciaires afin de faciliter l'exécution des contrats est un objectif à long terme, mais crucial.

38. La récente décision du Conseil des Ministres de l'UEMOA de mettre au point un cadre harmonisé pour la résolution des banques offre l'occasion d'imposer une échéance. Le coût budgétaire du placement sous administration provisoire pendant trois ans d'une banque en difficulté fait bien ressortir la nécessité d'un délai contraignant.

39. Certes, les EMF contribuent grandement à l'inclusion financière, mais ces acquis pourraient disparaître si les risques en matière de stabilité se concrétisaient. Il est nécessaire de réduire plus rapidement le nombre élevé d'EMF non autorisés, ainsi que de renforcer le contrôle de ces établissements, pour ne pas compromettre les acquis obtenus dans le domaine de l'inclusion financière.

40. Les données communiquées sont dans l'ensemble suffisantes pour une surveillance normale, mais des progrès restent à faire. De manière plus précise, il conviendrait d'améliorer la qualité et l'actualité des données sur les comptes nationaux et le budget pour mieux éclairer les autorités dans leur prise de décision. Cela nécessite des ressources supplémentaires, surtout pour l'INSAE.

41. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle normal de 12 mois.

Tableau 1. Bénin: principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–20

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
				Prél.			Projections			
(variation annuelle en pourcentage)										
Revenu national										
PIB aux prix courants	6.8	12.4	8.6	5.2	6.0	7.5	7.7	8.1	7.9	8.2
PIB à prix constants	3.0	4.6	6.9	6.5	5.2	5.5	5.5	5.7	5.8	6.0
Déflateur du PIB	3.7	7.4	1.6	-1.3	0.8	1.9	2.1	2.2	2.0	2.1
Indice des prix à la consommation (moyenne)	2.7	6.7	1.0	-1.1	0.5	2.2	2.4	2.6	2.7	2.7
Indice des prix à la consommation (fin de période)	1.8	6.8	-1.8	-0.8	2.3	2.3	2.5	2.7	2.7	2.7
Finances de l'administration centrale										
Total recettes	0.4	19.3	10.1	-1.9	7.1	7.5	7.7	8.7	8.6	8.9
Dépenses et prêts nets	7.5	8.1	16.7	-3.7	26.5	4.8	5.9	7.0	8.2	7.7
Secteur extérieur										
Exportations de biens et services	-4.6	-3.0	27.9	6.3	15.2	5.2	14.7	14.8	12.5	9.6
Importations de biens et services	-4.5	17.1	21.4	7.2	15.4	10.0	10.3	13.8	9.9	10.0
Termes de l'échange (moins = détérioration)	-0.1	0.7	0.7	2.1	6.2	-2.2	-1.9	-1.8	-3.1	-2.1
Taux de change effectif nominal (moins = dépréciation)	1.2	-5.0	3.6	2.7
Taux de change effectif réel (moins = dépréciation)	-0.6	-1.8	1.5	-1.1
(variation en pourcentage de la monnaie au sens large de début de période)										
Monnaie et crédit										
Avoirs intérieurs nets	10.0	4.7	10.6	8.4	9.3	8.5
Crédit intérieur	12.8	4.4	16.5	0.4	8.6	8.5
Créances nettes sur l'administration centrale	6.5	-0.9	0.9	1.7	5.0	3.7
Crédit au secteur privé	6.0	5.0	15.6	-1.2	3.6	4.8
Monnaie au sens large (M2)	9.1	9.0	17.3	16.7	12.5	14.6
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Comptes nationaux										
Investissement brut	24.1	22.7	28.5	25.0	27.5	28.5	27.7	27.8	27.9	27.8
Investissement public	6.1	5.2	6.4	5.3	7.8	7.1	6.6	6.4	6.4	6.4
Investissement privé ¹	18.0	17.4	22.1	19.7	19.7	21.3	21.1	21.4	21.5	21.4
Épargne intérieure brute	14.0	9.2	14.3	10.4	11.6	11.4	11.0	10.3	10.6	10.1
Épargne publique	2.4	3.1	3.6	2.1	1.4	1.3	1.1	1.2	1.3	1.5
Épargne privée	11.6	6.1	10.7	8.3	10.3	10.1	9.9	9.1	9.3	8.6
Épargne nationale brute	16.8	13.2	19.0	15.6	16.5	17.0	16.8	16.9	17.4	17.4
Consommation	86.0	90.8	85.7	89.6	88.4	88.6	89.0	89.7	89.4	89.9
Consommation publique	12.3	12.4	12.3	12.6	13.0	12.7	12.9	12.9	12.9	12.9
Consommation privée	73.7	78.4	73.4	77.0	75.3	75.9	76.1	76.8	76.5	77.0
Finances de l'administration centrale										
Recettes totales	16.4	17.4	17.7	16.5	16.7	16.7	16.7	16.8	16.9	17.0
Dépenses et prêts nets	20.5	19.7	21.1	19.4	23.1	22.5	22.2	21.9	22.0	21.9
Solde primaire ²	-3.6	-1.7	-3.0	-2.5	-5.6	-4.7	-4.4	-4.0	-3.9	-3.6
Solde primaire de base ³	-0.1	0.6	1.1	0.0	-2.7	-1.5	-1.7	-1.4	-1.2	-1.0
Déficit budgétaire global (base ordonnancements, hors dons)	-4.0	-2.2	-3.5	-2.9	-6.4	-5.9	-5.5	-5.2	-5.1	-4.9
Déficit budgétaire global (base caisse, dons exclus)	-4.6	-2.4	-3.3	-3.5	-6.7	-6.0	-5.5	-5.2	-5.1	-4.9
Service de la dette (pourcentage des recettes)	5.4	6.7	6.1	6.0	10.2	10.4	10.7	11.2	11.4	11.5
Dette publique totale	29.9	26.8	25.4	30.9	35.1	37.0	38.0	39.4	40.7	41.5
Secteur extérieur										
Balance des biens et services	-10.1	-13.4	-14.2	-14.6	-15.9	-17.1	-16.8	-17.5	-17.3	-17.7
Solde des transactions courantes (dons inclus)	-7.3	-9.5	-9.5	-9.3	-11.0	-11.4	-10.9	-10.8	-10.5	-10.4
Solde des transactions courantes (dons exclus)	-7.6	-10.3	-9.8	-9.5	-11.0	-11.4	-11.1	-11.0	-10.7	-10.5
Balancedes paiements globale	-4.1	-2.6	-0.7	1.0	-1.7	-0.6	-0.3	0.1	0.5	0.8
Ratio service de la dette/exportations	4.4	6.3	5.2	5.0	6.6	5.7	5.0	5.0	4.6	4.3
Ratio dette/PIB (post-IADM)	16.6	15.4	16.8	20.1	20.4	20.4	20.4	20.2	20.1	20.0
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	3,687	4,144	4,501	4,734	5,018	5,394	5,808	6,278	6,776	7,334
Taux de change FCFA/dollar (moyenne période)	471.4	510.2	493.9	493.6	589.6	586.8
Total dette secteur public non financier ⁴	37.6	39.2	41.1	42.8	44.1
Total investissement secteur public non financier ⁵	8.9	8.0	7.7	7.6	7.3
Population (en millions)	9.8	10.1	10.3	10.6	10.9	11.1	11.4	11.7	11.9	12.2
PIB nominal par habitant (dollars)	800	808	883	905	784	826	878	937	997	1,055

Sources : autorités béninoises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Y compris investissements hors budget exécutés par des entreprises publiques non financières.² Total recettes moins dépenses primaires courante, dépenses en capital et prêts nets.³ Total recettes moins dépenses primaires courante et dépenses en capital financées sur ressources intérieures.⁴ Les données comprennent les projections de dette de l'administration centrale et de nouveaux emprunts du secteur public non financier pour les infrastructures à partir de 2016.⁵ Les données comprennent les investissements de l'administration centrale et les investissements du secteur public financier qui ne figurent pas au budget de l'État.

Tableau 2a. Bénin: opérations consolidées de l'État, 2011–20

	2011	2012	2013	2014	2015		2016		2017	2018	2019	2020
					Budget	Proj.	Budget	Proj.				
	(milliards FCFA)											
Recettes totales	605.6	722.5	795.5	780.8	838.2	836.4	896.3	899.4	968.4	1053.0	1143.4	1244.8
Recettes fiscales	534.7	598.2	668.2	701.2	726.6	736.2	792.4	792.5	853.3	928.6	1009.1	1099.5
Taxes sur le commerce extérieur	261.2	318.1	371.6	362.1	360.4	370.0	397.7	397.7	428.3	462.9	499.6	540.8
Fiscalité directe et indirecte	273.5	280.1	296.5	339.1	366.2	366.2	394.7	394.7	425.0	465.7	509.4	558.7
Recettes non fiscales	70.9	124.4	127.3	79.5	111.6	100.2	103.9	106.9	115.1	124.4	134.3	145.3
Dépenses totales et prêts nets	754.7	815.7	952.0	916.5	1151.0	1159.7	1196.5	1214.9	1287.0	1376.9	1490.1	1604.4
Dépenses courantes	515.6	592.5	632.8	683.4	758.5	767.2	800.5	830.1	903.6	977.1	1057.3	1136.0
Dépenses courantes primaires	500.7	569.3	612.9	665.1	716.6	725.3	736.2	765.8	838.7	903.3	971.6	1037.7
Masse salariale	253.2	279.4	300.3	317.4	326.0	332.0	331.4	356.9	384.3	415.4	448.3	485.2
Retraites et bourses d'études	48.7	55.5	61.2	67.5	71.0	71.0	83.1	83.1	88.0	92.9	98.3	94.0
Transferts courants	109.5	124.5	132.3	176.4	196.3	199.0	202.6	202.5	233.7	251.5	270.2	290.8
<i>dont : subventions à la filière coton</i>				30.0	...	23.6	...	22.2	35.8	39.4	42.9	46.7
<i>dont : subventions au secteur énergétique</i>				19.7	...	17.0	22.0	22.0	22.0	22.0
Dépenses en biens et services	89.3	110.0	119.0	103.9	123.3	123.3	119.1	123.3	132.8	143.5	154.9	167.6
Intérêts	14.9	23.1	19.9	18.3	41.9	41.9	64.3	64.3	65.0	73.7	85.7	98.4
Dettes intérieures	7.1	12.5	10.1	8.1	26.4	26.4	40.2	40.2	49.3	56.4	66.5	77.1
Dettes extérieures	7.8	10.6	9.8	10.3	15.5	15.5	24.1	24.1	15.6	17.3	19.2	21.3
Dépenses d'équipement et prêts nets	239.1	223.3	319.2	233.1	392.5	392.5	396.0	384.8	383.3	399.9	432.8	468.4
Dépenses d'équipement	226.6	217.3	288.1	249.6	392.5	392.5	396.0	384.8	383.3	399.9	432.8	468.4
Financées sur ressources intérieures	107.5	129.6	133.8	114.6	245.0	245.0	214.1	215.2	226.0	236.1	256.0	277.0
Financées sur ressources extérieures	119.1	87.7	154.3	135.1	147.5	147.5	181.9	169.6	157.4	163.8	176.8	191.4
Prêts nets	12.5	6.0	31.2	-16.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base ordonnancements, hors dons)	-149.1	-93.2	-156.5	-135.8	-312.9	-323.3	-300.2	-315.6	-318.5	-323.9	-346.8	-359.6
<i>Solde primaire</i> ¹	-134.2	-70.1	-136.6	-117.5	-270.9	-281.4	-235.9	-251.3	-253.6	-250.2	-261.0	-261.2
<i>Solde primaire de base</i> ²	-2.6	23.6	48.8	1.1	-123.4	-133.8	-54.0	-81.7	-96.2	-86.4	-84.2	-69.9
Variation des arriérés	-11.6	-12.2	-7.2	-2.4	-10.4	-10.4	-10.0	-10.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes extérieures	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes intérieures (nette)	-11.6	-12.2	-7.2	-2.4	-10.4	-10.4	-10.0	-10.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Reste-à-payer ³	-7.8	5.3	13.0	-28.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse, dons exclus)	-168.5	-100.2	-150.7	-166.2	-323.3	-333.7	-310.2	-325.6	-318.5	-323.9	-346.8	-359.6
Financement	166.2	100.2	150.7	166.2	323.3	333.7	310.2	325.6	318.5	323.9	346.8	359.6
Financement intérieur	54.7	6.0	-25.5	39.8	217.2	215.9	113.3	191.3	167.0	168.2	177.9	176.8
Financement bancaire	100.4	-9.9	15.2	33.6	8.3	117.0	77.7	97.6	58.9	105.4	110.1	103.5
Utilisation nette de ressources du FMI	18.2	16.1	7.5	5.1	-4.4	-2.0	-6.6	-6.6	-9.8	-12.3	-12.1	-11.3
Décaissements	18.3	16.4	7.9	7.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements	-0.1	-0.3	-0.4	-2.8	-4.4	-2.0	-6.6	-6.6	-9.8	-12.3	-12.1	-11.3
Autres	82.2	-26.0	7.7	28.5	12.7	119.0	84.3	104.2	68.7	117.7	122.3	114.8
Financement non bancaire	-45.7	15.8	-40.7	6.1	209.0	98.9	86.0	93.7	108.1	62.8	67.8	73.3
Privatisations	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0
Restructurations	-30.5	-11.2	-15.8	-8.7	-15.0	-10.2	-10.2	-10.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	-15.2	27.1	-24.9	14.8	224.0	109.1	-3.8	53.9	58.1	62.8	67.8	73.3
Financement extérieur	111.5	94.2	176.2	126.5	106.0	117.8	146.5	134.2	151.6	155.7	168.9	182.8
Financement projets	119.1	87.7	154.3	135.1	147.5	147.5	181.9	169.6	157.4	163.8	176.8	191.4
Dons	76.8	43.4	28.1	35.9	42.6	42.6	91.0	65.3	44.9	48.5	52.4	56.7
Prêts	42.3	44.3	126.2	99.2	104.9	104.9	90.9	104.3	112.5	115.3	124.4	134.7
Amortissement exigible	-17.9	-25.0	-28.2	-26.6	-41.5	-41.5	-47.1	-47.1	-29.0	-31.9	-32.3	-33.5
Aide budgétaire	10.3	31.5	50.1	18.0	0.0	11.8	11.7	11.7	23.2	23.9	24.4	24.9
Écart statistique	2.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
PIB (milliards FCFA)	3,687	4,144	4,501	4,734	...	5,018	...	5,394	5,808	6,278	6,776	7,334
Investissement du secteur public non financier								97.2	82.8	82.0	81.2	67.1

Sources : autorités béninoises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Recettes totales moins dépenses courantes primaires, dépenses d'équipement et prêts nets.² Recettes totales moins dépenses courantes primaires et dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures.³ Variation nette du stock des ordonnancements dont le paiement a été reporté sur l'exercice suivant.

Tableau 3. Bénin: opérations consolidées de l'État, 2011–20
(en pourcentage du PIB)

	2011	2012	2013	2014		2015		2016		2017	2018	2019	2020
				Prél.	Budget	Proj.	Budget	Proj.	Projections				
(pourcentage du PIB)													
Recettes totales	16.4	17.4	17.7	16.5	16.7	16.7	16.6	16.7	16.7	16.8	16.9	17.0	17.0
Recettes fiscales	14.5	14.4	14.8	14.8	14.5	14.7	14.7	14.7	14.7	14.8	14.9	15.0	15.0
Taxes sur le commerce extérieur	7.1	7.7	8.3	7.6	7.2	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4
Fiscalité directe et indirecte	7.4	6.8	6.6	7.2	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.4	7.5	7.6	7.6
Recettes non fiscales	1.9	3.0	2.8	1.7	2.2	2.0	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Dépenses totales et prêts nets	20.5	19.7	21.1	19.4	22.9	23.1	22.2	22.5	22.2	21.9	22.0	21.9	21.9
Dépenses courantes	14.0	14.3	14.1	14.4	15.1	15.3	14.8	15.4	15.6	15.6	15.6	15.5	15.5
Dépenses courantes primaires	13.6	13.7	13.6	14.0	14.3	14.5	13.6	14.2	14.4	14.4	14.3	14.1	14.1
Masse salariale	6.9	6.7	6.7	6.7	6.5	6.6	6.1	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6
Retraites et bourses d'études	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.3	1.3
Transferts courants	3.0	3.0	2.9	3.7	3.9	4.0	3.8	3.8	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Dépenses en biens et services	2.4	2.7	2.6	2.2	2.5	2.5	2.2	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Intérêts	0.4	0.6	0.4	0.4	0.8	0.8	1.2	1.2	1.1	1.2	1.3	1.3	1.3
Dettes intérieures	0.2	0.3	0.2	0.2	0.5	0.5	0.7	0.7	0.8	0.9	1.0	1.1	1.1
Dettes extérieures	0.2	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Dépenses d'équipement et prêts nets	6.5	5.4	7.1	4.9	7.8	7.8	7.3	7.1	6.6	6.4	6.4	6.4	6.4
Dépenses d'équipement	6.1	5.2	6.4	5.3	7.8	7.8	7.3	7.1	6.6	6.4	6.4	6.4	6.4
Financées sur ressources intérieures	2.9	3.1	3.0	2.4	4.9	4.9	4.0	4.0	3.9	3.8	3.8	3.8	3.8
Financées sur ressources extérieures	3.2	2.1	3.4	2.9	2.9	2.9	3.4	3.1	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6
Prêts nets (moins = remboursement)	0.3	0.1	0.7	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base ordonnancements, hors dons)	-4.0	-2.2	-3.5	-2.9	-6.2	-6.4	-5.6	-5.9	-5.5	-5.2	-5.1	-4.9	-4.9
<i>Solde primaire</i> ¹	-3.6	-1.7	-3.0	-2.5	-5.4	-5.6	-4.4	-4.7	-4.4	-4.0	-3.9	-3.6	-3.6
<i>Solde primaire de base</i> ²	-0.1	0.6	1.1	0.0	-2.5	-2.7	-1.0	-1.5	-1.7	-1.4	-1.2	-1.0	-1.0
Variation des arriérés	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes extérieures	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes intérieures (nette)	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Reste-à-payer ³	-0.2	0.1	0.3	-0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse, dons exclus)	-4.6	-2.4	-3.3	-3.5	-6.4	-6.7	-5.8	-6.0	-5.5	-5.2	-5.1	-4.9	-4.9
Financement	4.5	2.4	3.3	3.5	6.4	6.7	5.8	6.0	5.5	5.2	5.1	4.9	4.9
Financement intérieur	1.5	0.1	-0.6	0.8	4.3	4.3	2.1	3.5	2.9	2.7	2.6	2.4	2.4
Financement bancaire	2.7	-0.2	0.3	0.7	0.2	2.3	1.4	1.8	1.0	1.7	1.6	1.4	1.4
Utilisation nette de ressources du FMI	0.5	0.4	0.2	0.1	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Autres	2.2	-0.6	0.2	0.6	0.3	2.4	1.6	1.9	1.2	1.9	1.8	1.6	1.6
Financement non bancaire	-1.2	0.4	-0.9	0.1	4.2	2.0	1.6	1.7	1.9	1.0	1.0	1.0	1.0
Privatisations	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.9	0.9	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Restructurations	-0.8	-0.3	-0.4	-0.2	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	-0.4	0.7	-0.6	0.3	4.5	2.2	-0.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Financement extérieur	3.0	2.3	3.9	2.7	2.1	2.3	2.7	2.5	2.6	2.5	2.5	2.5	2.5
Financement projets	3.2	2.1	3.4	2.9	2.9	2.9	3.4	3.1	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6
Dons	2.1	1.0	0.6	0.8	0.8	0.8	1.7	1.2	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Prêts	1.1	1.1	2.8	2.1	2.1	2.1	1.7	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8
Amortissement exigible	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6	-0.8	-0.8	-0.9	-0.9	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
Aide budgétaire	0.3	0.8	1.1	0.4	0.0	0.2	0.2	0.2	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3
Écart statistique	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>													
Total recettes et dons	18.8	19.2	18.6	17.4	17.6	17.5	18.6	17.9	17.6	17.7	17.8	17.9	17.9
Recettes	16.4	17.4	17.7	16.5	16.7	16.7	16.6	16.7	16.7	16.8	16.9	17.0	17.0
Dons	2.4	1.8	0.9	0.9	0.8	0.8	2.0	1.2	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9
Total décaissement de prêts	1.1	1.1	3.6	2.3	2.1	2.3	1.8	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0
Solde global dons compris (base ordonnancements)	-1.7	-0.4	-2.6	-1.9	-5.4	-5.6	-3.6	-4.6	-4.5	-4.2	-4.2	-4.0	-4.0
Total dette secteur public non financier ⁴							...	37.6	39.2	41.1	42.8	44.1	44.1
Total investissement secteur public non financier ⁵								1.8	1.4	1.3	1.2	0.9	0.9
PIB (milliards FCFA, annuel)	3,687	4,144	4,501	4,734	5,018	5,018	5,394	5,394	5,808	6,278	6,776	7,334	7,334

Sources : autorités béninoises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Recettes totales moins dépenses courantes primaires, dépenses d'équipement et prêts nets.

² Recettes totales moins dépenses courantes primaires et dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures.

³ Variation nette du stock des ordonnancements dont le paiement a été reporté sur l'exercice suivant.

⁴ Les données comprennent la dette projetée de l'État et les nouveaux emprunts du secteur public non financier pour les infrastructures à compter de 2016.

⁵ Les données comprennent l'investissement du secteur public non financier hors budget à compter de 2016.

Tableau 4. Bénin: balance des paiements, 2011–20

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
			Prél.	Projections						
	(milliards FCFA)									
Solde des transactions courantes	-268.7	-393.8	-426.5	-442.4	-551.8	-617.2	-634.6	-679.0	-709.7	-760.2
Hors dons d'appui budgétaire	-279.0	-425.3	-439.3	-450.5	-551.8	-617.2	-646.2	-690.9	-721.9	-772.4
Balance des biens et services	-373.7	-555.6	-637.3	-690.2	-798.0	-920.0	-972.9	-1096.8	-1172.7	-1296.2
Crédit	588.3	570.8	730.4	776.2	894.5	941.1	1079.8	1239.2	1394.7	1527.9
Débit	-962.1	-1126.5	-1367.7	-1466.4	-1692.5	-1861.1	-2052.8	-2336.0	-2567.3	-2824.1
Balance commerciale ¹	-363.9	-538.2	-544.2	-477.8	-568.1	-657.7	-665.5	-691.1	-747.0	-842.4
Exportations, f.à.b.	360.4	289.5	447.6	574.7	620.6	663.6	772.8	957.8	1065.3	1152.7
Coton et produits textiles	56.8	85.5	128.9	154.4	165.3	166.9	188.8	219.3	240.5	264.3
Autres	303.6	204.0	318.7	420.3	455.3	496.7	584.0	738.6	824.8	888.4
Importations, f.à.b. ⁴	-724.3	-827.7	-991.7	-1052.5	-1188.7	-1321.3	-1438.3	-1649.0	-1812.3	-1995.1
Services (net)	-9.8	-17.4	-93.2	-212.4	-229.9	-262.3	-307.4	-405.6	-425.6	-453.8
Crédit	227.9	281.3	282.8	201.5	273.9	277.5	307.1	281.4	329.4	375.2
Débit	-237.8	-298.7	-376.0	-413.9	-503.8	-539.8	-614.5	-687.0	-755.0	-829.0
Revenu (net)	-7.3	-15.4	2.7	-8.1	-16.0	-27.7	-22.9	-28.7	-35.4	-36.8
dont : intérêts exigible sur la dette de l'État	-7.8	-10.6	-9.8	-10.3	-15.5	-24.1	-15.6	-17.3	-19.2	-21.3
Transferts courants (net)	112.3	177.3	208.1	256.0	262.2	330.5	361.2	446.5	498.3	572.8
Transferts privés sans contrepartie	51.8	70.5	86.6	135.2	149.3	164.8	181.9	200.8	250.3	322.7
Transferts publics courants	60.6	106.8	121.5	120.8	113.0	165.7	179.2	245.6	248.0	250.2
dont : dons d'appui budgétaire	10.3	31.5	12.8	8.2	0.0	0.0	11.6	11.9	12.2	12.2
Compte de capital et financier	37.6	125.9	180.6	491.9	468.1	587.5	615.4	683.2	742.5	819.0
Compte de capital	76.8	43.4	28.1	35.9	42.6	65.3	44.9	48.5	52.4	56.5
Compte financier	-39.2	82.4	152.4	456.0	425.5	522.2	570.5	634.7	690.1	762.4
Capitaux publics à moyen et long terme	28.3	23.2	139.3	86.4	79.2	73.0	99.1	99.3	108.3	117.0
Décaissements	46.3	48.3	167.4	113.1	120.7	120.1	128.1	131.2	140.6	150.5
Prêts projets	46.3	48.3	130.2	103.2	108.9	108.3	116.5	119.3	128.4	138.3
dont : prêts projets contractés par l'adm. centr.	42.3	44.3	126.2	99.2	104.9	104.3	112.5	115.3	124.4	134.7
Prêts programme (aide budgétaire)	0.0	0.0	37.3	9.8	11.8	11.7	11.6	11.9	12.2	12.2
Amortissement exigible	-17.9	-25.0	-28.2	-26.6	-41.5	-47.1	-29.0	-31.9	-32.3	-33.5
Investissement direct étranger	47.9	107.5	149.0	171.0	181.3	243.8	269.0	301.7	325.6	355.9
Investissement de portefeuille	27.9	35.2	27.6	89.2	89.8	116.6	125.5	135.7	146.4	158.5
Autres capitaux privés à moyen et long terme	-5.7	74.6	-41.2	125.9	120.1	129.1	125.1	136.6	147.5	167.6
Banques créatrices de monnaie	-140.8	-175.7	-148.3	-117.4	-158.1	-190.1	-204.7	-221.3	-238.8	-258.5
Allocation de DTS	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Capitaux à court terme	3.1	17.7	26.0	100.9	113.1	149.8	156.5	182.7	201.1	222.0
Erreurs et omissions	78.5	159.9	213.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Balance globale des paiements	-152.6	-108.0	-32.8	49.5	-83.6	-29.8	-19.2	4.2	32.8	58.8
Variation des avoirs extérieurs nets, BCEAO (- = augm.)	152.6	108.0	32.8	-49.5	83.6	29.8	19.2	-4.2	-32.8	-58.8
	(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
<i>Pour mémoire :</i>										
Solde des transactions courantes (dons aide budgétaire inclus)	-7.3	-9.5	-9.5	-9.3	-11.0	-11.4	-10.9	-10.8	-10.5	-10.4
Solde des transactions courantes (dons aide budgétaire exclus)	-7.6	-10.3	-9.8	-9.5	-11.0	-11.4	-11.1	-11.0	-10.7	-10.5
Balance des biens et services	-10.1	-13.4	-14.2	-14.6	-15.9	-17.1	-16.8	-17.5	-17.3	-17.7
Balance commerciale	-9.9	-13.0	-12.1	-10.1	-11.3	-12.2	-11.5	-11.0	-11.0	-11.5
Exportations	9.8	7.0	9.9	12.1	12.4	12.3	13.3	15.3	15.7	15.7
Importations	-19.6	-20.0	-22.0	-22.2	-23.7	-24.5	-24.8	-26.3	-26.7	-27.2
Revenus et transferts courants (nets)	2.8	3.9	4.7	5.2	4.9	5.6	5.8	6.7	6.8	7.3
Compte de capital	2.1	1.0	0.6	0.8	0.8	1.2	0.8	0.8	0.8	0.8
Compte financier	-1.1	2.0	3.4	9.6	8.5	9.7	9.8	10.1	10.2	10.4
Solde global	-4.1	-2.6	-0.7	1.0	-1.7	-0.6	-0.3	0.1	0.5	0.8
Prix international de coton (Index "A" Cotlook, cents/livre)	154.6	89.2	90.4	83.1	68.6	66.2	66.0	65.7	56.9	48.6
Prix international de pétrole (dollars/baril)	104.0	105.0	104.1	96.2	51.6	50.4	55.4	59.8	62.2	63.0
PIB (en milliards FCFA)	3,687	4,144	4,501	4,734	5,018	5,394	5,808	6,278	6,776	7,334

Sources : autorités béninoises; estimations et projections des services du FMI.

Note: ... = non disponible.

¹ À l'exclusion des réexportations et des importations à réexporter.

Tableau 5. Bénin: situation monétaire, 2012–16

	2012	2013	2014				2015				2016
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
			Est.				Prél.	Prél.	Proj.	Proj.	
(milliards FCFA)											
Avoirs extérieurs nets	836.9	952.3	1041.6	1054.4	1232.5	1119.3	1137.6	1153.3	1201.0	1194.7	1356.0
Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	290.7	257.8	317.5	371.8	454.3	307.3	398.0	322.1	325.3	224.7	195.9
Banques	546.2	694.5	724.0	682.6	778.2	812.0	739.6	831.3	875.7	970.0	1160.1
Avoirs intérieurs nets	883.1	1064.8	1047.7	1160.2	1046.5	1234.2	1236.1	1267.5	1421.4	1452.3	1677.1
Crédit intérieur	1019.0	1302.5	1325.7	1399.8	1271.7	1311.4	1315.7	1328.6	1482.6	1513.5	1738.3
Créances nettes sur l'administration centrale	68.9	84.2	106.1	61.7	83.5	117.8	99.2	180.9	199.7	234.8	332.4
Crédit au secteur non public ¹	950.1	1218.3	1219.6	1338.1	1188.2	1193.6	1216.5	1147.7	1221.7	1278.6	1405.9
dont : crédit au secteur privé	924.4	1022.6	1055.9	1116.2	1094.4	1084.3	1096.4	1096.6	1121.2	1170.4	1266.8
Autres postes (net)	-135.9	-237.6	-278.1	-239.6	-225.3	-77.2	-79.6	-61.2	-61.2	-61.2	-61.2
Masse monétaire large (M2)	1720.0	2017.1	2089.3	2214.6	2279.0	2353.5	2373.8	2420.8	2449.5	2647.0	3033.1
Monnaie fiduciaire	405.0	505.3	544.1	567.6	602.2	629.2	660.7	631.0	643.2	745.2	888.9
Dépôts bancaires	1310.1	1502.7	1534.6	1636.6	1666.7	1715.9	1703.9	1779.5	1796.1	1894.3	2136.7
Dépôts aux comptes chèques postaux	4.9	9.1	10.6	10.4	10.1	8.5	9.2	10.3	10.2	7.5	7.5
(variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période, sauf indication contraire)											
Avoirs extérieurs nets	4.3	6.7	4.4	5.1	13.9	8.3	0.8	1.4	3.5	3.2	6.1
Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	-6.8	-1.9	3.0	5.7	9.7	2.5	3.9	0.6	0.8	-3.5	-1.1
Banques	11.1	8.6	1.5	-0.6	4.1	5.8	-3.1	0.8	2.7	6.7	7.2
Avoirs intérieurs nets	4.7	10.6	-0.8	4.7	-0.9	8.4	0.0	0.0	0.0	9.3	8.5
Crédit intérieur	4.4	16.5	-0.8	4.8	-1.5	0.4	0.1	1.4	8.0	8.6	8.5
Créances nettes sur l'administration centrale	-0.9	0.9	1.1	-1.1	0.0	1.7	0.0	0.0	0.0	5.0	3.7
Crédit au secteur non public ¹	5.0	15.6	0.1	5.9	-1.5	-1.2	0.2	0.7	7.3	3.6	4.8
Autres postes (net)	0.3	-5.9	-2.0	-0.1	0.6	8.0	0.5	-2.5	-0.4	0.7	0.0
Monnaie au sens large (M2)	9.0	17.3	3.6	9.8	13.0	16.7	0.9	2.9	4.1	12.5	14.6
Monnaie fiduciaire	1.7	5.8	1.9	3.1	4.8	6.1	7.7	0.1	0.6	4.9	5.4
Dépôts bancaires	7.5	11.2	1.6	6.6	8.1	10.6	10.0	2.7	3.4	7.6	9.2
Dépôts aux comptes chèques postaux	-0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>											
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large	2.5	2.4	2.2	2.0	1.9
Monnaie au sens large en pourcentage du PIB	41.5	44.8	49.7	52.8	56.2
Crédit to the nongovernment sector, ¹ (year-on-year change in percent)	9.7	28.2	19.1	26.1	14.4	-2.0	9.5	-14.2	2.8	7.1	9.9
Crédit au secteur non public (variation en glissement annuel en pourcentage)	9.4	10.6	7.0	18.9	14.4	6.0	3.8	-1.8	2.5	7.9	8.2
PIB nominal (en milliards FCFA, annuel)	4,144	4,501	4,734	5,018	5,394
Croissance du PIB nominal (variation annuelle en pourcentage)	12.4	8.6	5.2	6.0	7.5

Source : BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

Note: ... = non disponible.

¹ Comprend le crédit au secteur privé et au reste du secteur public non financier.

Tableau 6. Bénin: indicateurs de stabilité financière, 2011–15

	2011	2012	2013	2013	2013	2014	2014	2014	2015	2015
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Déc.	Mars	Juin	Déc.	Mars	Juin
	Préliminaire									
(en pourcentage, sauf indication contraire)										
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques	10.3	10.2	10.2	8.7	8.6	8.8	8.3	8.6	8.2	8.8
Fonds propres de base/actifs pondérés des risques ¹	9.8	9.0	8.5	7.2	6.3	6.8	6.2	6.8	6.5	7.1
Provisions/actifs pondérés des risques	10.1	8.3	9.4	9.0	12.3	11.8	10.8	12.6	12.2	12.7
Fonds propres/total des actifs	5.4	5.6	5.6	4.7	4.0	4.2	4.1	3.9	3.8	3.8
Composition et qualité des actifs										
Total prêts/total actifs	50.7	47.4	48.7	47.1	46.6	47.6	47.3	46.1	47.2	45.1
Concentration: crédit aux 5 plus gros emprunteurs	60.3	53.2	41.8	46.4	66.8	207.6	148.3	207.6	148.3	...
Crédit par secteur²										
Agriculture, forêts et pêche	2.7	2.1	2.4	2.1	1.4	1.9	2.4	1.6	1.7	1.9
Industries extractives	0.5	0.7	0.6	0.6	1.7	1.4	1.3	1.8	1.7	1.9
Secteur manufacturier	8.3	10.1	9.8	9.6	11.2	9.4	9.8	11.7	13.4	14.5
Electricité, eau et gaz	0.3	2.8	1.4	2.8	3.3	2.8	2.4	2.5	1.6	2.0
Bâtiment et travaux publics	7.2	7.5	8.5	9.0	9.4	9.0	10.2	12.0	14.3	14.6
Commerce, restaurants et hôtels	38.9	40.2	42.8	41.5	36.9	37.3	38.1	34.4	32.8	32.4
Transports et communications	9.8	10.3	9.4	9.1	9.6	8.9	8.8	7.5	6.5	6.4
Services financiers et aux entreprises	4.5	5.7	5.0	4.3	5.2	6.0	6.2	5.6	4.7	5.3
Autres services	27.8	20.6	20.1	21.0	20.8	23.4	20.9	22.8	23.3	21.1
Prêts improductifs										
Prêts improductifs bruts/total prêts	15.6	18.6	19.9	21.0	21.3	22.2	21.5	21.9	21.5	21.5
Taux de provisionnement	61.0	46.8	47.7	44.6	50.6	46.8	46.1	50.1	50.3	50.3
Prêts improductifs nets/total prêts	6.7	10.8	11.5	12.8	12.3	13.2	12.1	12.3	12.0	12.0
Prêts improductifs nets/fonds propres	62.4	92.5	100.8	128.0	155.2	245.9	279.8	245.9	279.8	...
Produit et rentabilité³										
Coût moyen des fonds empruntés	3.1	3.3			3.3			...		
Taux d'intérêt moyen sur emprunts	10.1	9.5			9.1			...		
Marque d'intérêt moyenne ⁴	7.0	6.2			5.8			...		
Rendement après impôts de la moyenne des	1.1	0.4			0.2			...		
Rendement après impôts de la moyenne des	12.8	5.4			2.2			...		
Dépenses hors intérêts/produit net bancaire	61.6	68.5			70.3			...		
Traitements et salaires/produit net bancaire	25.5	28.2			29.8			...		
Liquidity										
Liquidités/total des actifs	28.0	22.9	23.2	22.2	21.9	21.0	21.7
Liquidités/total des dépôts	40.9	35.7	34.5	34.9	34.7	33.0	34.7
Total prêts/total dépôts	81.8	80.7	80.0	81.8	84.1	82.5	85.0	73.6	73.3	73.3
Total dépôts/total engagements	68.5	64.3	67.3	63.6	63.1	63.8	62.5	62.7	61.6	61.6
Dépôts à vue/total engagements ⁵	32.0	27.4	30.1	27.6	26.9	26.1	25.2	26.6	25.3	25.3
Dépôts à terme/total engagements	36.4	36.8	37.2	36.0	36.2	37.7	37.3	36.1	36.2	36.2

Source : BCEAO.

Note: ... = non disponible.

¹ Fonds propres Tier 1.² Les secteurs identifiés représentent au moins 80% du crédit³ Certains éléments de comptabilité disponibles semestriellement.⁴ Hors taxes sur opérations bancaires.⁵ Comptes d'épargne inclus.

Tableau 7. Bénin: objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2015

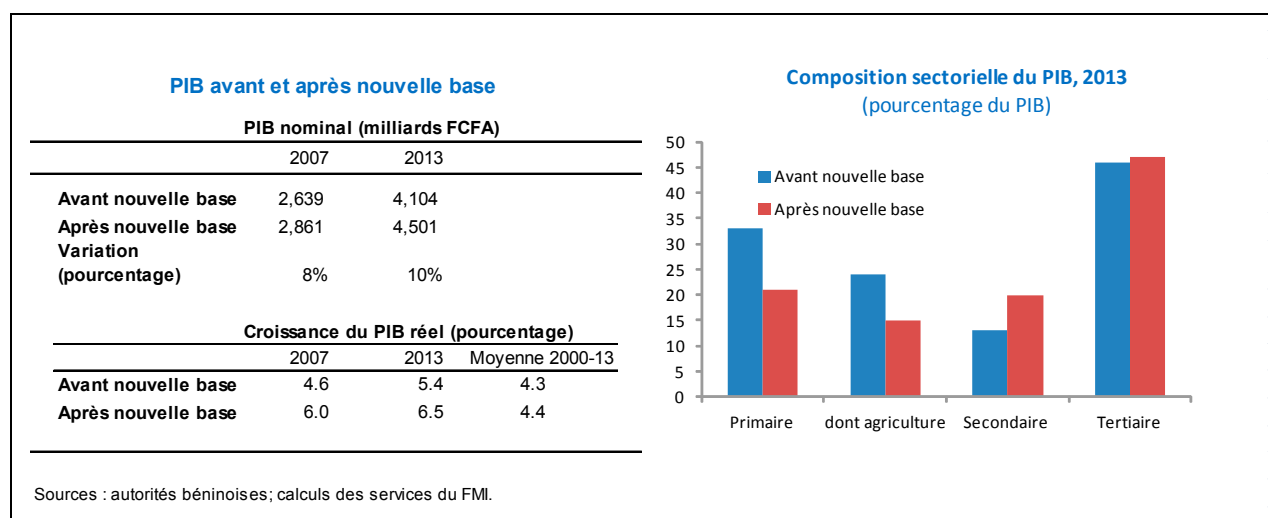
	Année plus lointaine	Année plus proche	Premier	Moyenne 1990–99	Moyenne 2000–09	Dernier	Objectif 2015
Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim							
Cible : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour							
- dont le revenu est inférieur à un dollar par jour (pourcentage)	2003	2011	47.3	...	47.3	51.6	26.7
- en deçà du minimum de consommation d'aliments énergétiques (pourcentage)	1991	2015	28.1	26.8	17.3	7.5	...
Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous							
Cible: D'ici à 2015, donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires							
- Taux net de scolarisation primaire (pourcentage du groupe pertinent)	1990	2012	39.3	53.0	86.1	94.9	100.0
- Pourcentage de la cohorte atteignant la cinquième année	1990	2012	21.5	28.2	64.2	53.2	100.0
- Taux d'alphabétisation des jeunes (pourcentage des 15-24 ans)	1992	2006	39.9	39.9	43.9	42.4	100.0
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes							
Cible : Éliminer les disparités entre les sexes dans le primaire et le secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard							
- Ratio filles/garçons dans le primaire (pourcentage)	1990	2013	0.5	0.6	0.8	0.9	100.0
- Ratio filles/garçons dans le secondaire (pourcentage)	1999	2013	0.5	0.5	0.5	0.7	100.0
- Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national (pourcentage)	1990	2015	2.9	6.1	7.4	8.4	50.0
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile							
Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans							
- Mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances)	1990	2013	179.4	161.3	122.1	85.3	65.0
- Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances)	1990	2013	107.9	98.3	76.9	56.2	35.0
- Vaccination contre la rougeole (pourcentage des enfants de moins de 12 mois)	1990	2013	79.0	68.1	66.6	63.0	100.0
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle							
Cible : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle							
- Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100.000 naissances vivantes)	1990	2013	600.0	560.0	455.0	340.0	125.0
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies							
Cible : D'ici à 2015, enrayer et commencer à inverser la propagation du VIH/sida							
- Prévalence du VIH/sida	1990	2013	0.2	0.9	1.4	1.1	<2
Cible : D'ici à 2015, maîtriser et commencer à inverser l'incidence du paludisme et d'autres maladies graves							
- Incidence de la tuberculose (pour 100.000)	1990	2013	127.0	104.3	75.6	70.0	...
Objectif 7. Assurer un environnement durable							
Cible : D'ici à 2015, réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable							
- Accès à une source d'eau potable améliorée (pourcentage de la population)	1990	2015	57.0	61.2	69.9	78.0	100.0
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement							
Cible : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous							
- Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 100 habitants)	1990	2014	0.0	0.0	15.3	101.7	50.0

Sources : autorités béninoises; estimations et projections des Nations Unies.

Annexe I. Nouvelle base des comptes nationaux

En 2015, l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique du Bénin (INSAE) a publié des comptes nationaux établis sur une nouvelle base, faisant passer l'année de référence de 1985 à 2007. Les chiffres recalculés montrent qu'en 2013, le PIB nominal dépassait de 10 % le chiffre initialement obtenu. En moyenne, la croissance annuelle du PIB réel a été supérieure de 0,1 point de pourcentage en 2000–2013. À titre de comparaison, l'augmentation moyenne du PIB de cinq pays d'AfSS ayant changé de base durant les trois dernières années était de l'ordre de 60 %¹.

Les séries de PIB nouvelle base traduisent une amélioration de la méthodologie et des données source, ainsi que les mutations structurelles de l'économie entre 1985 et 2007. Elles rendent mieux compte de l'agriculture, du secteur informel et des activités de services, tandis que la couverture du secteur secondaire a été étendue à l'agroalimentaire et à la production d'énergie. En conséquence, les nouveaux chiffres pour 2013 font ressortir un certain basculement du secteur primaire vers le secteur secondaire, tandis que le poids du secteur tertiaire augmente légèrement.



¹ Kenya, Nigéria, Ghana, Tanzanie et Guinée Bissau.

Annexe II. Évaluation de la stabilité extérieure

Selon les projections, le déficit courant du Bénin devrait se creuser au cours de la période 2015–2019 sous l'effet d'une forte augmentation de l'investissement public, mais il devrait s'améliorer progressivement à partir de 2020, à mesure que l'investissement et la croissance des importations se stabiliseront. L'évaluation empirique laisse supposer une légère surévaluation du taux de change effectif réel (TCER) de sorte que, dans l'ensemble, ce taux n'a guère varié depuis la précédente évaluation du taux de change en 2012. L'analyse des indicateurs structurels montre que la compétitivité extérieure du Bénin est faible.

Balance des paiements

1. Le déficit courant (hors dons) devrait diminuer à moyen terme, après la forte augmentation des investissements. L'accroissement des importations de biens d'équipement liés au secteur manufacturier et aux autres nouveaux investissements a fait passer le solde des transactions courantes de 7,6 % du PIB en 2011 à 9,8 % en 2013. Une progression sensible de l'investissement public, équivalant à 10 points de pourcentage du PIB, porterait alors ce solde à 10,7 % du PIB en 2019. En 2020, lorsque l'augmentation de l'investissement prendra fin, le déficit courant devrait revenir à 10,5 % du PIB.

2. Le financement concessionnel et l'investissement direct étranger (IDE) sont les principales sources de financement extérieur. Le financement extérieur du déficit courant est resté relativement stable ces trois dernières années. Les flux de capitaux à court terme et les prêts privés à moyen et à long terme se sont chiffrés à l'équivalent de 1 % du PIB. Les apports directs étrangers ont atteint l'équivalent de 3,2 % du PIB et devraient se stabiliser à 4,5 % du PIB entre 2015 et 2019. Les autres flux de capitaux, comme les prêts-projets, sont restés à 2 % du PIB ces trois dernières années et l'on s'attend à ce qu'ils se stabilisent à ce même niveau également entre 2015 et 2019. Dans l'ensemble, les flux non générateurs d'endettement resteront, selon les projections, la principale source de financement du déficit de courant.

Adéquation des réserves et risques d'endettement

3. La couverture des réserves internationales en termes bruts de l'UEMOA a légèrement augmenté en 2014 et les risques d'endettement demeurent contenus². Elle a fortement baissé depuis 2010, année où elle se chiffrait à 6,6 mois d'importations, puis s'est stabilisée à environ 4½ mois d'importations en 2013 et en 2014. Les réserves brutes couvrent environ 40 % de la monnaie au sens large et 80 % de la dette à court terme. La dette extérieure brute du Bénin est faible (19,6 % en 2014, soit un taux en deçà de la moyenne des pays de l'UEMOA).

² Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) — Rapport des services du FMI sur les politiques communes des États membres, avril 2015.

Évaluation du taux de change

4. La position des transactions courantes du Bénin est évaluée selon la méthodologie «EBA-lite»³, qui suit trois approches. Le modèle du solde courant (SC) et l'indice du taux de change réel (ITCR) sont des analyses de régression sur panel, tandis que la troisième méthode, celle de la viabilité extérieure (VE), est une approche sans modèle axée essentiellement sur une analyse de viabilité. L'BA établit une distinction entre une compréhension descriptive des soldes courants et des taux de change réels et procède à des évaluations normatives :

$$\text{SC effectif} = \text{écart de SC} + (\text{SC adapté} - \text{écart des politiques})$$

Le terme entre parenthèses représente la norme de solde courant et l'écart de SC l'écart du solde courant effectif par rapport à la norme, en d'autres termes le désalignement. L'expression écart des politiques est la variation du solde courant qui résulte d'un écart des politiques du Bénin par rapport à leur niveau optimal en tenant compte par ailleurs du désalignement moyen des politiques par rapport au reste du monde.

5. L'analyse de 2014 semble indiquer que le TCER du Bénin est légèrement surévalué.

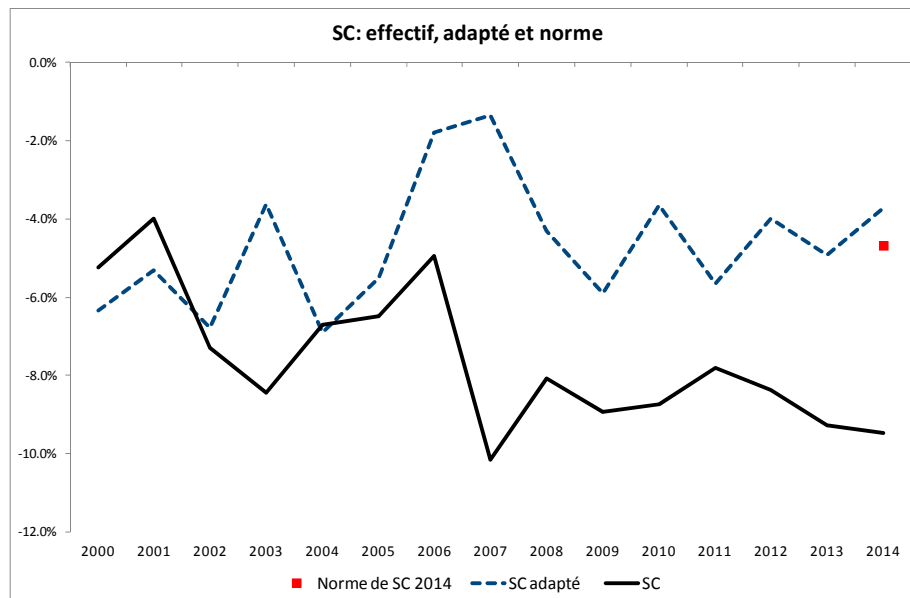
Tiré essentiellement par le tour restrictif donné à la politique budgétaire, l'écart des politiques du Bénin est positif, ce qui ramène la norme de solde courant à -4,7 % du PIB. L'écart actuel (-3.8 % du PIB) laisse alors supposer une surévaluation du TCER de 10 %⁴ (graphique 1). L'approche de l'ITCR fait ressortir une surévaluation plus faible (4 %), tandis que celle de la VE indique une position extérieure nette de -25,6 % du PIB à titre de repère (tableau 1).

	SC/PIB		TCER
	Norme	Sous-jacent	
Modèle SC	-4.7	-9.5	10
TCEI			3.6
Viabilité extérieure	-3.1	-9.5	13.5

Source : estimations des services du FMI.

³ Pour des informations techniques, voir le document de travail sur l'EBA (IMF WP/13/272).

⁴ L'élasticité des échanges du Bénin est estimée à -0,483.

Graphique 1: estimations du solde des transactions courantes

Compétitivité structurelle

6. La dégradation des indicateurs de compétitivité basés sur des enquêtes, qui mesurent les facteurs institutionnels et stratégiques, fait ressortir l'existence d'entraves à la compétitivité extérieure. Classé 122^e pays sur 140 dans le Rapport 2015-2016 sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial (FEM), le Bénin se retrouve à un rang inférieur à celui d'autres pays de l'UEMOA comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire (tableau 2). Cela traduit des faiblesses dans toutes les sous-catégories, et surtout l'environnement macroéconomique, l'efficacité du marché du travail et le développement du secteur financier. Dans la plupart des catégories, le Bénin se situe en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne⁵. Dans l'indice de facilitation des échanges commerciaux du FEM, le Bénin a perdu 12 places depuis l'évaluation précédente (tableau 3). Les participants aux enquêtes énumèrent l'accès au financement commercial, les difficultés à répondre aux exigences des acheteurs et l'identification des marchés et des acheteurs comme les facteurs les plus problématiques pour l'exportation (graphique 2). Des procédures lourdes, des barrières tarifaires et non tarifaires et la corruption à la frontière sont mentionnées comme les obstacles les plus graves à l'importation (graphique 4).

7. Le climat des affaires du Bénin s'est amélioré mais continue de poser des problèmes.

Le pays a gagné quatre places dans le dernier classement des indicateurs *Doing Business*. Cette amélioration traduit les avancées réalisées dans les échanges transfrontaliers grâce à la dématérialisation totale de tous les documents préalables au dédouanement au moyen d'une

plateforme électronique au port de Cotonou, dans la création d'entreprises par la mise en place d'un guichet unique et dans la délivrance des permis de construire. Le paiement des impôts, l'inefficacité administrative, la corruption et le règlement des litiges demeurent les principaux goulets d'étranglement.

Tableau 2. Bénin : indice de compétitivité mondiale (GCI) 2015–16			
	Bénin		Afrique subsaharienne
	Classement (sur 140)	Score (1–7)	(moyenne) Score (1–7)
GCI 2015-16	122	3.5	3.6
GCI 2014-15 (hors Bénin)	n/a	n/a	3.4
GCI 2013–14 (sur 148)	130	3.4	3.6
GCI 2012–13 (sur 144)	119	3.6	
GCI 2011–12 (sur 142)	104	3.8	
Exigences de base (60%)	118	3.7	3.8
Institutions	90	3.6	3.8
Infrastructure	130	2.3	2.8
Environnement macroéconomique	88	4.4	4.3
Santé et éducation primaire	117	4.6	4.3
Atouts d'efficience (35%)	125	3.3	3.5
Enseignement supérieur et formation	121	2.9	3.1
Efficience du marché des produits	122	3.8	4.1
Efficience du marché du travail	59	4.3	4.2
Développement du secteur financier	103	3.4	3.5
Aptitude technologique	130	2.5	2.9
Taille du marché	122	2.6	2.9
Facteurs d'innovation et de modernité (5%)	96	3.4	3.3
Modernité des entreprises	109	3.5	3.6
Innovation	82	3.2	3.1

Source : Forum économique mondial, *The Global Competitiveness Report*, 2015–16.

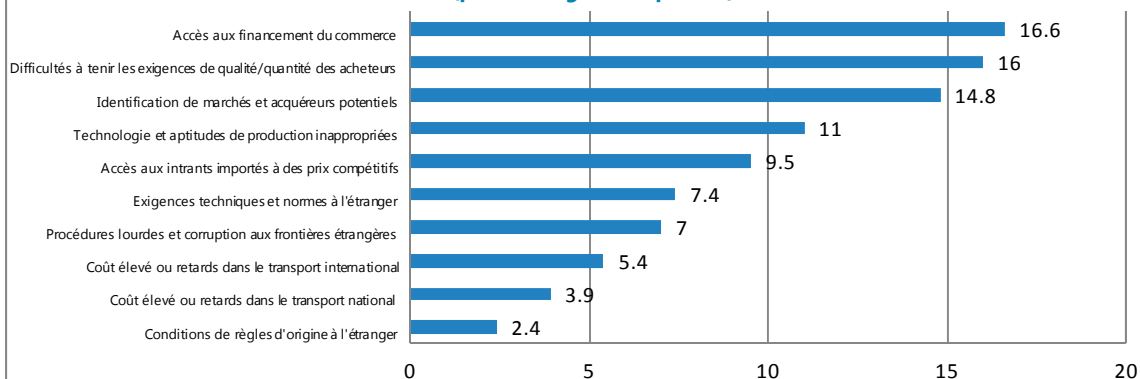
^{5/} Sauf pour les indicateurs de la santé et de l'enseignement primaire, de l'enseignement supérieur et de la formation et la sous-catégorie composite intitulée «exigences de base».

Tableau 3. Bénin : indice de facilitation du commerce (*Enabling Trade Index*) , 2014

	Classement (sur 138)	Score (1-7)
Indice composite	127	3.1
Sous-indice A : accès aux marchés	124	3.0
Accès aux marchés intérieurs	117	3.5
Accès aux marchés extérieurs	74	2.4
Sous-indice B : administration aux frontières	112	3.4
Sous-indice C : infrastructure de transports et de communications	126	2.6
Disponibilité et qualité de l'infrastructure de transports	133	2.1
Disponibilité et qualité des services de transport	122	3.3
Disponibilité et utilisation des TIC	117	2.4
Sous-indice D: climat des affaires	123	3.4

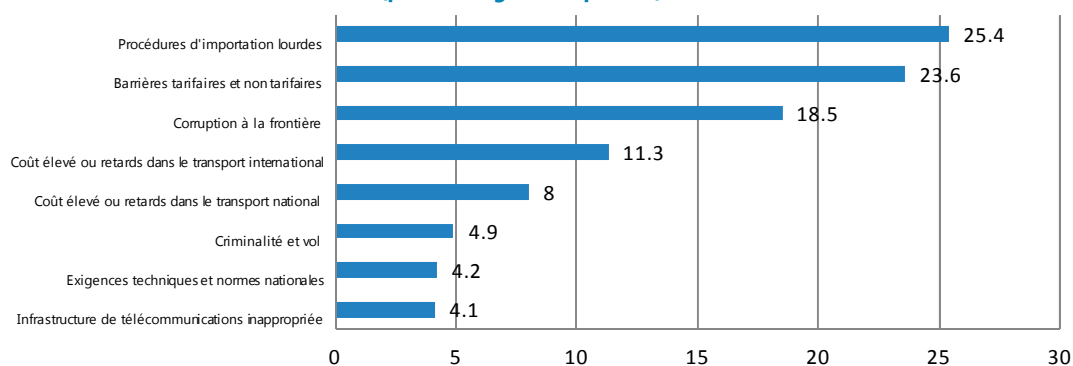
Source : Forum économique mondial, *The Global Enabling Trade Report*, 2014.

**Graphique 2. Facteurs les plus difficiles pour exporter
(pourcentage des réponses)**



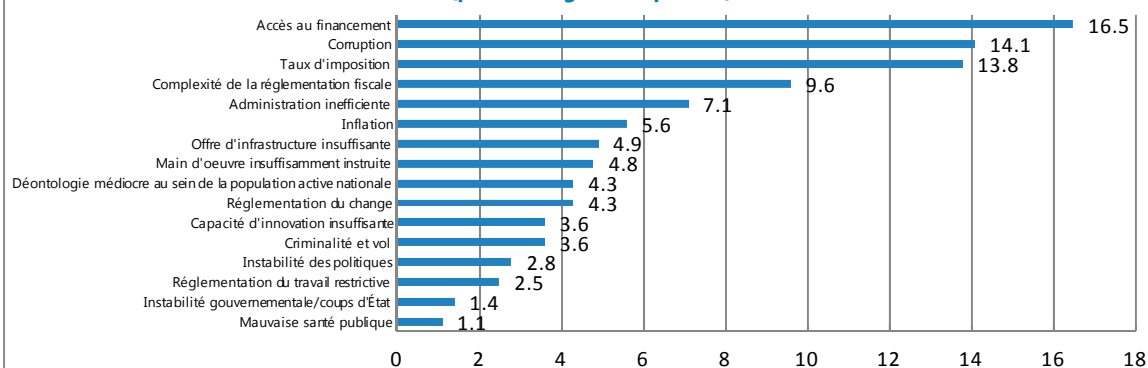
Source: Forum économique mondial, *The Global Enabling Trade Report*, 2014.

**Graphique 3. Facteurs les plus difficiles pour importer
(pourcentage des réponses)**



Source: Forum économique mondial, *The Global Enabling Trade Report*, 2014.

**Graphique 4. Facteurs les plus difficiles pour la pratique des affaires
(pourcentage des réponses)**



Source: Forum économique mondial, *The Global Competitiveness Report*, 2015-16.

Annexe III. Principales recommandations des consultations de 2012 au titre de l'article IV: application par les autorités

Principales recommandations	État d'avancement
Réduire les entraves au climat des affaires et faciliter la croissance du secteur privé	Importants progrès dans certains domaines de la réforme du climat des affaires ;
Mettre en place un cadre réglementaire pour la filière coton afin de réduire au minimum le risque pour les finances publiques	Aucun cadre réglementaire en place; informations insuffisantes sur le coût budgétaire actuel de la campagne gérée par l'État;
Créer un espace budgétaire pour financer la hausse de l'investissement en capital en mobilisant davantage de recettes	Progrès limités de la réforme du fait de la baisse des recettes; la privatisation des télécommunications a été différée;
Faire progresser la réforme des douanes, améliorer les opérations au port de Cotonou	Progrès satisfaisants de la réforme portuaire; progrès de l'administration des douanes, mais davantage d'efforts sont nécessaires pour rendre effective la gestion des risques;
Renforcer les investissements en infrastructures publiques et améliorer leur ordre de priorité	Progrès satisfaisants dans la mobilisation des dépenses d'infrastructure, mais leur sous-exécution continue d'être importante et problèmes de gouvernance;
Améliorer l'accès aux services financiers, procéder rapidement à la résolution des banques en difficulté et renforcer la supervision du secteur financier; mettre en place un contrôle accru de la microfinance	Amélioration de l'accès à la finance grâce aux EMF; Progrès dans les délais de résolution des banques en difficulté; Mise au point de plans d'urgence pour la résolution des banques; La loi relative au bureau d'information sur le crédit est devant le Parlement; la réforme pilote des titres fonciers a été achevée, mais le système n'est toujours pas opérationnel; Création d'une nouvelle agence de supervision de la microfinance, mais progrès limités dans l'assainissement des EMF non autorisés;
Application effective du régime de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.	Le cadre juridique de lutte contre le blanchiment des capitaux dans le secteur financier est en place; son application doit être renforcée, notamment à l'aide du système judiciaire.

Annexe IV. Bénin: matrice d'évaluation des risques^{1/}

Source	Probabilité	Impact anticipé	Conseils
Investissement non productif	Moyenne Indicateurs des capacités moyens et en amélioration, bons résultats récemment dans le domaine des réformes structurelles et détermination à les poursuivre	Élevé Infrastructures non réalisées, mais hausse de la dette et éviction du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la GFP et les capacités de gestion des investissements; • Hiérarchiser les projets et ajuster selon les besoins.
Risques politiques liés aux élections	Élevée Élection présidentielle en février 2016, mais aucun antécédent de flambée des dépenses en cas d'élection	Moyen Les dépenses improductives peuvent réduire l'espace budgétaire pour l'investissement	Poursuivre la politique salariale prudente et la maîtrise des dépenses récurrentes; honorer les emprunts bancaires;
Évolution défavorable de la situation au Nigéria	Moyenne Risque de nouvelle dégradation des cours du pétrole; incertitudes concernant le rythme de la libéralisation des échanges et de la réforme des subventions aux carburants.	Élevé La libéralisation des échanges ou une situation sécuritaire défavorable réduit les recettes commerciales et la croissance; une coupe des subventions peut renchérir les carburants	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le climat des affaires afin de favoriser la croissance et la diversification du secteur privé; • Stimuler les recettes intérieures afin de réduire la dépendance;
Choc du coût de la dette	Élevée Volant de sécurité attribuable au niveau faible de la dette intérieure et extérieure; avantages de la mise en commun des réserves à l'UEMOA	Élevé Le renchérissement des emprunts pour l'État et les entreprises freine l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Recourir essentiellement au financement concessionnel; optimiser le portefeuille de la dette; • Ajuster si nécessaire le niveau d'investissement;
Faible réaction du secteur privé	Moyenne Les retards dans les réformes et les contraintes du climat des affaires peuvent compromettre la croissance des entreprises	Élevé La croissance dépend de façon cruciale de l'activité du secteur privé et des exportations nettes	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le climat des affaires, notamment par une réforme du secteur financier; • Améliorer les services aux contribuables et réduire les distorsions fiscales;
Faiblesse de la demande mondiale	Moyenne/élevée Poursuite du ralentissement dans les pays émergents; croissance poussive dans la zone euro	Moyen Un recul de la demande d'exportations et des cours du coton peut réduire les recettes et les exportations nettes et accroître les risques budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le climat des affaires pour favoriser la diversification; • Accroître l'efficacité de la filière coton en y faisant participer davantage le secteur privé et réduire les engagements budgétaires;
Risques pour la stabilité du secteur financier	Élevée Situation financière régionale ou mondiale plus tendue ou instable; hausse des risques macrofinanciers liés à l'interdépendance entre les banques et les emprunteurs souverains	Moyen La faiblesse des relations interbancaires et le développement modeste du secteur financier limitent les dommages potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les délais du contrôle bancaire, ainsi que les politiques et procédures de résolution; • Renforcer les recettes et la GFP pour réduire le financement bancaire de l'État et assurer des paiements en temps voulu par l'État;
Chocs atmosphériques	Moyenne Chocs récurrents, inondations en particulier	Moyen L'impact est en général local et de courte durée	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le volant de sécurité budgétaire; • Améliorer les infrastructures et le CA pour soutenir les capacités de résistance du secteur privé.

1/ La matrice d'évaluation des risques présente des événements susceptibles de modifier nettement le scénario de référence (le scénario le plus probable selon les services du FMI). La probabilité relative des risques correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques qui entourent le scénario de référence (par «faible», on entend une probabilité inférieure à 10 %, «moyenne», une probabilité entre 10 et 30 % et «élevée», une probabilité entre 30 et 50%).



BÉNIN

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

24 novembre 2015

Préparé par:

Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIERES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2015-16	7
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	8

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 30 septembre 2015)

Date d'admission : 10 juillet 1963 Article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	Quote-part
<u>Quote-part</u>	61,90	100,00
<u>Avoirs du FMI en monnaie nationale</u>	59,52	96,15
<u>Position dans la tranche de réserve</u>	2,40	3,88
Émission d'obligations		
Taux de change des avoirs		

Département des DTS:	Millions de DTS	% Allocation
<u>Allocation cumulative nette</u>	59,17	100,00
<u>Avoirs</u>	47,20	79,77

Encours des achats et prêts:	Millions de DTS	% Quote-part
Accords au titre de la FEC	90,21	145,74

Accords financiers les plus récents:

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (Millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (Millions de DTS)</u>
FEC	14 juin 2010	03 juin 2014	74,28	74,28
FEC ¹	5 août 2005	30 juin 2009	24,77	24,77
FEC ¹	17 juillet 2000	31 mars 2004	27,00	27,00

Projection des obligations financières envers le FMI² (Millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS):

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>À échoir</u> <u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Principal	2,35	7,96	11,94	14,95	14,82
Commissions/Intérêts	<u>0,00</u>	<u>0,01</u>	<u>0,01</u>	<u>0,01</u>	<u>0,12</u>
Total	2,35	7,96	11,95	14,96	14,94

1/ Anciennement FRPC.

2/ Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE:

BÉNIN

	Cadre
I. Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	<u>renforcé</u>
Date d'arrivée au point de décision	Juillet 2000
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) ¹	265,00
Dont : assistance du FMI (millions de dollars EU) (équivalent en millions de DTS)	24,30 18,40
Date du point d'achèvement	Mars 2003
I. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Aide décaissée au pays membre	18,40
Aide intérimaire : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement.	11,04
Solde point d'achèvement	7,36
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts ²	1,66
Total décaissements	20,06

¹ L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

² Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement; il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM):

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ¹	36.06		
Financement par le compte de fiducie de l'IADM	34.11		
Reliquat des ressources de l'initiative PPTE	1.95		
II. Allégement de dette par mécanisme (millions de DTS)			
	<u>Dette admissible</u>		
<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>FFRPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2006	Sans objet	36,06	36.06

¹ L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allégement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allégement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier.

Point de décision – point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'Initiative PPTTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire — montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

Allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet.

Régime de change:

Le Bénin est membre de l'UEMOA et n'a pas de monnaie propre. La monnaie commune de l'UEMOA, le franc CFA, est rattaché à l'euro au taux 655 957 francs CFA pour 1 euro, conformément au taux officiel de conversion franc français/euro et au taux fixe antérieur de 100 francs CFA pour 1 franc français. À compter du 1er janvier 2007, le régime de change des pays de l'UEMOA a été reclassé de la catégorie des régimes des pays n'ayant pas de monnaie officielle distincte à la catégorie des régimes de change conventionnel de parité fixe. Cette nouvelle classification repose sur le comportement de la monnaie commune, alors que la précédente était basée sur l'absence de monnaie officielle distincte. Il s'agit donc seulement d'un changement de définition et ce reclassement n'implique pas qu'il y ait eu un changement fondamental du régime de change ou d'autres politiques de l'union monétaire ou du pays membre. Le 1er juin 1996, le Bénin et les autres membres de l'UEMOA ont accepté les obligations de l'article VIII, sections 2, 3 et 4, des Statuts du FMI. Le régime de change du Bénin n'impose pas de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes. Le Bénin n'applique aucune pratique de taux de change multiples.

Consultations au titre de l'article IV :

Les derniers entretiens de consultation au titre de l'article IV menés à terme se sont déroulés à Cotonou du 16 au 30 juillet 2012. Le rapport des services du FMI pour ces consultations (Rapport pays no 13/9; 11/1/13) et le rapport sur les questions générales ont été examinés par le Conseil d'administration, et les consultations de 2012 au titre de l'article IV ont été achevées le 9 novembre 2012.

Évaluation RONC :

Une mission du Département des finances publiques (FAD) a réalisé le module des finances publiques du Rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) en mai 2001. La mission a recommandé l'adoption d'un plan d'action triennal comportant des mesures visant à améliorer la gestion des dépenses. La mission a en outre dressé la liste des mesures à prendre rapidement pour

garantir que les autorités soient en mesure d'assurer le suivi de l'exécution du budget. Le module sur la transparence des finances publiques du RONC pour le Bénin a été soumis au Conseil d'administration le 6 juin 2002 (Rapport pays no 02/217). En 2009, la Banque mondiale a établi le module de comptabilité et d'audit du RONC, sur lequel un rapport a été publié le 18 avril 2009.

Assistance technique au cours des cinq dernières années :

A. Siège

Département	Type d'assistance	Date prestation	Objet
FAD	Assistance technique	1–12 décembre 2011	Améliorer le système fiscal et revoir les réformes visant à moderniser les administrations fiscale et douanière.
MCM	Assistance technique	8–21 décembre 2011	Établir un diagnostic du système financier.
MCM	Assistance technique	6–17 septembre 2012	Procéder à un examen pilote du secteur financier en vue d'en renforcer la surveillance régulière.
FAD	Assistance technique	25 avril–10 mai 2013	Évaluer les progrès accomplis dans la modernisation de l'administration des douanes, examiner un nouveau concept de réforme douanière et fournir des conseils sur la gestion d'un vaste programme de réformes.
FAD	Assistance technique	23 mars–5 avril 2014	Établir un diagnostic de l'administration des recettes.
FAD	Assistance technique	22 avril–5 mai 2014	Établir un diagnostic de la chaîne des dépenses en mettant l'accent sur les dépenses d'équipement.
FAD	Assistance technique	27 septembre–10 octobre 2014	Procéder au suivi des recommandations antérieures et examiner le régime de taxation de l'industrie minière.
FAD	Assistance technique	1 juin – 14 juin 2015	Fournir aux autorités des conseils sur une stratégie de réforme en ce qui concerne la surveillance des entités et entreprises publiques.

B. AFRITAC Ouest

Département	Type d'assistance	Date prestation	Objet
FAD	Assistance technique	2011	Administration des douanes (3)
FAD	Assistance technique	2011	Administration fiscale
FAD	Assistance technique	2011	Gestion des dépenses publiques
FAD	Assistance technique	2012	Gestion des dépenses publiques

Département	Type d'assistance	Date prestation	Objet
FAD	Assistance technique	2012	Administration fiscale
FAD	Assistance technique	2013	Administration des douanes (3)
FAD	Assistance technique	2014	Administration de l'impôt (2)
FAD	Assistance technique	2014	Gestion des dépenses publiques 5
FAD	Assistance technique	2014	Administration des douanes (3)
FAD	Assistance technique	2015	Administration des douanes (3)
FAD	Assistance technique	2015	Administration de l'impôt (2)
FAD	Assistance technique	2015	Gestion des dépenses publiques 3
MCM	Assistance technique	2011	Dette publique et viabilité de la dette
MCM	Assistance technique	2012	Dette publique et viabilité de la dette
MCM	Assistance technique	2015	Dette publique et viabilité de la dette (2)
STA	Assistance technique	2011	Statistiques de finances publiques
STA	Assistance technique	2011	Statistiques du secteur réel (2)
STA	Assistance technique	2012	Statistiques du secteur réel (2)
STA	Assistance technique	2012	Statistiques de finances publiques
STA	Assistance technique	2013	Statistiques du secteur réel
STA	Assistance technique	2014	Statistiques du secteur réel (2)
STA	Assistance technique	2015	Statistiques de finances publiques
STA	Assistance technique	2015	Statistiques du secteur réel

Représentant résident:

M. Moers a pris ses fonctions de représentant résident à Cotonou le 6 juillet 2014.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2015-16

Titre	Produits	Date de la mission	Date provisoire de prestation
A. Échange d'informations sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque durant les 12 mois à venir	1. CARP-10	Semestriel	Septembre 2013
	2. Assistance technique GFP/PPP/gouvernance		Mars 2014
	3. Assistance technique réforme douanière	2016	En cours
			Août 2013
Programme de travail du FMI durant les 12 mois à venir	1. Visite des services du FMI	Juin 2016	
	2. Visite des services du FMI	Décembre 2016	
B. Demandes de contributions au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Fournir aux autorités des conseils quant aux meilleures pratiques en ce qui concerne les modèles du secteur du coton afin de continuer d'améliorer les résultats secteur.		En cours
Demande de la Banque au FMI	Mises au courant régulières sur les résultats macroéconomiques et lettres d'évaluation des opérations CARP.		En cours
C. Accord sur les produits et missions conjoints			
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Assistance coordonnée pour la réforme douanière.	Novembre 2015	En cours
	Mission conjointe sur la gestion de la dette à moyen terme.		2016
	Projet d'étude sur la microfinance et la pauvreté.		2016

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(octobre 2015)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : Les données communiquées comportent des déficiences mais peuvent dans l'ensemble être utilisées à des fins de surveillance. Des faiblesses existent dans les statistiques de comptabilité nationale et de finances publiques, dans les statistiques monétaires, dans les indicateurs prudentiels du secteur financier et dans les statistiques de la balance des paiements.

Comptes nationaux : L'insuffisance des ressources et des données nuisent à l'exactitude et à la fiabilité des comptes nationaux. Des efforts sont actuellement déployés pour y remédier. Le Bénin a participé à l'harmonisation des méthodologies statistiques des pays de l'UEMOA et au projet SGDD visant à assurer l'application du SCN 1993 par les pays de l'AFRITAC Ouest, et a maintenant l'intention d'adopter le SCN 2008 (d'ici 2018). Les missions de l'AFRITAC Ouest en 2011-15 ont cherché à accélérer le processus et à faciliter l'établissement des comptes révisés, et ont contribué au rebasage des comptes nationaux de 1985 à 2007.

Statistiques des prix : Les données sur les prix à la consommation, mesurées à l'aide de l'indice harmonisé des prix à la consommation de l'UEMOA, sont suffisamment adéquates pour la surveillance. La méthodologie servant à établir l'indice harmonisé des prix à la consommation de l'UEMOA a été révisée pour l'aligner sur celle des autres pays de l'UEMOA avec le concours d'AFRISTAT. L'indice actuel porte uniquement sur la capitale, mais le Bénin participe à un projet régional visant à élargir la couverture de l'IPC à l'ensemble du pays.

Statistiques de finances publiques : La qualité des données sur les finances publiques est globalement adéquate au regard de la surveillance, mais il existe des carences en ce qui a trait à la couverture, la périodicité, l'actualité et l'accès. Les autorités communiquent la « situation des opérations des administrations publiques » de l'administration centrale budgétaire aux fins de sa publication dans le Government Finance Statistics Yearbook un an après l'année de référence, ainsi que des données trimestrielles pour publication dans les International Financial Statistics. Le Bénin cherche à mettre en œuvre la nouvelle directive relative au Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) sur la base du Manuel de statistiques de finances publiques de 2001 (MSFP 2001). A l'heure actuelle, ce TOFE est établi à titre d'essai, parallèlement au TOFE qui repose sur le MSFP 1986. Ce nouveau TOFE sera mis en œuvre en janvier 2016. A cette fin, 3 tableaux sont établis : i) TOFE reposant sur le MSFP 2001, ii) Situation des flux de trésorerie et iii) situation de la dette publique (valeur faciale). Les autorités cherchent aussi à établir le TOFE en utilisant la balance générale comme données sources. Les autorités doivent encore étendre la couverture du TOFE à tous les sous-secteurs des administrations publiques.

Statistiques monétaires et financières : Les statistiques monétaires et financières sont établies et diffusées par la BCEAO. La BCEAO ne communique pas de statistiques monétaires et financières à l'aide des formulaires de déclaration standardisés qui sont recommandés par le FMI. Malgré de récentes améliorations, les statistiques monétaires continuent de présenter des lacunes. Il s'agit notamment d'incohérences dans les données sources et du manque de sectorisation appropriée de l'économie nationale pour assurer que la BCEAO adhère pleinement à la méthodologie du Manuel de statistiques monétaires et financières. Les missions du Département des statistiques en 2011, 2013 et 2014 au siège de la BCEAO à Dakar, Sénégal, ont émis un certain

nombre de recommandations pour combler ces lacunes. Les missions ont également aidé les services de la BCEAO à élaborer des formulaires de déclaration standardisés pour les comptes de la Banque centrale et ont commencé à travailler sur ces formulaires pour la déclaration des données relatives aux autres institutions de dépôts.

Surveillance du secteur financier : Les indicateurs du secteur financier sont disponibles avec un décalage considérable, ce qui rend difficile l'évaluation de la situation du secteur. La BCEAO participe à un projet triennal d'assistance technique sur les indicateurs de solidité financière pour quelques pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, qui est financé par le Japon. L'objectif principal du projet est de renforcer les capacités des pays participants en matière d'établissement et de diffusion des indicateurs de solidité financière.

Statistiques du secteur extérieur : Le Bénin communique ses statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale au Département des statistiques en utilisant la méthodologie de la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) depuis 2011. Les autorités ont soumis leurs données de la balance des paiements et de la position extérieure globale pour 2013 aux fins de leur publication dans l'annuaire 2015 des statistiques de la balance des paiements (BOPSY).

Cependant, en dépit des améliorations apportées récemment pour ce qui est de l'application des directives du MBP6, les statistiques extérieures comportent encore des déficiences qui empêchent d'évaluer correctement et en temps opportun les transactions courantes ainsi que les mouvements de capitaux et les flux financiers. En novembre 2004, une mission d'assistance technique du Département des statistiques (STA) a noté que les ressources humaines affectées aux statistiques de balance des paiements par l'agence nationale de la BCEAO étaient insuffisantes et a mis en évidence une série de problèmes méthodologiques, dont l'utilisation d'hypothèses et de bases de référence non testées, la couverture limitée des investissements directs et les faiblesses dans le calcul des avoirs extérieurs nets et de la position extérieure globale. Les statistiques de balance des paiements sont en outre diffusées avec un décalage de près d'un an et celles de la position extérieure globale, avec un décalage de 18 mois. Des progrès ont été réalisés dans le rapprochement des données sur le commerce régional et de celles des partenaires régionaux, et l'établissement des statistiques du commerce extérieur a été amélioré grâce à l'installation du système informatique douanier SYDONIA ++ à tous les principaux postes douaniers frontaliers, au port, à l'aéroport et dans certains bureaux régionaux, qui a encore été amélioré avec la mise en œuvre de SYDONIA World. La mise en œuvre effective de SYDONIA World renforcerait encore les statistiques du commerce extérieur. Cependant, l'amélioration globale dépend dans une large mesure de la sincérité des données que les déclarants fournissent et de l'intégrité des agents douaniers en ce qui concerne l'enregistrement d'informations correctes. Des progrès s'imposent en outre dans l'amélioration des contacts avec les organismes déclarants et dans le renforcement de la gestion des ressources humaines et techniques. Les données du compte financier peuvent être améliorées par un élargissement de la couverture des données sur les avoirs extérieurs du secteur privé non bancaire et des enquêtes sur les avoirs extérieurs des résidents et par le recours à d'autres sources de données, telles que les statistiques de la Banque des règlements internationaux (BRI). La BCEAO a mis à jour le calcul des données des banques commerciales sur les paiements faisant intervenir des non-résidents; cependant, ces données ne servent pas à établir les statistiques annuelles de la balance des paiements.

Les données de dette extérieure sont globalement adéquates aux fins de la surveillance, mais elles ne sont complètes que pour la dette publique de l'administration centrale. Les données sont recueillies par la Caisse autonome d'amortissement (CAA), qui est chargée de signer des accords internationaux de prêt et d'honorer les

obligations de l'État au titre de la dette extérieure. La base de données de la CAA est relativement exhaustive et actualisée, et elle contient des données exactes de stock, mais ne produit de projections des flux du service de la dette par prêt. Les créanciers ne communiquent pas d'états à intervalle régulier.	
II. Normes et qualité des données	
Le pays participe au SGDD–a. Cependant, la plupart de ses métadonnées, à l'exception des métadonnées concernant le secteur réel et des métadonnées socio-démographiques, n'ont pas été mises à jour depuis octobre 2002.	Aucun RONC données n'est disponible.

APPENDICE I. Bénin – Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance

	Date de la dernière observation (Pour toutes les dates du tableau, utilisez le format jj/mm/aaaa)	Date de réception	Fréquence des données	Fréquence des communications des données ⁷	Périodicité de publication ⁷
Taux de change	08/2015	09/2015	M	M	M
Avoirs et passifs de réserve internationaux des autorités monétaires ¹	07/2015	10/2015	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	07/2015	09/2015	M	M	M
Monnaie au sens large	07/2015	09/2015	M	M	M
Bilan de la banque centrale	06/2015	08/2015	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	07/2015	09/2015	M	M	M
Taux d'intérêt ²	07/2015	09/2015	M	M	M
Indice des prix à la consommation	08/2015	09/2015	M	M	M
Recettes, dépenses, soldes et compositions du financement ³ – Administrations publiques ⁴	ND	ND	ND	ND	Non publié
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	06/2015	08/2015	M	M	ND
Stocks de la dette contractée et garantie par l'administration centrale ⁵	06/2015	08/2015	T	T	ND
Solde des transactions extérieures courantes	2014	08/2015	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	2014	08/2015	A	A	A
PIB/PNB	2014	08/2015	A	A	A
Dette extérieure brute	ND	ND	A	I	ND
Position extérieure globale ⁶	2013	07/2015	A	A	A

¹ Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une devise mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des dérivés financiers à payer et à recevoir en devises, y compris ceux liés à une devise mais réglés par d'autres moyens.

² Déterminés par le marché et officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons du trésor à court et long terme.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Y compris les positions des actifs et passifs financiers extérieurs bruts à l'égard des non-résidents.

⁷ Quotidien (Q); hebdomadaire (H); mensuel (M); trimestriel (T); annuel (A); irrégulier (I) et non disponible (ND).



BÉNIN

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV—ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

24 novembre 2015

Approuvé par
**Abebe Aemro Selassie et
Peter Allum (FMI) et John
Panzer (IDA)**

Préparé par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA)¹

La présente analyse de viabilité de la dette (AVD) réalisée pour le Bénin conclut à un risque faible de surendettement, comme l'AVD de 2012, mais la marge par rapport à un risque modéré de surendettement est devenue mince. D'après les projections, tous les indicateurs de la dette extérieure du scénario de référence ainsi que la plupart des indicateurs des tests de résistance restent en-deçà des seuils sensibles à l'action des pouvoirs publics. Cependant, un indicateur, à savoir le ratio valeur actuelle de la dette extérieure/exportations, dépasse son seuil de façon marginale et temporaire en cas de choc extrême sur les exportations, tandis que le ratio dette/PIB et tous les indicateurs relatifs au service de la dette restent en deçà des seuils. Cela s'explique essentiellement par la forte volatilité historique des exportations du Bénin. L'appartenance du pays à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) garantit sa capacité d'honorer ses obligations en cas de choc temporaire de cette nature. Il est crucial d'améliorer la gestion de la dette pour maintenir le risque à un faible niveau. Les indicateurs relatifs à la dette totale, y compris la dette publique intérieure, confirment cette conclusion, mais le scénario avec solde primaire fixe fait apparaître clairement qu'il est nécessaire de rééquilibrer les finances publiques à moyen terme pour renforcer la viabilité budgétaire à long terme.

¹En collaboration avec les autorités béninoises. Au Bénin, l'exercice budgétaire va du 1^{er} janvier au 31 décembre. La mise à jour précédente de l'AVD a été achevée en octobre 2012 (Rapport du FMI 13/09).

CONTEXTE ET PRINCIPALES HYPOTHÈSES

1. Le total de la dette publique intérieure et extérieure du Bénin demeure faible, grâce à une politique budgétaire bien conçue et à une croissance économique vigoureuse pendant l'application d'un programme appuyé par le FMI de 2010 à 2014².

La croissance du PIB réel a été en moyenne de 6½% en 2013–14, et a ainsi effacé l'écart de croissance de 2 points de pourcentage du PIB par habitant par rapport à l'Afrique subsaharienne (AfSS), tandis que l'inflation est restée modérée. Pendant cette période, la politique budgétaire prudente a permis de maintenir le niveau d'endettement bas. En 2014, la dette publique totale s'établissait à 31% du PIB³ et la dette extérieure à 20% du PIB. Ces ratios sont meilleurs que ceux des autres pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dont la dette publique moyenne et la dette extérieure avoisinaient, respectivement, 40% du PIB et 36% du PIB en 2014⁴. Au cours de la période à venir, la croissance économique devrait, d'après les projections, dépasser 5% en 2015 pour la troisième année consécutive et atteindre un niveau comparable en 2016, malgré le ralentissement de l'activité au Nigéria, voisin et principal partenaire commercial du Bénin. Cependant, la pauvreté reste élevée⁵; il est donc nécessaire pour la réduire de faire en sorte que la croissance économique soit plus vigoureuse et que ses bienfaits soient plus largement répartis.

2. Les autorités béninoises ont l'intention d'augmenter l'investissement public afin de remédier aux goulets d'étranglement infrastructurels et d'accélérer la croissance.

Les autorités ont convoqué une table ronde avec les bailleurs et des représentants du secteur privé à Paris en juin 2014 et elles ont annoncé une augmentation de l'investissement public équivalant à environ 18 % du PIB sur la période 2014–19. La plupart des projets concernent l'énergie, les transports et les infrastructures rurales, et quelques-uns visent à améliorer les services d'éducation et de santé. Les sommes promises par les donateurs correspondaient dans l'ensemble à la demande de financement des autorités, mais de grandes incertitudes demeurent quant aux conditions de décaissement et de financement. L'ampleur de l'augmentation des investissements a depuis été révisée à la baisse et ramenée à environ 10 % du PIB⁶ pour la période 2015–20, sur la base du scénario «intermédiaire» du projet de projections à moyen terme pour 2016 des autorités (tableau 1 du texte). L'augmentation prévue ne

² Voir le rapport du FMI 14/150 sur la sixième et dernière revue d'un programme appuyé par le FMI au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pendant la période 2010–14.

³ En utilisant la nouvelle année de référence pour le PIB, publiée en 2015 par l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE). L'année de référence n'est plus 1985 mais 2007 et les données reflètent l'amélioration de la méthodologie et des sources d'information ainsi que les changements structurels de l'économie. Il en est résulté une augmentation du PIB nominal d'environ 8 % pour 2007 et de 10 % pour 2013. En moyenne, la croissance du PIB réel a été relevée d'environ 0,1 point de pourcentage entre 2000 et 2013.

⁴ Les données se rapportent à une moyenne simple hors Bénin. Voir rapport du FMI 4/84 pour un examen de l'évolution récente dans l'UEMOA.

⁵ Le taux de pauvreté nationale publié par l'INSAE était de 36 % pour 2011. Pour 2012, les estimations de la Banque mondiale font état de 51,7% contre une moyenne de 42,7 % pour l'Afrique subsaharienne, sur la base de la proportion de la population vivant au seuil de pauvreté international de 1,9 dollar par jour à parité de pouvoir d'achat. Voir <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.

⁶ Il s'agit des investissements de l'administration centrale, pour environ 5 % du PIB, et des investissements hors budget exécutés par les entreprises publiques, pour environ 5 % du PIB sur la même période.

Bénin: Comparaison des principaux indicateurs liés à la dette
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Croissance du PIB réel (variation en pourcentage)						
AVD actuelle	5.2	5.5	5.5	5.7	5.8	6.0
6e revue	5.2	4.8	4.8	4.8	4.8	n.a.
Inflation (déflateur du PIB, variation en pourcentage)						
AVD actuelle	0.8	1.9	2.1	2.2	2.0	2.1
6e revue	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	n.a.
Investissement public (pourcentage du PIB)						
AVD actuelle ¹	7.8	8.9	8.0	7.7	7.6	7.3
6e revue	6.8	6.8	6.9	6.9	6.9	n.a.
Solde budgétaire (pourcentage du PIB)						
AVD actuelle	-6.7	-6.0	-5.5	-5.2	-5.1	-4.9
6e revue	-3.6	-3.4	-3.3	-3.0	-3.0	n.a.
Solde des transactions courantes (pourcentage du PIB)						
AVD actuelle	-11.0	-11.4	-11.1	-11.0	-10.7	-10.5
6e revue	-7.5	-7.3	-7.3	-7.0	-7.0	n.a.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Comprend les estimations des investissements en infrastructures du secteur public non financier.

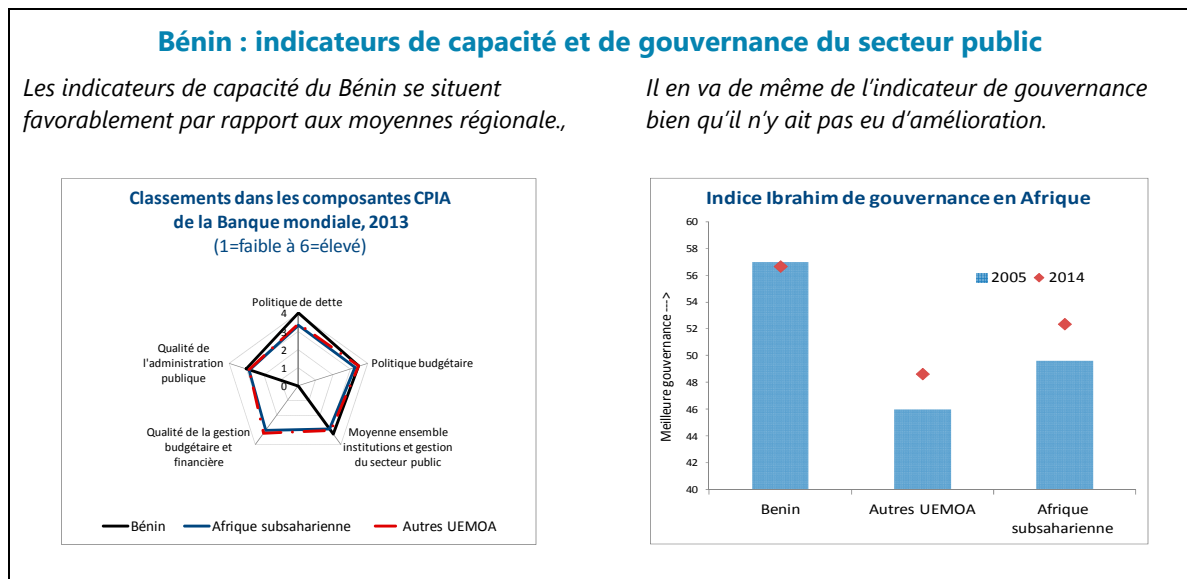
s'est pas concrétisée en 2014 en raison du niveau plus faible que prévu des recettes et des financements et, bien que le taux d'exécution des investissements ait été faible pendant les huit premiers mois de 2015, le gouvernement continue de tabler pour 2015 sur une hausse de 2½ % du PIB par rapport aux résultats des investissements publics en 2014. À partir de 2016, un tiers environ des investissements publics seront exécutés par des entreprises publiques, des partenariats public-privé étant aussi prévus⁷. Par ailleurs, les autorités se sont engagées à maintenir une politique budgétaire prudente et à faire avancer les réformes structurelles pour améliorer la gestion des finances publiques et favoriser la croissance du secteur privé.

3. Bien que la gestion des finances publiques présente certaines déficiences, le surcroît d'investissements aura un effet positif sur la croissance économique (tableau 1 du texte). Les indicateurs du Bénin en matière de gouvernance donnent à penser qu'une augmentation de l'investissement peut avoir sur la croissance un impact similaire à celui qu'indiquent les études en la matière⁸. Selon l'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) effectuée par la Banque mondiale, le Bénin dispose de capacités administratives moyennes et, en ce qui concerne la gestion des finances publiques, la dernière note du Bénin est meilleure que les moyennes de l'Afrique subsaharienne et de l'UEMOA (graphique 1 du texte). Selon l'évaluation de 2014 dans le cadre du Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la

⁷ Pour rendre compte de l'impact des investissements des entreprises publiques sur la dynamique de la dette à partir de 2016, l'AVD inclut le financement par ces entreprises des projets d'infrastructure prévus, qui comprennent un grand projet hydroélectrique dont le financement a atteint un stade de négociation avancé et quelques projets routiers financés hors budget. Le montant total des décaissements créateurs de dette au titre de ces projets représente environ 4 % du PIB sur cinq ans, à partir de 2016. En revanche, on ne dispose pas d'informations suffisantes sur les PPP prévus pour les inclure dans l'AVD.

⁸ Par exemple, voir Aslanap *et al.* (2011) pour un examen et une estimation de l'impact d'une augmentation de l'investissement public sur la croissance.

responsabilité financière (PEFA), le Bénin obtient une note qui correspond plus ou moins à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, bien que l'absence de progrès depuis 2007 indique qu'il est nécessaire d'accélérer les réformes⁹. Ainsi qu'il ressort des études réalisées à ce sujet, une hausse de 1 point de pourcentage des investissements devrait se traduire par une augmentation d'environ 0,2 point de pourcentage de la croissance en moyenne sur la période 2015–20 par rapport aux projections de la sixième revue du programme FEC réalisée en juin 2014 (tableau 1 et encadré 1). Selon les projections, la croissance économique à moyen terme devrait se maintenir autour de 6 % jusqu'en 2025, soit ¼ de point de pourcentage de plus que la moyenne pour 2012–14, avant de revenir à environ 4,8 %.



4. La présente AVD repose sur l'hypothèse que l'investissement de l'administration centrale est financé essentiellement par des ressources concessionnelles, complétées par quelques emprunts non concessionnels. Bien que les autorités continuent de traiter avec des bailleurs de fonds potentiels, la mobilisation de financements concessionnels progresse. En particulier, le Bénin a été déclaré admissible à bénéficier d'un deuxième accord au titre du *Millennium Challenge Account* (donnant lieu à un financement sous forme de dons d'un montant estimé à environ 375 millions de dollars sur la période 2016–21), qui a été signé en septembre 2015, les décaissements conditionnels devant commencer vers la fin de l'année 2016. Pour 2015–16, les autorités ont l'intention de recourir essentiellement à l'émission d'obligations sur le marché régional pour financer l'augmentation des investissements publics. En outre, les privatisations devraient rapporter environ 2 % du PIB en 2016–17. Les autorités ont l'intention de recourir à des emprunts non concessionnels, mais elles se sont engagées à ce que ces emprunts soient limités afin que le risque de surendettement du pays ne dépasse pas le niveau «modéré», avec un volant de sécurité suffisant. Des financements non concessionnels

⁹ Des recommandations sur la réforme de la gestion des finances publiques visant à renforcer l'efficacité des investissements ont été formulées dans le cadre d'une assistance technique du FMI et de la Banque mondiale portant sur les investissements publics et sur la passation des marchés.

représentant au total environ 4 % du PIB¹⁰ durant la période 2016–20, et transitant par les entreprises publiques, ont été inclus dans l'AVD pour permettre une estimation prudente de l'impact potentiel sur la dette contractée ou garantie par l'État.

5. La grande taille du secteur informel continue de compliquer l'AVD. Selon des estimations récentes, environ 80 % des importations du Bénin sont ensuite réexportées de manière informelle au Nigéria. Si les statistiques de balance des paiements de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'efforcent de faire une distinction entre les réexportations et les exportations originaires du Bénin, cela reste une source possible d'erreurs statistiques pour les statistiques du commerce extérieur et pourrait aussi expliquer la forte volatilité des exportations observée par le passé¹¹.

6. Les aléas qui pèsent sur le scénario de référence sont plutôt négatifs. Les principaux risques sont la faiblesse de la demande extérieure et la mollesse des cours des produits de base compte tenu de la fragilité de la reprise mondiale, en particulier du ralentissement récent de l'activité au Nigéria sous l'effet de la baisse des cours du pétrole. Par ailleurs, pour que l'impact sur la croissance et les exportations soit à la mesure des attentes, les autorités devront exécuter rigoureusement des réformes structurelles afin d'améliorer la gestion des finances publiques et le climat des affaires. En outre, nos hypothèses concernant les emprunts non concessionnels sont prudentes et, en raison du manque d'informations, aucun PPP n'est inclus dans l'AVD à ce stade, même si certains font actuellement l'objet de négociations. Enfin, il est essentiel d'accroître les recettes intérieures pour réduire progressivement la dépendance du Bénin à l'égard des réexportations informelles vers le Nigéria. Compte tenu du risque considérable de ralentissement de la croissance, un autre scénario modifié est inclus pour permettre des comparaisons d'impact.

VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE ET DE LA DETTE PUBLIQUE

A. Analyse De Viabilité de la Dette Extérieure

7. D'après l'AVD de 2015, le risque de surendettement du Bénin reste faible, comme dans l'AVD de 2012, mais la marge par rapport au niveau de risque «modéré» de surendettement est devenue mince (graphique 1, tableaux 1 et 3). Dans le scénario de référence, tous les indicateurs de la dette restent en deçà des seuils sensibles à l'action des pouvoirs publics. La valeur actuelle du total de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État devrait passer d'environ 16 % du PIB en 2015 à 18 % du PIB en 2019, avant de tomber aux environs de 16 % du PIB en 2025 et à 11 % du PIB en 2035.

¹⁰ L'élément don est estimé à environ 17 % d'après les informations disponibles.

¹¹ La surestimation des exportations entraîne des résidus élevés dans l'analyse de viabilité de la dette extérieure; le résidu devrait baisser à long terme.

Encadré 1. Bénin: principales hypothèses de l'AVD

Les hypothèses du scénario de référence sont conformes au cadre macroéconomique à moyen terme qui est à la base du rapport des services du FMI pour les consultations de 2015 au titre de l'article IV.

L'augmentation de l'investissement équivalente à 10 % du PIB décidée par les autorités est intégralement exécutée et correspond à la qualité moyenne obtenue dans les pays en développement. Aucun PPP n'a été retenu en raison du manque d'information.

Impact sur la croissance économique : l'accélération prévue du taux de croissance va de 0,5 point de pourcentage en 2015 à une moyenne de 0,2 point de pourcentage sur la période 2016–20; la croissance économique prévue sur la période 2021–24 est supérieure de ¼ de point de pourcentage au résultat de 2012–14, et redescend à 4,8 % à partir de 2025. Les taux de croissance prévus reflètent aussi la baisse de la croissance économique au Nigéria par rapport aux projections de la sixième revue du programme FEC achevée en 2014.

Impact sur l'inflation : les biens d'équipement seront en partie importés et l'effet sur les biens non échangeables serait annulé par le chômage élevé et la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UEMOA. L'inflation mesurée par l'IPC devrait progresser d'un maximum de 1 point de pourcentage pendant l'augmentation de l'investissement public, mais rester inférieure à 3 %, qui est le critère de convergence de l'UEMOA.

Impact budgétaire : les recettes fiscales devraient rester stables en 2015–16 puis croître de 0,1 % du PIB par an en moyenne sur la période 2017–20 quand les réformes prévues de l'administration et de la politique fiscale commenceront à porter leurs fruits¹². Le déficit primaire s'accroît temporairement sous l'effet de l'augmentation des dépenses en capital puis redescend progressivement autour de 1 % du PIB à moyen terme. En particulier, les recettes des privatisations et l'amélioration des recettes en général réduisent le déficit primaire, qui descend de 5,1 % en 2015 à 2,9 % en 2018.

Impact sur le solde des transactions courantes : d'une ampleur proportionnelle à celle de l'augmentation de l'investissement, le déficit des transactions courantes devrait se creuser d'environ 1,5 à 2 points de pourcentage du PIB par rapport au scénario de référence sur la période 2015–20 en raison de l'augmentation des importations de biens d'équipement. Il retombe aux environs de 8 % du PIB à moyen terme parce que les exportations s'accroissent plus vite que les importations du fait du desserrement des goulets d'étranglement infrastructurels et de l'amélioration du climat des affaires, ce qui favorise davantage les exportations (produits agricoles non traditionnels, ciment et tourisme) et réduit certaines importations (par exemple, d'électricité et de ciment).

Financement : le surcroît d'investissement de 5 % du PIB de l'administration centrale est financé principalement par des ressources concessionnelles, avec aussi des financements intérieurs. Un financement non concessionnel sous forme d'emprunt contracté ou garanti par l'État, représentant environ 4 % du PIB sur la période 2016–20, est également inclus. Enfin, l'augmentation récente de l'IDE dans les secteurs de la construction, de la production manufacturière et des services devrait se poursuivre grâce à l'amélioration récente des indicateurs *Doing Business* du Bénin, qui se classe parmi les dix premiers pays ayant le plus progressé en la matière sur la période 2013–15.

¹² Il ressort d'une analyse récente des services du FMI que, comparé à ses pairs régionaux, le Bénin dispose d'un potentiel considérable pour accroître ses recettes fiscales, de l'ordre de 2 % du PIB, notamment en améliorant la mobilisation des recettes intérieures. Par exemple, les dépenses fiscales avoisinent 1 % du PIB par an selon des estimations.

Le ratio resterait inférieur au seuil de 40 % du PIB pendant toute la période couverte par les projections. Cependant, un indicateur, à savoir le ratio valeur actuelle de la dette extérieure/exportations, dépasse son seuil de façon marginale et temporaire¹³ en cas de choc extrême sur les exportations, tandis que le ratio dette/PIB et tous les indicateurs relatifs au service de la dette restent en deçà des seuils. Cela s'explique essentiellement par la forte volatilité historique des exportations du Bénin malgré leur récente diversification, tandis que l'amélioration des infrastructures et du climat des affaires continuera de stimuler les exportations nettes et de réduire progressivement la volatilité des exportations¹⁴. L'appartenance du Bénin à l'UEMOA garantit la capacité du pays d'honorer ses obligations en cas de choc temporaire de cette nature. La dynamique de la dette fait aussi apparaître une certaine vulnérabilité à une évolution défavorable des conditions de financement et à une dépréciation ponctuelle du franc CFA, bien que tous les indicateurs restent en deçà de leur seuil dans les tests de résistance correspondants. Globalement, il ressort donc de l'évaluation que le risque de surendettement extérieur du Bénin demeure faible¹⁵, comme dans l'AVD de 2012, mais il reste nécessaire de continuer à améliorer la gestion de la dette pour maintenir le risque à ce niveau.

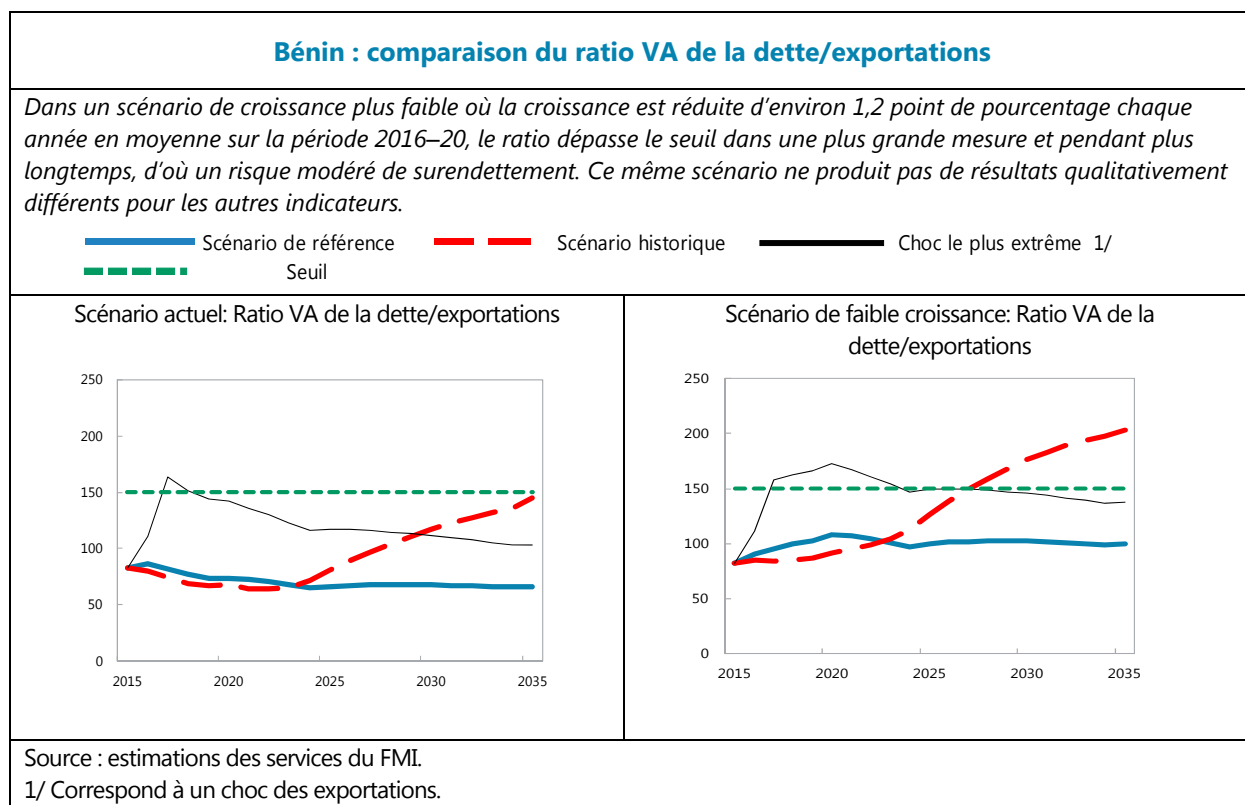
8. Dans un scénario modifié moins favorable, le risque de surendettement du Bénin devient

«modéré» (graphique 2 du texte). Ce scénario repose sur la double hypothèse que la croissance économique du Nigéria continue de se détériorer à court terme et que la lenteur des réformes structurelles freine l'investissement privé. Selon les projections, la croissance économique diminue d'environ $\frac{3}{4}$ de point de pourcentage en 2016 et d'environ $1\frac{1}{2}$ point de pourcentage en 2020. L'investissement public reste le même, mais l'investissement privé baisse d'environ $\frac{3}{4}$ à $1\frac{1}{2}$ point de pourcentage sur la même période. Ainsi, le ratio valeur actuelle de la dette/exportations dépasserait le seuil pendant plus longtemps et de façon plus prononcée dans le scénario d'évolution défavorable, ce qui indique un risque «modéré» de surendettement. Cela montre qu'il est important de réformer le climat des affaires et qu'il est nécessaire de mener une politique budgétaire prudente compte tenu du risque de ralentissement de l'activité au Nigéria.

¹³ Ce ratio dépasse le seuil de 150 % de 7 points de pourcentage en moyenne pendant deux ans avant de tomber en dessous du seuil et de suivre une trajectoire descendante.

¹⁴ Le choc sur les exportations dans le test de résistance est une baisse d'un écart type par rapport à la croissance moyenne des exportations par le passé. Pour le Bénin, le ratio écart type/niveau moyen de la croissance des exportations sur les dix dernières années est d'environ 1,7: le choc est donc particulièrement important par rapport à la croissance des exportations dans le scénario de référence. À titre de comparaison, le ratio est environ de 1 dans les quatre pays de l'UEMOA pour lesquels des AVD ont été effectuées en 2014 (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo et Sénégal).

¹⁵ Le risque reste «faible» si l'on utilise une approche probabiliste dans laquelle les seuils sont fixés en fonction de données propres au Bénin.



B. Analyse de Viabilité de la Dette Publique

9. La dette publique totale (extérieure et intérieure) devrait augmenter modérément pendant la période d'augmentation de l'investissement public et diminuer par la suite (graphique 2, tableaux 2 et 4). Le ratio valeur actuelle de la dette/PIB devrait passer de 29 % en 2015 à 37 % en 2020, à la fin de la période d'augmentation de l'investissement public, puis fléchir. Il reste systématiquement en deçà du repère indicatif de 56 %, qui, selon des études réalisées à ce sujet, correspond à une accentuation de la probabilité de surendettement¹⁶. Le niveau d'endettement reste aussi inférieur au critère de convergence de l'UEMOA. Dans le scénario du choc le plus extrême, le ratio maximum valeur actuelle de la dette/PIB dépasse 50 % vers 2025 uniquement dans le cas où le solde primaire ne change pas par rapport à 2015, tandis que le ratio maximum service de la dette/recettes reste inférieur à 30 %. Néanmoins, ces indicateurs font apparaître une certaine vulnérabilité aux chocs. En particulier, le scénario faisant intervenir un déficit primaire fixé au niveau de 2015 produit une trajectoire d'endettement ascendante et fait ressortir l'importance d'assainir les finances publiques à moyen terme. Cependant, la dynamique actuelle de la dette publique totale correspond à un risque faible de surendettement.

¹⁶ Voir FMI, 2012, «Revisiting the Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries».

C. Capacité de Gestion de la Dette

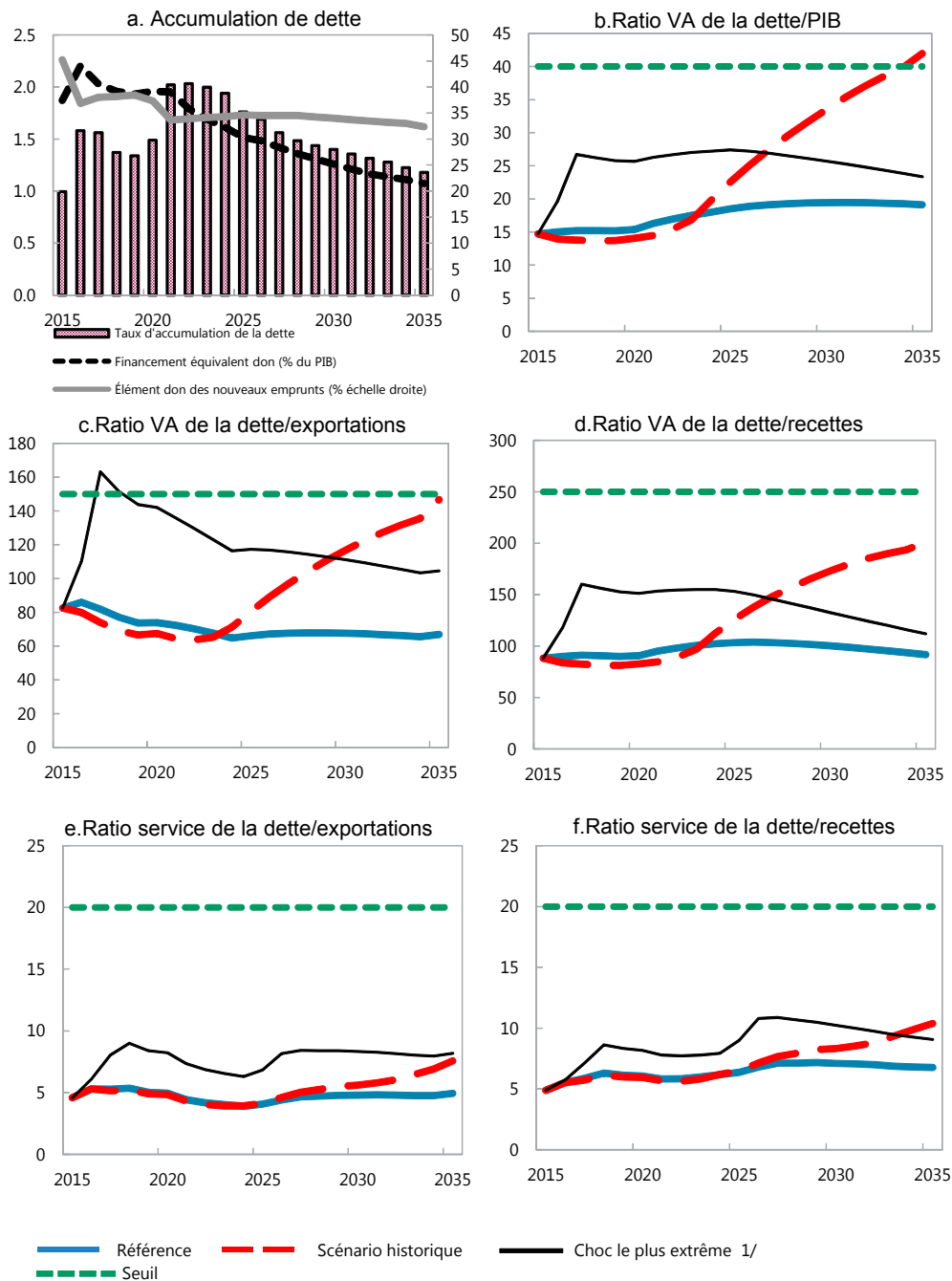
10. Les réformes engagées récemment par les autorités pour renforcer les capacités de gestion de la dette amélioreraient aussi la viabilité de la dette à moyen terme. Il ressort de l'évaluation que les capacités actuelles du Bénin pour suivre sa dette sont limitées. Les réformes engagées consistent à rationaliser la gestion de la dette publique actuellement fragmentée entre le Trésor et l'organe chargé de la gestion de la dette, la Caisse autonome d'amortissement (CAA), conformément aux recommandations récentes des missions d'assistance technique du FMI. En particulier, les autorités ont l'intention de renforcer les capacités de la CAA afin de permettre un enregistrement plus complet et plus rapide de la dette, et d'élargir la couverture du suivi de la dette, en y incluant les principales entreprises publiques qui réalisent de grands projets d'investissement. Il convient de renforcer la capacité d'analyser de façon exhaustive l'impact des emprunts non concessionnels pour éviter d'accentuer le risque de surendettement. À cet égard, une mission conjointe de la Banque mondiale et du FMI prévue pour novembre 2015 et consacrée à l'élaboration d'une stratégie d'endettement à moyen terme devrait aider les autorités.

CONCLUSION

11. Il ressort de la mise à jour de l'AVD que le risque de surendettement du Bénin reste faible avec l'augmentation prévue de l'investissement public, pour autant que celle-ci soit accompagnée de réformes structurelles suffisantes, mais la marge par rapport au risque «modéré» de surendettement est devenu mince. Si la plupart des indicateurs de la dette restent en deçà de leur seuil, un indicateur—le ratio valeur actuelle de la dette/exportations dépasse son seuil de façon marginale et temporaire dans un scénario de choc extrême. L'inclusion de la dette publique intérieure dans l'analyse confirme aussi cette conclusion. Pour que l'augmentation de l'investissement public ait l'impact salubre attendu, les autorités doivent continuer de mener une politique budgétaire prudente et d'opérer des réformes structurelles propices à la croissance, notamment en vue de mobiliser des recettes intérieures et d'améliorer la gestion des finances publiques ainsi que le climat des affaires. Un rééquilibrage budgétaire à moyen terme s'impose aussi pour assurer la viabilité à long terme des finances publiques. Enfin, les aléas qui pèsent sur cette AVD de référence sont plutôt négatifs.

12. Les autorités souscrivent aux conclusions des services du FMI. Elles conviennent que la viabilité de la dette dépendra dans une très large mesure de la qualité des investissements publics, de l'avancement des réformes devant renforcer la compétitivité et les exportations du secteur privé, et de la solidité de la politique budgétaire, qui doit accroître les recettes intérieures et inclure des emprunts prudents, principalement concessionnels. Elles se sont aussi engagées à renforcer les capacités de gestion de la dette afin de réduire encore le risque de surendettement.

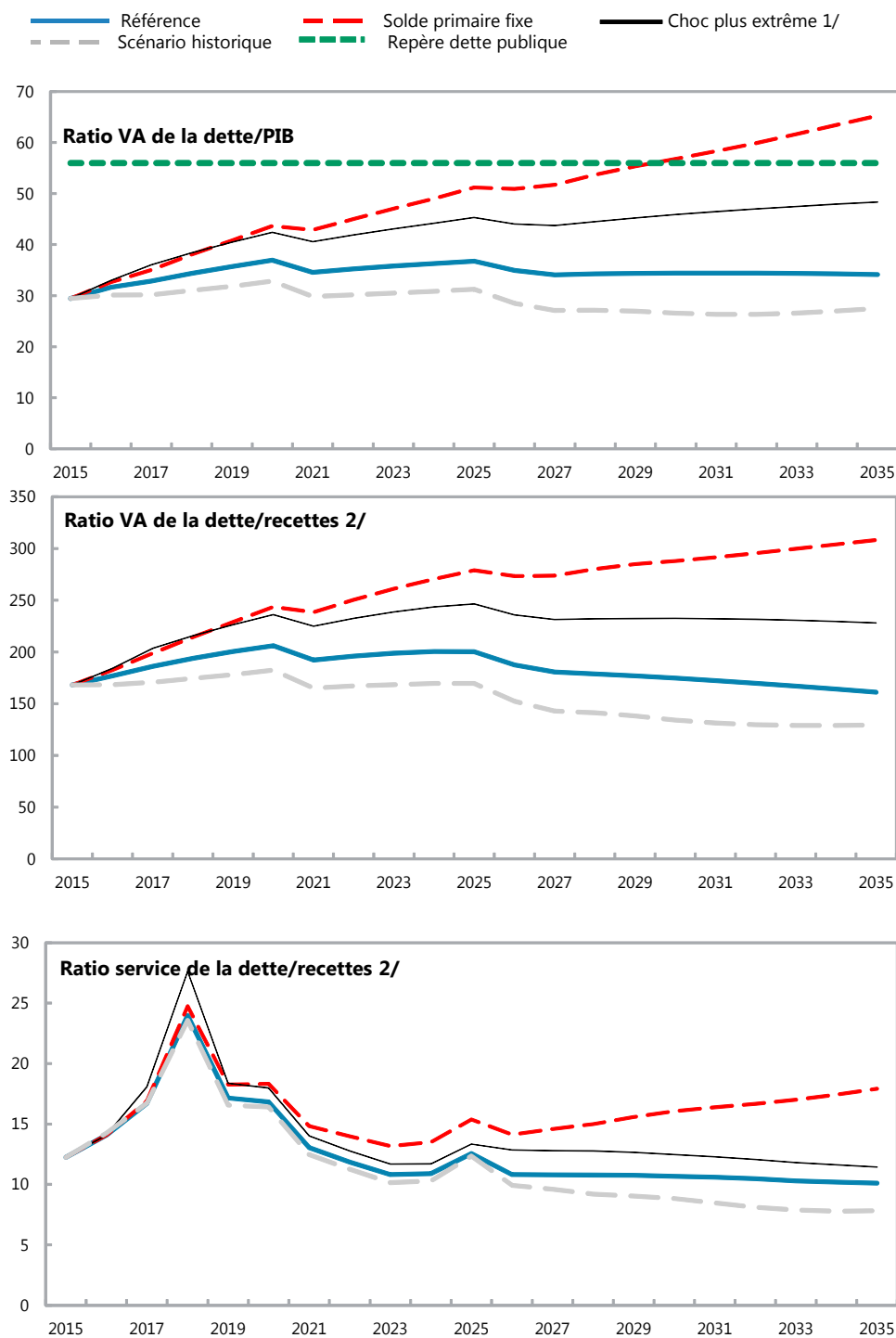
Graphique 1. Bénin: indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2015–35^{1/}



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2025 ou avant. Au graphique b, cela correspond à une combinaison de chocs; au graphique c, à un choc des exportations; au graphique d, à une combinaison de chocs; au graphique e, à un choc des exportations; et au graphique f, à une combinaison de chocs.

Graphique 2. Bénin: indicateurs de dette publique selon divers scénarios, 2015–35^{1/}



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2025 ou avant.

2/ Les recettes comprennent les dons.

Tableau 1. Bénin : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2012–35¹
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réel			Moyenne historique	Écart type	Projections					2015-2020			2021-2035	
	2012	2013	2014			2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne	2025	2035	Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	15.4	16.8	20.1			22.4	22.6	22.8	22.9	22.8	23.2	27.2	27.7		
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	15.4	16.8	20.1			22.4	22.6	22.8	22.9	22.8	23.2	27.2	27.7		
Variation de la dette extérieure	-1.2	1.4	3.3			-2.3	0.2	0.3	0.0	0.0	0.4	0.6	-0.3		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	6.3	4.5	4.9			6.2	5.8	5.2	4.8	4.4	4.2	0.7	-0.4		
Déficit extérieur courant hors intérêts	9.2	9.3	9.1	7.6	1.6	11.0	11.3	10.6	10.5	10.1	10.0	4.7	3.3	5.3	
Déficit de la balance des biens et services	13.4	14.2	14.6			15.9	17.1	16.8	17.5	17.3	17.7	12.5	9.9		
Exportations	13.8	16.2	16.4			17.8	17.4	18.6	19.7	20.6	20.8	27.9	28.6		
Importations	27.2	30.4	31.0			33.7	34.5	35.3	37.2	37.9	38.5	40.4	38.5		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-4.3	-4.6	-5.4	-4.6	0.8	-5.2	-6.1	-6.2	-7.1	-7.4	-7.8	-7.3	-6.0	-6.9	
<i>dont : officiels</i>	-2.6	-2.7	-2.6			-2.3	-3.1	-3.1	-3.9	-3.7	-3.4	-3.4	-3.4		
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	0.1	-0.3	0.0			0.4	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	-0.5	-0.5		
IDE nets (négatifs = entrées)	-2.6	-3.3	-3.6	-2.4	1.2	-3.6	-4.5	-4.6	-4.8	-4.9	-4.9	-3.0	-3.0	-3.0	
Dynamique endogène de la dette 2/	-0.3	-1.5	-0.6			-1.2	-1.0	-0.8	-0.8	-0.9	-0.9	-1.0	-0.7		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.3	0.2	0.2			-0.1	0.2	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5		
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.7	-0.9	-1.0			-1.2	-1.1	-1.1	-1.2	-1.2	-1.3	-1.5	-1.3		
Contribution des variations de prix et de taux de change	0.1	-0.7	0.2				
Résiduel (3-4) 3/	-7.5	-3.1	-1.6			-3.9	-5.6	-4.9	-4.8	-4.5	-3.9	-0.1	0.1		
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
VA de la dette extérieure 4/	13.0			14.7	15.0	15.2	15.2	15.2	15.4	18.5	19.1		
En pourcentage des exportations	79.3			82.6	86.0	81.8	77.1	73.6	73.8	66.2	66.9		
VA de la dette extérieure CGE	13.0			14.7	15.0	15.2	15.2	15.2	15.4	18.5	19.1		
En pourcentage des exportations	79.3			82.6	86.0	81.8	77.1	73.6	73.8	66.1	66.9		
En pourcentage des recettes publiques	78.8			88.3	90.0	91.2	90.7	89.8	90.6	103.4	91.6		
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	6.3	5.2	5.0			4.6	5.3	5.3	5.4	5.0	5.0	4.1	4.9		
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	6.3	5.2	5.0			4.6	5.3	5.3	5.4	5.0	5.0	4.1	4.9		
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	5.0	4.8	5.0			4.9	5.5	5.9	6.3	6.1	6.1	6.4	6.8		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	0.6	0.6	0.6			0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.5	0.6		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	10.5	7.9	5.8			8.7	11.1	10.4	10.4	10.1	9.6	4.0	3.6		
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.6	6.9	6.5	4.2	1.9	5.2	5.5	5.5	5.7	5.8	6.0	5.6	6.0	4.8	5.2
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	-0.8	5.0	-1.2	3.6	6.0	-15.6	2.4	3.2	3.3	2.8	2.1	-0.3	0.8	2.0	1.9
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	1.7	1.5	1.3	2.8	4.7	-0.2	0.9	1.5	1.7	1.8	2.0	1.3	2.1	2.1	2.1
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	-10.4	32.2	6.3	12.3	20.4	-3.5	5.7	16.0	15.9	13.4	9.6	9.5	7.5	4.0	9.5
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	8.2	25.4	7.3	12.7	18.7	-3.4	10.5	11.5	15.0	10.8	10.0	9.1	7.0	0.9	7.2
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	45.2	36.9	38.0	38.2	38.5	37.3	39.0	34.6	32.4	33.9
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	17.4	17.7	16.5			16.7	16.7	16.7	16.8	16.9	17.0	17.9	20.9	18.8	
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.1	0.1	0.1			0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4		
<i>dont : dons</i>	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		
<i>dont : prêts concessionnels</i>	0.0	0.0	0.0			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/			1.9	2.2	2.0	2.0	1.9	2.0	1.5	1.1	1.4	
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/			60.1	56.4	54.1	54.8	55.2	53.5	43.9	39.9	42.6	
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (milliards de dollars)	8.1	9.1	9.6			8.5	9.2	10.0	10.9	11.9	12.9	18.7	36.4		
Croissance du PIB nominal en dollars	3.8	12.2	5.2			-11.3	8.0	8.9	9.2	8.8	8.2	5.3	6.9	7.2	
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars)	1.2			1.3	1.4	1.5	1.7	1.8	2.0	3.5	7.0		
(VA - VA _{t-1})/PIB _{t-1} (en pourcentage)			1.0	1.6	1.6	1.4	1.3	1.5	1.4	1.8	1.6	
Envois de fonds bruts des travailleurs (millions de dollars)	0.2	0.2	0.3			0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.6	0.7	1.0		
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	12.6			14.3	14.6	14.7	14.7	14.6	14.7	17.8	18.6		
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	67.2			70.5	73.0	69.9	66.2	62.5	60.7	57.9	61.1		
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	4.3			3.9	4.5	4.5	4.6	4.3	4.1	3.6	4.5		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g + \rho+g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les

projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 2. Bénin: cadre de viabilité de la dette publique, scénario de référence, 2012–35

	Réal					Estimation					Projections				
	2012	2013	2014	Moyenne	Ecart type	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015-20 Moyenne	2025	2035	2021-35 Moyenne
Dette du secteur public 1/	26.8	25.4	30.9			37.1	39.2	40.5	42.1	43.4	44.7		45.5	42.7	
<i>dont : libellée en devises</i>	15.4	16.8	20.1			22.4	22.6	22.8	22.9	22.8	23.2		27.2	27.7	
Variation de la dette du secteur public	-3.1	-1.4	5.5			6.3	2.1	1.3	1.6	1.3	1.4		0.6	-0.3	
Flux générateurs d'endettement identifiés	-2.8	-0.2	2.5			5.9	0.9	0.6	1.0	0.8	0.7		0.6	-0.5	
Déficit primaire	-0.1	2.1	1.6	1.1	1.4	5.1	3.7	3.4	2.9	2.8	2.5	3.4	2.1	1.0	2.0
Recettes et dons	19.2	18.6	17.4			17.5	17.9	17.6	17.7	17.8	17.9		18.4	21.2	
<i>dont : dons</i>	1.8	0.9	0.9			0.8	1.2	1.0	1.0	1.0	0.9		0.5	0.3	
Dépenses primaires (hors intérêts)	19.1	20.7	19.0			22.6	21.6	21.0	20.7	20.6	20.4		20.5	22.2	
Dynamique automatique de la dette	-2.7	-2.3	0.9			0.8	-1.9	-1.9	-1.9	-2.0	-1.8		-1.5	-1.5	
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-2.7	-1.7	-0.9			-1.3	-1.7	-1.6	-1.8	-1.7	-1.8		-1.5	-1.5	
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1.4	0.0	0.7			0.3	0.3	0.4	0.4	0.6	0.6		1.1	0.5	
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-1.3	-1.7	-1.6			-1.5	-1.9	-2.0	-2.2	-2.3	-2.5		-2.5	-2.0	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.1	-0.6	1.8			2.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	0.0		0.0	0.0	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	-0.9	-0.9	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0			0.0	-0.9	-0.9	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	-0.3	-1.2	3.0			0.3	1.2	0.6	0.6	0.5	0.7		0.0	0.2	
Autres indicateurs de viabilité															
VA de la dette du secteur public	23.8			29.4	31.6	32.8	34.4	35.7	36.9		36.8	34.1	
<i>dont : libellée en devises</i>	13.0			14.7	15.0	15.2	15.2	15.2	15.4		18.5	19.1	
<i>dont : extérieure</i>	13.0			14.7	15.0	15.2	15.2	15.2	15.4		18.5	19.1	
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du sect public)	
Besoin de financement brut 2/	6.9	9.4	7.9			12.1	10.7	11.4	12.6	11.7	11.8		10.1	7.8	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	136.5			168.1	176.9	186.1	193.9	200.5	206.2		200.3	161.2	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	144.2			176.6	189.7	196.9	205.1	211.8	217.7		205.7	163.5	
<i>dont : extérieure 3/</i>	78.8			88.3	90.0	91.2	90.7	89.8	90.6		103.4	91.6	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	10.3	9.9	9.9			12.2	14.1	16.7	24.0	17.2	16.8		12.6	10.1	
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	11.3	10.4	10.4			12.9	15.1	17.7	25.4	18.1	17.8		12.9	10.2	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	2.9	3.5	-3.9			-1.1	1.6	2.1	1.4	1.5	1.1		1.5	1.3	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.6	6.9	6.5	4.2	1.9	5.2	5.5	5.5	5.7	5.8	6.0	5.6	6.0	4.8	5.2
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.7	1.5	1.3	2.8	4.7	-0.2	0.9	1.5	1.7	1.8	2.0	1.3	2.1	2.1	2.1
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-4.5	0.5	3.4	-0.2	2.8	4.4	3.5	3.4	3.2	3.4	3.4	3.5	4.3	3.1	3.2
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)	0.5	-4.3	11.1	1.2	8.8	10.8	-1.0	-1.1	-0.8	-1.2	0.0	1.1
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	7.4	1.6	-1.3	2.8	2.7	0.8	1.9	2.1	2.2	2.0	2.1	1.8	0.8	2.0	1.8
Croissance des dépenses primaires réelles (corrégée du déflateur du PIB, en %)	-0.2	15.7	-2.4	1.4	5.1	25.5	0.6	2.6	4.1	5.5	4.9	7.2	5.9	5.8	5.8
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	45.2	36.9	38.0	38.2	38.5	37.3	39.0	34.6	32.4	...

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les données correspondent à la dette brute, et la couverture à l'administration centrale à la date de 2015, et comprend les nouveaux emprunts projetés du secteur public non financier à partir de 2016.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

Tableau 3. Bénin: analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2015–35
(en pourcentage)

	Projections						2025	2035
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	15	15	15	15	15	15	18	19
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	15	14	14	14	14	14	23	42
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	15	16	17	17	18	19	26	31
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	15	16	16	16	16	16	20	20
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	15	17	21	21	20	20	23	21
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	15	16	17	17	17	17	20	21
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	15	19	23	23	22	22	24	21
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	15	20	27	26	26	26	27	23
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	15	21	22	22	22	22	26	27
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	83	86	82	77	74	74	66	67
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	83	80	74	69	67	67	81	147
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	83	91	90	88	88	91	92	110
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	83	86	82	77	74	74	66	67
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	83	110	163	152	144	142	117	104
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	83	86	82	77	74	74	66	67
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	83	109	124	114	108	107	86	74
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	83	112	155	144	135	133	106	88
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	83	86	82	77	74	74	66	67
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	88	90	91	91	90	91	103	92
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	88	84	83	81	81	83	126	201
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	88	95	101	104	107	111	143	150
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	88	93	98	97	96	97	110	97
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	88	100	125	123	121	120	126	98
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	88	95	102	101	100	101	115	102
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	88	114	138	135	132	131	134	101
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	88	118	160	156	153	151	153	112
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	88	128	130	129	128	129	146	130

Tableau 3. Bénin: analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2015–35 (suite)
(en pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	5	5	5	5	5	5	4	5
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	5	5	5	5	5	5	4	8
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	5	5	5	6	5	6	5	8
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	5	5	5	5	5	5	4	5
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	5	6	8	9	8	8	7	8
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	5	5	5	5	5	5	4	5
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	5	5	6	7	6	6	5	6
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	5	5	7	8	7	7	6	7
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	5	5	5	5	5	5	4	5
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	5	6	6	6	6	6	6	7
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	5	6	6	6	6	6	6	10
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	5	6	6	7	7	7	8	11
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	5	6	6	7	7	6	7	7
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	5	6	6	7	7	7	7	8
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	5	6	7	7	7	7	7	8
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	5	6	7	8	7	7	8	8
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	5	6	7	9	8	8	9	9
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	5	8	8	9	9	9	9	10
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	30	30	30	30	30	30	30	30

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Table 4. Bénin: analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2015–35
(en pourcentage)

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	29	32	33	34	36	37	37	34
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	29	30	30	31	32	33	31	27
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2015	29	33	35	38	41	44	51	65
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	29	32	33	35	37	38	41	47
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	29	33	36	38	40	42	45	48
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	29	31	31	33	34	36	36	33
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	29	31	32	34	36	38	40	42
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2016	29	37	38	39	39	40	38	34
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2016	29	39	40	41	42	43	42	37
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	168	177	186	194	200	206	200	161
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	168	168	171	174	178	183	170	129
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2015	168	183	199	214	229	244	279	308
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	168	178	188	198	206	214	221	220
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	168	184	204	216	226	236	246	228
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	168	172	178	186	193	199	195	158
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	168	172	179	191	202	211	219	200
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2016	168	208	214	218	221	223	207	163
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2016	168	217	224	230	234	238	227	176
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	12	14	17	24	17	17	13	10
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	12	14	17	24	17	16	12	8
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2015	12	14	17	25	18	18	15	18
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	12	14	17	24	17	17	14	13
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	12	15	18	26	19	19	15	14
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	12	14	17	23	17	17	12	10
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	12	14	17	24	17	17	14	12
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2016	12	15	19	27	20	20	16	14
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2016	12	14	18	28	18	18	13	11

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart-type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes comprennent les dons.



BÉNIN

10 décembre 2015

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 1. Le présent supplément rend compte de l'évolution budgétaire depuis la publication du rapport des services du FMI (SM/15/290).**
- 2. Par rapport aux projections du rapport des services, le troisième trimestre s'est révélé plus expansionniste en raison de l'augmentation des dépenses récurrentes, alors que l'objectif des autorités qui consistait à accroître nettement les dépenses d'investissement n'a été atteint qu'en partie.** Le déficit budgétaire de la fin de septembre s'est établi à 5,6 % du PIB (base caisse, dons exclus), et a dépassé les projections de 1,2 point de pourcentage du PIB, essentiellement en raison de la hausse de la masse salariale, des pensions et des transferts. Même si les investissements financés sur ressources extérieures étaient plus élevés que prévu, la sous-exécution continue des investissements financés sur ressources intérieures souligne les contraintes de capacités décrites dans le rapport des services. Des recettes douanières légèrement inférieures aux projections ont aussi contribué à un déficit plus marqué, qui a été financé par des obligations d'État financées sur le marché financier régional.
- 3. Le placement additionnel prévu des obligations d'État abordé dans le rapport des services (paragraphe 6, 12, 22 et 35) a débouché sur l'annonce par les autorités de l'émission de 250 milliards de FCFA (environ 5 % du PIB) sur le marché financier régional.** La première émission a eu lieu au début de décembre, sollicitant 150 milliards de FCFA à un taux de 6,5 % avec une échéance de 7 ans et un différé d'amortissement de 2 ans. Les sursouscriptions ont incité l'État à conserver 165 milliards de FCFA. La seconde est prévue pour la mi-décembre pour un montant de 100 milliards de FCFA, assorti d'un taux de 6,25 % avec une échéance de 5 ans et un différé

d'amortissement de 3 ans. Ces conditions présentent des taux plus élevés, mais aussi des échéances plus longues que les émissions précédentes.

4. Même si une partie de ce montant est liée à la décision des autorités à mobiliser des liquidités pour apurer les arriérés de facto (que le gouvernement a déclarés se situer aux environs de 2 % du PIB), les autorités ont expliqué que le reste était destiné à assurer l'exécution du budget à l'avenir. Dans ce contexte, elles ont souligné leur intention de satisfaire les obligations à court terme envers les banques, contrairement aux informations reçues par les services du FMI (paragraphe 6). Elles ont préféré rappeler qu'elles étaient préoccupées par le fait que les élections présidentielles au début de 2016 pourraient compliquer le financement du budget au cours du premier trimestre. L'émission obligataire importante de décembre permettra de lisser l'exécution des dépenses prioritaires au début de 2016, y compris les dépenses des élections. Selon les autorités, les émissions prévues dans le budget de 2016 seraient réduites en conséquence et l'ensemble des agrégats budgétaires de 2016 resteraient globalement inchangés. Les autorités considèrent que l'impact potentiel sur le système bancaire est minime, car l'apurement des arriérés de facto par le gouvernement a un effet positif sur les bilans des banques qui seraient en mesure d'utiliser les obligations obtenues comme garanties pour un refinancement de la BCEAO.

5. Compte tenu de cette évolution, les services du FMI ont réitéré que la dépendance croissante du financement sur ressources intérieures augmentait les coûts et les risques pour le budget, mais ont aussi exprimé leur préoccupation s'agissant du réalisme des projections de dépenses pour 2015 et 2016. Même si la perspective de l'apurement des arriérés de facto est bienvenue, la transition au financement intérieur donne lieu à des coûts par rapport au financement extérieur concessionnel. Elle accroît également l'exposition souveraine déjà élevée des banques et la dépendance du refinancement de la BCEAO. L'exécution du budget au cours du troisième trimestre ne fait qu'aggraver les inquiétudes relatives au réalisme des projections de dépenses d'investissement des autorités, auxquelles s'ajoute la préoccupation que les liquidités des émissions obligataires pourraient être utilisées pour les dépenses récurrentes. Même si les informations mises à disposition par les autorités sont insuffisantes pour formuler des projections révisées pour le quatrième trimestre et

l'année 2015 dans son ensemble, le dépassement des dépenses récurrentes et les perspectives d'un apurement des arriérés supérieur aux projections pourraient déboucher sur un déficit en 2015 supérieur à celui qui est présenté dans le rapport des services. L'AVD n'est pas significativement touchée par la chronologie et les conditions différentes du financement du budget par rapport à ce qui est projeté dans le rapport des services. Enfin, le montant des arriérés de facto souligne la nécessité urgente d'améliorer la communication des informations budgétaires.

**Déclaration de M. Yambaye, Administrateur pour le Benin et
M. Nguema-Affane, Conseiller de l'Administrateur
Réunion du Conseil d'administration
11 décembre 2015**

Au nom des autorités béninoises, je tiens à remercier la Direction et les services du FMI pour les conseils et l'assistance technique qu'ils n'ont cessé de prodiguer dans le cadre de leurs constants efforts de développement. Elles sont particulièrement sensibles au précieux concours du FMI pour l'organisation d'une conférence à Cotonou en juin 2014. L'objectif de cette conférence était d'identifier des réformes structurelles prioritaires susceptibles de stimuler la croissance à moyen terme dans le contexte du nouveau plan national de développement lancé en 2014.

Le plan national de développement prévoit, entre autres axes, une accélération de l'investissement public entre 2014 et 2018, dans le cadre d'un programme d'investissement structurel, qui privilégie la modernisation des infrastructures physiques, notamment dans les secteurs de l'énergie et du transport et via des partenariats public-privé (PPP). À cet égard, les autorités béninoises ont organisé en juin 2014 une table ronde à Paris avec des donateurs et investisseurs privés en vue de mobiliser des fonds publics et privés pour la mise en œuvre du programme d'investissement. En septembre 2015, elles ont obtenu un financement de 375 millions de dollars de la Millenium Challenge Corporation, destiné à renforcer les services publics nationaux du Bénin, à attirer des investissements du secteur privé et à financer des investissements d'infrastructure dans la production et la distribution d'électricité ainsi que dans l'électrification hors réseau pour les ménages pauvres et non desservis.

Le présent rapport des services du FMI rend bien compte des discussions qui ont eu lieu à Cotonou et des politiques financières et économiques à moyen terme des autorités. Les autorités béninoises se félicitent de l'accent que met le document de la série des Questions générales sur la contribution du secteur financier à une croissance économique durable. Elles saluent aussi les recommandations de l'analyse systématique de la croissance et des finances publiques effectuée récemment par les services du FMI et consacrée aux moyens de mener à bien le programme d'investissement prévu sans mettre en péril les résultats macroéconomiques solides du pays.

I. Évolutions récentes

La croissance du PIB réel s'essouffle en 2015 mais devrait rester soutenue, à plus de 5 %, pour la troisième année consécutive. Ce tassement de la croissance s'explique par les effets de mauvaises conditions météorologiques et par le ralentissement économique au Nigéria, principal

partenaire commercial du Bénin. La croissance a été tirée par la hausse de l'investissement public. Malgré une remontée des prix des denrées alimentaires, l'inflation est restée modérée en raison de la situation météorologique défavorable.

La situation budgétaire s'est dégradée en raison d'une hausse des dépenses, notamment d'investissement, et d'un recul des financements. Toutefois, les recettes devraient rester stables, même si les retards dans la privatisation des sociétés de télécommunications et dans les concours des donateurs ont pesé sur le financement du budget pour 2015. Les autorités béninoises ont réagi à cette situation en ralentissant le rythme des investissements publics. Pour autant, les dépenses d'investissement totales seront plus élevées qu'en 2014. Comme l'ont observé les services du FMI, les arriérés de paiements ont augmenté malgré la baisse des dépenses. La dette publique s'est accrue en 2014 et 2015 parallèlement à la progression de l'investissement; néanmoins, le Bénin reste exposé à un faible risque de surendettement comme l'a décrit le rapport d'analyse de viabilité de la dette (AVD).

Pour remédier aux manques à percevoir, les autorités procèdent à deux émissions obligataires en décembre 2015. Les ressources mobilisées serviront, entre autres, à rattraper les retards en matière de dépenses d'investissement, à apurer les arriérés de paiements et à financer une partie du budget de 2016, notamment le coût de l'élection présidentielle prévue pour mars 2016. Ces mesures jetteront les bases d'une réforme ambitieuse des processus de trésorerie qui vise à réduire les retards de paiement et contribue à préserver la stabilité du secteur financier.

La mise en œuvre des réformes budgétaires s'est poursuivie, mais à un rythme plus lent que prévu. Parmi les évolutions positives dans ce domaine figurent la mise en place du paiement électronique des impôts, la création d'un guichet unique pour l'enregistrement et l'immatriculation fiscale des petites et micro-entreprises et la modernisation des systèmes informatiques au sein des administrations fiscale et douanière. En outre, le pays accomplit des progrès satisfaisants pour ce qui est d'autres réformes visant à renforcer la politique fiscale et la gestion des finances publiques. Après la mise au jour d'un système de fraude dans un projet financé par des donateurs, les autorités ont renforcé le dispositif de lutte contre la corruption et amélioré la transparence, notamment en élaborant un plan d'action contre la corruption et en créant un Bureau de l'Auditeur général. L'amélioration du cadre de gestion de la dette a commencé avec la parution d'un décret sur la stratégie de dette publique et de gestion de la dette, la répartition des compétences en matière de gestion de la dette entre la Caisse autonome d'amortissement (CAA) et le Trésor et la réorganisation de la CAA par activités de *front*, *middle* et *back office*, conformément aux récentes recommandations d'assistance technique du FMI. Les avancées en termes de facilitation de l'immatriculation des entreprises et de simplification des procédures des autorités portuaires et douanières se sont traduites par un meilleur classement dans le dernier rapport *Doing Business* de la Banque mondiale.

Le secteur financier demeure globalement stable, malgré la multiplication des facteurs de vulnérabilité, notamment dans le secteur bancaire, d'après les derniers tests de résistance. Le ratio de fonds propres reste supérieur à 8 % et le pourcentage de prêts improductifs dans le secteur bancaire est resté élevé, à 21,9 % en 2014 et 21,5 % fin juin 2015. Le processus de liquidation des deux banques en difficulté, en collaboration avec la commission bancaire régionale, avance bien. L'exposition des banques aux risques souverains via la détention d'obligations d'État augmente car elles tentent de profiter de la marge d'intérêt de 3 % entre le taux des obligations souveraines et le taux de refinancement de la banque centrale pour améliorer leur résultat net.

Le secteur du microfinancement a enregistré une croissance solide, en partie du fait du développement des institutions de microfinance (IMF) non agréées. Pour résoudre les problèmes de stabilité financière qui découlent du volume important de crédits à risque dans les IMF agréées, les autorités béninoises ont pris des mesures en vue de renforcer la surveillance de ce secteur, notamment en confiant la mission de contrôle des plus grandes IMF à la Commission bancaire et à la banque centrale (la BCEAO) de l'UEMOA. En outre, elles ont transformé la direction du ministère des Finances en charge de la surveillance des petites IMF en un nouvel organe en 2015. Par ailleurs, elles ont mis en place un comité interministériel afin d'identifier les IMF non agréées et de mettre fin à leurs activités.

II. Politiques pour le moyen terme

Les autorités béninoises restent déterminées à maintenir des politiques prudentes à moyen terme. Toutefois, elles ont conscience qu'il sera difficile de pérenniser le taux de croissance actuel à moyen terme et de faire en sorte que les bienfaits de la croissance soient mieux partagés, d'autant que le pays reste fortement tributaire de l'évolution de la situation au Nigéria et des conditions météorologiques. Qui plus est, la pauvreté demeure élevée malgré une embellie sur le front de certains indicateurs sociaux ces dernières années. Les autorités ont l'intention de continuer à mettre en œuvre le programme d'investissement ces prochaines années. Elles demeurent convaincues qu'une reprise de l'investissement s'impose pour combler le déficit d'infrastructures et supprimer les freins à la croissance. Elles utiliseront l'espace budgétaire dégagé par la politique budgétaire prudente menée dans le passé pour prendre en charge des dépenses d'investissement plus élevées tout en préservant la viabilité de la dette. Parallèlement, elles continueront à mettre en œuvre les réformes structurelles visant à améliorer la gestion des finances publiques et le climat des affaires, de manière à ce que les dépenses d'investissement supplémentaires prévues apportent les fruits de la croissance attendus.

Les autorités restent attachées à une politique budgétaire viable. Elles conviennent avec les services du FMI qu'il faudra accomplir des progrès plus marqués dans la mise en œuvre des réformes budgétaires pour parvenir à accroître sensiblement les investissements et réduire les facteurs de vulnérabilité découlant du Nigéria et de la poursuite de la libéralisation des

échanges. À cet égard, elles intensifieront leurs efforts pour mobiliser davantage de recettes intérieures via un renforcement de la coopération entre les administrations fiscale et douanière afin de tirer pleinement parti de l'identifiant fiscal unique et de la suppression des exonérations fiscales à compter de 2016. Elles continueront aussi à corriger les faiblesses identifiées dans le programme Dépenses publiques et responsabilité financière (PEFA) de 2014, notamment en termes de prévision et de gestion de trésorerie, de marchés publics et de vérification des comptes.

Les autorités mèneront une politique de gestion de la dette prudente. Une amélioration des recettes et de la gestion des finances publiques permettra de limiter le recours aux marchés financiers régionaux pour financer les investissements. Comme il faudra du temps avant que ces réformes portent leurs fruits, les autorités continueront dans l'intervalle à saisir l'occasion offerte par le grand appétit des investisseurs pour les obligations publiques et les taux d'intérêt bas pour lever des financements destinés à l'investissement. En outre, elles profiteront de la hausse de la demande de titres à échéance longue pour améliorer le profil d'échéances de la dette publique tout en restant conscientes de l'impact de la stratégie d'endettement sur la santé du secteur financier national. Cela étant, la stratégie d'endettement des autorités accorde la priorité aux financements concessionnels lorsqu'ils existent. Elles poursuivront les réformes de gestion de la dette engagées en 2015.

Les autorités continueront à renforcer le secteur financier. Le renforcement du cadre réglementaire et de surveillance du secteur financier incombe aux institutions régionales dans la région de l'UEMOA, dont la Commission de l'UEMOA et la BCEAO. Comme cela a été observé pendant la dernière réunion du Conseil sur l'UEMOA en avril 2015, les autorités régionales prennent des mesures pour mettre ce cadre en conformité avec les normes internationales. Le mécanisme régional de garantie des dépôts pour les banques et les IMF a en particulier été mis au point et l'organisme chargé de la garantie des dépôts est en passe de fonctionner effectivement. Plus récemment, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté des décisions, parmi lesquelles l'élaboration d'un cadre de résolution régional harmonisé et l'adhésion de la BCEAO à l'Alliance pour l'inclusion financière. L'AFI est un réseau mondial de décideurs financiers issus de pays en développement et émergents qui collaborent pour améliorer l'accès à des services financiers adaptés pour les populations pauvres.

Les autorités constatent que les facteurs de vulnérabilité dans le secteur financier se sont multipliés, comme en témoignent les récents tests de résistance. Les futures mesures viseront à garantir le respect durable par les banques des réglementations et directives régionales tout en favorisant une plus grande inclusion financière. Plus précisément, elles continueront à surveiller étroitement les banques et veilleront à ce qu'elles répondent aux nouvelles exigences minimales de fonds propres (plus strictes), conformément à la directive de l'UEMOA. S'agissant de la plus forte concentration des prêts, les autorités observent qu'elle est caractéristique des pays en développement dotés de marchés financiers peu développés et d'un vaste secteur informel. Elles veilleront toutefois à ce que les normes prudentielles en la matière soient pleinement appliquées. Des efforts seront déployés pour faire appliquer les

réglementations dans le secteur de la microfinance à la suite de la répartition des pouvoirs de contrôle entre la BCEAO et le nouvel organe public en charge des IMF. De même, la mise en application du cadre législatif et réglementaire pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme se poursuivra.

Des réformes structurelles destinées à améliorer le climat des affaires et à amplifier l'aide du secteur financier au développement du secteur privé seront mises en œuvre. De nouveaux progrès sont en particulier réalisés pour accélérer la délivrance de titres de propriété foncière dans tout le pays, notamment via leur enregistrement sous forme électronique. Un projet de loi créant un bureau d'information sur le crédit qui a été préparé avec la BCEAO devrait être adopté l'an prochain. De même, la réforme du système judiciaire sera accélérée.

Compte tenu de ces mesures envisagées, les perspectives économiques pour 2016 et à moyen terme semblent encourageantes. La croissance devrait rester soutenue à plus de 5 % à moyen terme, sous l'effet de la persistance d'investissements publics massifs et de progrès satisfaisants dans l'application du programme de réformes. Les autorités connaissent les risques qui pèsent sur ces perspectives du fait d'une situation défavorable au Nigéria, de retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles et de la multiplication des facteurs de vulnérabilité dans le secteur financier. Elles sont convaincues que leurs politiques à moyen terme contribueront à réduire ces risques.